

SAINT-CANNAT

JANVIER 2019 • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS



Bonne
Année
2019

■ Dossier Emploi
P. 19

■ L'école Municipale de Musique a 20 ans !
P. 41

3 | ÉDITO

ACTUALITÉS

4-7 Truffes et produits du terroir - 1^{ère} édition
Les 30 ans du collège des Garrigues
Planète jeunes...Première !
DOSSIER : La Laïcité en question

INFORMATIONS MUNICIPALES

8-18 Un trimestre déjà dans nos écoles
Le service accueil de la mairie
Infos élections
Infos centre des impôts
Le recensement citoyen
Devenir jeune sapeur-pompier
Souvenir du centenaire de 14-18
CONSEILS MUNICIPAUX

VIE ÉCONOMIQUE

19-26 DOSSIER : L'emploi à Saint Cannat
Infos et nouveautés autour de nos caves viticoles
Vitrines et Métiers, un début de saison réussi
Les 20 ans de l'Amicale Matra 530
Activités économiques

URBANISME & ENVIRONNEMENT

27-34 Déviation RD7N - Phase avant projet
Travaux
Incivilités, les dépôts sauvages persistent
Les textiles aussi se recyclent !
Tri : les bons réflexes dans ma salle de bain
BILAN DE LA MISSION DE CONSEIL EN ÉNERGIE
AMAP 2^{ème} édition, un franc succès !

SOLIDARITÉ

35-37 Téléthon 2018
Indestructible, une asso solidaire
Le club des seniors toujours actif
Des nouvelles du Petit Panier

38-41

ENFANCE ET JEUNESSE

Réussir, une histoire de bienveillance
Vide-poussettes et vide-greniers
L'atelier Bac à l'Art
Poèmes des journées du Patrimoine
Spectacles, cinéma et balade pour les vacances
Les stages du Fil d'Ariane
Stages Multi-sports
Les vacances avec les A.I.L.
Les vacances avec Cap Aventures

CULTURE

42-45

Belle Année Culturelle
École de Musique Municipale Barbizet
Bibliothèque Edmonde Charles-Roux
Festiv'Actes 6, la parenthèse extraordinaire
L'actu de Créa'Son

CULTURE ET TRADITION

46-47

Le Nouvel An Chinois dans les rues
Syndicat d'Initiative, instants partagés
Le Comité des Fêtes, toujours sur le front

SPORT ET BIEN-ÊTRE

48-54

La gymnastique volontaire de St Cannat
Du nouveau dans la section fitness : le Fit Stick
Randonnée pour tous
Zoom sur Othmane Berrouba
La course du Bailli, une belle réussite
Cours enfant à l'Aïkido Club
Le Boxing Club en route vers les championnats
Nouvelle saison du Tennis Club
Handball Concernade, plaisir et haut niveau
Le SCSC poursuit son développement
Médaille dans le club Yoseikan Budo
2^{ème} édition du Gateball Open Provence
Cross Training, la performance au service de la santé

ÉTAT CIVIL

55

Naissance - Mariage - Décès

56

POINT DE VUE

Directeur de la publication : le Maire Jacky GÉRARD - Responsable de la publication, l'Adjointe à la communication : Dominique Camhi et son équipe : Joël Levi-Valensi, Sophie Meiffren, Maria Iglesias, Danièle Barbier, Jacqueline Mantet, Gilles Cany - Rédaction : Dominique Camhi - Couv : Dominique Camhi - Conception et réalisation : COMN'CO, Stéphanie Robas 06 14 8 04 20



ÉDITO

PAR JACKY GÉRARD
Maire de Saint-Cannat
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
Vice-président du Territoire du Pays d'Aix

Chères St Cannadènes, chers St Cannadens,

La période de fin d'année, propice aux festivités, a vu notre pays confronté à une agitation sociale inhabituelle qui a montré une nouvelle fois que l'écoute, le dialogue et la concertation sont plus que jamais nécessaires face aux difficultés croissantes que rencontre une grande partie de la population.

Mais ces revendications doivent s'exprimer sans violences, sans dégradations inadmissibles et coûteuses, ni récupération politicienne.

Il faut également rendre hommage aux victimes de Strasbourg, frappées par un terrorisme aveugle qui reste une menace constante et difficilement parable.

Notre Commune poursuit son évolution raisonnée avec l'adoption définitive du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et l'amélioration de ses équipements.

L'équipement commercial tout d'abord, avec l'inauguration de l'Espace Daumas pour lequel un permis d'aménager avait été délivré en 2013. De taille raisonnable, ce site commercial permettra de maintenir sur place la clientèle de Saint-Cannat, qui s'orientait vers les autres centres commerciaux du secteur, et qui pourra ainsi compléter ses courses dans nos commerces de proximité. C'est l'une des conclusions de l'étude du FISAC réalisée à l'époque, dont nous avons mis en œuvre la plupart des recommandations en liaison avec l'Association des commerçants.

L'installation d'une station-service était l'exigence première de la Municipalité qui a facilité ce projet tant sur le plan administratif que sur celui des aménagements adéquats.

Le fast-food s'est greffé sur l'opération et chacun reste libre d'aller y consommer à sa guise. Il faut reconnaître à l'enseigne de grands et réels progrès sur la qualité et la traçabilité des produits proposés.

Au-delà de la satisfaction de la clientèle, il faut retenir l'autre élément essentiel que constitue la création d'emplois nouveaux : 70 contrats CDI représentant 50 emplois équivalents temps plein. C'est bon pour l'emploi local auquel il faut par ailleurs ajouter le maintien d'une vingtaine d'emplois sur l'unité de fabrication de fermettes pour le bâtiment (chemin de l'Arenier), dans le cadre d'une reprise de l'entreprise par les salariés.

Si l'on prend en compte la dynamisation du site de l'ancienne casse automobile avec plusieurs installations d'entreprises - effectuées et en projet immédiat -, ainsi que le projet d'extension du Plateau d'activités de la Pile (limitée à 5 hectares) au nord du rond-point, on ne peut que se réjouir de l'impulsion voulue et accompagnée par la Municipalité en faveur du dynamisme économique, générateur d'emplois locaux et de quelques ressources fiscales bienvenues.

Cependant, il ne faut pas penser que toutes ces réalisations se font par un claquement de doigt. Elles nécessitent un travail intense et des formalités administratives longues et complexes. Ainsi leur durée de gestation peut apparaître très - voire trop - longue à nos concitoyens impatients, mais c'est une contrainte qui s'impose à nous malgré tous les efforts déployés. Il en est de même pour les dossiers administratifs, les constructions d'équipements publics ainsi que pour les chantiers dont la maîtrise d'ouvrage incombe à nos partenaires institutionnels.

Soyez cependant persuadés que notre Municipalité déploie un maximum d'énergie et un travail soutenu pour faire aboutir tous les projets impactant notre Commune afin d'améliorer notre cadre de vie.

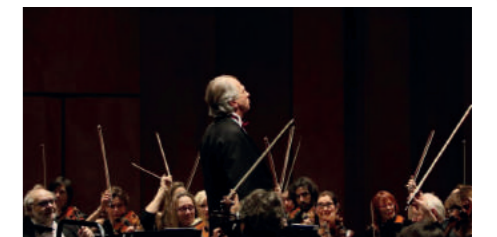
En ce début d'année, je tiens à exprimer à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs souhaits de bonheur, de santé et de réussite.

Bien cordialement

CONCERT DU NOUVEL AN
L'Âme russe

Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix
Chef d'Orchestre Jacques Chalmeau

Samedi 5 janvier
18h - Salle 4 Septembre
Entrée libre - Durée 1h



Lotos à Saint Cannat

15H SALLE 4 SEPTEMBRE

SPORTING CLUB 13 JANVIER
INDESTRUCTIBLE 19 JANVIER
POMPIERS 26 JANVIER
A.I.L. 3 FÉVRIER

14H30 SALLE REVOL

CLUB DES SENIORS 2 MARS



TRUFFES ET PRODUITS DU TERROIR

Première édition à Saint-Cannat !

C'est le dimanche 27 janvier qu'aura lieu cette journée festive et populaire où environ 60 producteurs seront sur le site de la salle 4 Septembre.

Ils vous feront découvrir ou redécouvrir l'univers de la truffe, ce champignon si mystérieux et mythique. Un "marché" où vous trouverez aussi de nombreux produits du terroir à la vente et au cours duquel vous assisterez à une démonstration de cavage avec des chiens truffiers.

Organisée par l'Association Trufficulture 13 en partenariat avec la Municipalité, cette journée particulière débutera à 9 heures.

Bienvenue à cette première journée dédiée à la truffe et aux produits du Terroir !

Raymond Pécout,
Président de l'Association Trufficulture 13



©Association Trufficulture 13

Truffes et produits du terroir

Dimanche 27 janvier de 9h à 18h
Salle 4 Septembre

CE QU'IL FAUT SAVOIR

LA TRUFFE NOIRE, UN TUBERCULE PRÉCIEUX

La truffe est un champignon à fructification souterraine qui vit en symbiose avec l'arbre truffier. Cette symbiose est une association à bénéfices réciproques entre l'arbre hôte et le champignon présent sur les racines de celui-ci sous forme d'organes mixtes appelés mycorhizes. Les mycorhizes, situées sur les extrémités de fines racines, sont microscopiques. Elles contribuent à pérenniser le champignon sous sa forme végétative (ou mycélienne) et à favoriser sa fructification à partir du moment où le brûlé (rond de sorcière) est apparu sous l'arbre dès la 4ème ou 5ème année.

L'espèce qui est communément cultivée dans le sud et le centre de la France est appelée la truffe noire dite "du Périgord". Elle porte le nom botanique de *Tuber melanosporum* ; c'est pourquoi on l'appelle aussi "la mélando".

LA TRUFFICULTURE

Aujourd'hui la France, l'Italie et l'Espagne produisent la majeure partie de la truffe noire. L'Italie et l'Espagne produisent, essentiellement avec des truffières naturelles, une fois et demie la production de la France qui, elle, s'est dirigée, depuis le milieu des années 1970, vers la trufficulture.

La trufficulture consiste à cultiver des arbres infectés par la truffe. Cette culture, qui débute par la plantation sur un sol calcaire doté d'une bonne activité biologique, consiste à maintenir de bonnes conditions de développement de l'arbre mycorhizé jusqu'à ce que la production commence puis se maintienne. Les travaux portent sur la gestion du plant mycorhizé (arrosage, protection contre les ravageurs), l'entretien du sol, la maîtrise des besoins en eau de la truffe en été, la taille et l'éclaircissage de la plantation lorsque les arbres truffiers ont pris de l'ampleur.

LE CAVAGE, UNE CHASSE AU TRÉSOR

Le "cavage" est l'action de creuser en l'occurrence pour chercher des truffes. Il faut savoir que c'est aussi un sport canin très spécifique et peu répandu en France. La période de récolte des truffes varie selon les espèces. Pour la truffe noire "*Tuber melanosporum*" (celle qui nous intéresse), la récolte débute à la fin du mois de novembre pour s'achever début mars.

Arrivée à maturité, la truffe dégage des arômes caractéristiques qui permettent son repérage. Le cavage peut se faire avec le concours d'un cochon naturellement attiré par le parfum de la truffe. Mais contrairement au chien, il ne déterre pas la truffe pour plaire à son maître, mais bien pour s'en régaler. Le chien, lui, trouve son plaisir à découvrir les truffes dans la reconnaissance de son maître, qui saura le récompenser. Pour cela le chien truffier marque l'endroit, parfois même creuse le sol jusqu'au précieux tubercule.

La truffe est extraite du sol à l'aide d'un outil, par exemple une pièce de métal allongée appelée "cavadou", d'où le nom de "cavage".

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TRUFFICULTEURS (FFT)

Elle regroupe les structures professionnelles des trufficulteurs français.

En 2015, ce sont 9 régions trufficoles qui adhéraient à la FFT. En 2016, ces régions vont connaître des regroupements à l'intérieur de plus grandes régions. Les associations ou syndicats rassemblent des trufficulteurs d'origine socioprofessionnelles diverses désireux de promouvoir la trufficulture et la production truffière. Au plan local, les trufficulteurs sont engagés dans le développement des plantations truffières, la promotion et la défense de la truffe. Ils ont mis en place, en partenariat avec des structures telles que les chambres d'agriculture, les établissements d'enseignement agricole, le CRPF, des actions de conseils et de formation des trufficulteurs.

LES 30 ANS DU COLLÈGE DES GARRIGUES

Jeudi 15 novembre, avec Jacky Gérard, Maire de Saint-Cannat, Mireille Catelin, adjointe en charge des Affaires scolaires et Danièle Barbier, Conseillère municipale, nous étions au Collège des Garrigues pour assister à la Cérémonie Républicaine de Remise des Diplômes qui était aussi l'occasion de fêter les 30 ans du Collège.

La salle du réfectoire était comble. Direction, élus invités, corps enseignant, élèves, tous avaient honoré de leur présence cette soirée conviviale à souhait !

Avant les discours de circonstance, la cérémonie a débuté par la prestation de chœurs de collégiens menée par leur professeur d'éducation musicale Carole Arquier.

Le Chef d'établissement, Philippe Bonnet a ensuite exposé les étapes de la vie du Collège depuis son inauguration en 1988, rappelant qu'en 1999 a eu lieu la construction du Gymnase, en 2002 celle du préau et en 2003 l'extension du self, l'agrandissement du CDI et l'ouverture de 3 classes supplémentaires. Un projet de 8218 m² qui a coûté à sa création 6 840 612 € ttc environ avec un taux de participation des communes de 35%.

Philippe Bonnet a rappelé que le Collège recrutait alors sur les Communes de La Roque d'Anthéron, Rognes et Saint-Cannat, et que 2013 a vu le départ des élèves de La Roque d'Anthéron vers le Collège Louis Philibert au Puy-Sainte-Réparate. Ainsi les effectifs qui avaient atteint 750 élèves tombent à 405 à la rentrée 2014 pour remonter à 470 en 2018 à la suite l'extension du secteur de recrutement à la commune de Charleval.

D'un point de vue pédagogique, le Collège a toujours été porté par des équipes dynamiques. Ce qui entre autres a valu l'ouverture en 2010 du Pass Sciences et en même temps de la section Euro espagnole qui a fermé en 2016 suite à la Réforme des Collèges.

Et pour les activités ludiques, nombre d'élèves se rappelleront avoir bénéficié dès 1989 la section Théâtre de Jean-Pierre Godfroi qui, grâce au soutien de la DRAC*, a pu obtenir d'être longtemps épaulé par une compagnie professionnelle en l'occurrence l'Atelier du Possible. D'autres se souviendront de leur intérêt pour la section Sportive Rugby ouverte de 2011 à 2017 sous la houlette de José Minne, professeur coordonnateur.

Au moment de sa prise de parole, Jacky Gérard a précisé que ce collège a été l'un des premiers "collège champêtre" et a toujours eu le soutien du Conseil départemental.

Après la Remise des Diplômes du Brevet des Collèges, les échanges se sont fait dans le brouhaha bien compréhensible d'une soirée très animée autour d'un apéritif copieux organisé par l'équipe de la cantine scolaire. Et Danièle Barbier était ravie de retrouver quelques-uns de ses anciens élèves arguant fièrement leur diplôme !

Alors... rendez-vous dans 10 ans... même jour, même heure ?

Dominique Camhi

Élue en charge de la Culture et de la Communication

*DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles



Les jeunes chanteurs menés par Carole Arquier



Jean-François Corno, Maire de Rognes, Mr Roques, premier Principal du Collège, Mme Sylve (ancienne Principale), Jacky Gérard, Maire de St Cannat, Philippe Bonnet et Mr Cheylan (anciens Principals)



Danièle Barbier, Anne-Paule Hergault, (A.I.L.) et des élèves fiers de leur diplôme !



Danièle Barbier et Mireille Catelin avec deux autres élèves



M. Roques, Jean-Pierre Godfroi & Bernard Colmet

Le collège public Les Garrigues a obtenu un taux de réussite de 93,41 % au Brevet (contre 87,19 % au niveau départemental et 88,04 % au niveau académique) et un taux de mention de 76,92 % (contre 69,00 % pour le département et 70,08 % pour l'académie).

Ses résultats lui ont permis d'obtenir 2 palmes dans le palmarès : une distinction attribuée aux établissements ayant plus de 50 présents au Diplôme National du Brevet et dont le taux de mention est compris entre 70 % et 80 %. Seuls 32,89 % des collèges en France ont obtenu des résultats au moins équivalents.

Source france-examen.com

PLANÈTE JEUNES... PREMIÈRE !

Belle initiative que cette journée dédiée aux jeunes St Cannadens le 20 avril...

Hakim Ben Haddi et toute l'équipe de l'Espace jeunes, sous l'égide de la Municipalité, préparent un programme de festivités qui aura de quoi réunir nombreux jeunes de la commune !

Tournoi de foot au Soccer Center

Sur les 3 terrains en gazon synthétique du Soccer Center situé sur le Plateau de la zone d'activités d'Éguilles, du foot en salle sera organisé de 14h à 18 h. Hakim y donnera rendez-vous à tous ceux intéressés par ces tournois qui se dérouleront dans une ambiance festive et bon enfant ! Deux minibus seront mis à disposition de ceux qui ne peuvent se déplacer par leur propre moyen.

Musique !

La journée se poursuivra Espace Yves Montand à partir de 19h.

Au programme, une démonstration de Hip Hop et la prestation de groupes st cannadens, Lamzy Mano et les Lighters entre autres. Du Rap et de la Musique actuelle pour satisfaire tout le monde ! Une buvette sera installée par l'équipe de l'Espace Jeunes.

Bravo pour cette action solidaire !

St Cannat Communication

Planète Jeunes

Samedi 20 avril
de 14h à 18h Foot au Soccer Center
Participation par équipe de 7 joueurs 50€
(environ 7€/joueur)
19h Espace Yves Montand - Entrée libre



LA LAÏCITÉ EN QUESTION

"Le terme de laïcité, aujourd'hui d'emploi courant, est créé à la fin du XIXe siècle, et s'avère difficile à définir. De fait, la laïcité doit s'envisager à plusieurs niveaux : philosophique, juridique et politique. Du point de vue philosophique tout d'abord, la laïcité va bien au delà de la séparation de l'Église et de l'État. Elle implique une conception des valeurs, de la société et de la République fondée sur la philosophie des Lumières, l'idée du progrès et la promotion d'une éthique non ancrée dans le religieux mais dans le rationnel.

Si aucune loi ne définit la notion de laïcité, cette dernière constitue indéniablement un concept juridique. La loi de 1905 qui met en place la séparation de l'État n'emploie pas le mot de laïcité et il faut attendre la loi de 1946 pour qu'elle soit érigée comme principe constitutionnel." Julie Le Gac, Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Paris Nanterre "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. (...) ". Article 1er de la Constitution du 4 octobre 1958.

Parce que la laïcité est un enjeu de société au cœur de l'actualité, cette question a atteint un point de sensibilisation qui en fait aujourd'hui l'un des tout premiers sujets du débat public.

Le livre géant de la laïcité

Mettre en lumière ce que notre société peut produire de meilleur !

Jean-Michel Aupy, Directeur de l'agence Hors Pistes, issu de l'univers de la bande dessinée, a souhaité apporter une réponse citoyenne aux différents attentats qui ont endeuillé la France ces dernières années avec ce qu'il sait le mieux faire...dessiner et communiquer.

Il part du constat que "la laïcité tout le monde en parle, mais personne ne l'explique au grand public d'une manière ludique, actuelle et percutante". La réponse créative est venue sous la forme d'un Livre Géant de la Laïcité mêlant histoire, droit et humour, conçu par l'équipe venelloise d'Hors Pistes Édition. La rédaction de l'ouvrage a été supervisée par Mr Rodrigue Coutouly (Référént Laïcité académique avec un groupe d'inspecteurs et d'enseignants) diligent par Mr Bernard Beignier (Recteur Aix/Marseille) puis revu et corrigé et validé par l'Éducation nationale dans le but de rendre plus pédagogique certains textes ou dessins.



©Agence Hors Pistes

Le but de cet ouvrage est de mettre en lumière ce que notre société peut produire de meilleur et rappeler les règles et les principes de ce que représente le mot "laïcité" est fondamental dans la société où nous évoluons. Car c'est ici, dans les institutions d'enseignement, dans la famille, dans la vie quotidienne que ce concept doit voir chaque jour sa

La Municipalité de St Cannat a adhéré à ce projet "citoyen" en achetant un lot d'ouvrages. Le livre sera offert aux élèves qui quittent le primaire pour entrer au collège, ainsi qu'à leurs enseignants.



traduction réelle et concrète.

"Parce que cette valeur républicaine qu'est la laïcité peut être encore aujourd'hui remise en question, il nous a semblé nécessaire d'expliquer à travers ce livre pourquoi la laïcité est la garante de toutes ces libertés acquises à travers notre histoire et notre actualité.

Ce livre a été conçu et corrigé par d'éminents spécialistes, enseignants et jeunes afin de le rendre accessible à tous et favoriser le dialogue entre parents / enfants ou éducateurs / élèves.

Nous avons voulu accompagner les textes par des dessins d'humour, pour qu'en quelques traits de crayon, petits et grands comprennent que la laïcité est une valeur fondamentale soutenant le bien-vivre ensemble et valorisant ce qui nous réunit." L'équipe de la rédaction Hors Piste.

La diffusion de ce livre a démarré en juin 2018 et a été distribué aux élèves du Pays d'Aix dans les communes qui en ont fait la demande et dans une version personnalisée à chacune d'elles.

La laïcité entre valeur pédagogique et sens du respect



©Agence Hors Pistes

En préambule du Livre Géant de la Laïcité, Bernard Beignier, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, souligne que "la laïcité est le produit de la longue histoire de la France." En effet, ajoute-t-il, "si la séparation des Églises et de l'État a été établie par la loi de 1905, l'idée de la neutralité religieuse de l'État et du respect de tous les cultes est antérieure."

Et de rappeler que "l'enseignement public est laïque depuis les lois du 28 mars 1882 et du 30 octobre 1886 qui instaurent l'obligation d'instruction, et la laïcité des personnels et des programmes."

Il précise que "ce principe qui concilie la liberté de chacun avec l'égalité de tous est clairement énoncé dans le code de l'éducation : la Nation fixe comme mission première à l'École de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité."

De son côté, Jacky Gérard, Maire de St Cannat et Conseiller Départemental des Bouches-du-Rhône, insiste sur la "nécessité d'offrir ce livre au plus grand nombre de jeunes St Cannadens, (...) afin qu'ils prennent conscience, avec leur entourage, de l'importance du mot "Respect" qui est le pendant de la Laïcité."

À son sens, "la laïcité n'est pas qu'un concept à l'histoire riche, et qui alimente chaque jour notre actualité. C'est un combat pour la liberté de chacun et le respect dû à la personne humaine. C'est un élément essentiel des Droits de l'Homme, une volonté de vouloir vivre tous ensemble dans le respect de nos diversités."

Exposition sur la laïcité

Le livre Géant de la Laïcité se décline en exposition avec 20 panneaux reprenant l'intégralité du contenu.

Le concept exposition reprenant la totalité du contenu du livre se déploie sur 22 panneaux soit 11 doubles roll-up.

L'Union des Maires des Bouches-du-Rhône met à disposition gracieusement cette exposition à ses 119 communes qui en font la demande, pour une durée de 12 jours.

À Saint-Cannat, nous la recevons salle du Conseil en mairie **DU LUNDI 11 AU VENDREDI 22 MARS !**



©Agence Hors Pistes

La laïcité, un enjeu de l'école républicaine

La laïcité constitue dès l'origine un enjeu de l'École républicaine.

De fait, l'école, gratuite depuis 1881, devient obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans, et laïque, en 1882. La loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire, proposée par le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry, remplace l'instruction morale et religieuse par l'instruction morale et civique, supprime le droit d'inspection et de surveillance des ministres du culte prévu par la loi Falloux et donne congé un jour par semaine aux élèves afin de faciliter l'exercice du catéchisme. En 1996, des séances d'éducation civique sont rendues obligatoires au collège. En 1999, cette discipline fait son entrée parmi les programmes du lycée sous le nom d'Éducation civique, juridique et sociale. En 2008, l'Instruction civique et morale apparaît dans les programmes du primaire.

À partir de la rentrée scolaire de septembre 2015, les élèves du primaire et du secondaire en France ont désormais dans leur emploi du temps un Enseignement moral et civique (EMC) : cette discipline remplace l'Instruction civique de l'école primaire, l'Éducation civique au collège et l'Éducation civique, juridique et sociale au lycée. L'enseignement moral et civique est évalué au sein des épreuves du diplôme national du brevet, mais pas au baccalauréat.

Il s'agit quasiment de la seule matière obligatoire du cursus pour laquelle il n'existe pas de corps d'enseignants dédié (elle est généralement professée par les enseignants d'histoire-géographie, sans formation spécifique), elle n'a pas de programme fixé, pas d'épreuve au bac et aucun coefficient dans la moyenne...



©gouv.fr

Dossier réalisé par St Cannat Communication

DANS NOS ÉCOLES

Un trimestre est déjà passé...



Des changements bien vécus
La rentrée de septembre a été marquée par quelques changements.

Cette année scolaire 2018/2019 voit le retour de la semaine de quatre jours mais avec des modifications horaires. Dorénavant, les élèves fréquentent l'école de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Cette nouvelle organisation donne pleinement satisfaction aux enseignants et aux parents. D'autant que les classes ont des effectifs moindres (24 à 26 élèves).

Pendant le temps périscolaire, la pause méridienne, la Municipalité, soucieuse du bien-être des élèves, propose des activités culturelles et/ou sportives conduites par du personnel qualifié. Ceci dans un esprit ludique et dans le respect des règles de vie en collectivité. Les élèves participent activement à ce projet.

Au retour des vacances, notre cuisinier Fabrice et son équipe ont pu apprécier l'installation du tunnel lave-vaisselle. Ce nouveau matériel facilite leur travail et permet une meilleure rotation entre les deux services de restauration scolaire. L'aménagement de la laverie comprenant l'achat et la mise en place du tunnel et de la hotte aspirante ont coûté 34 112 €ht.

Dans la cour de l'école maternelle, les enfants peuvent jouer en toute sécurité sur un sol souple amortissant renouvelé durant l'été.

Quant à nos Services Techniques, ils s'efforcent de mener à bien la maintenance des locaux (peintures, travaux d'entretien, d'aménagement...)

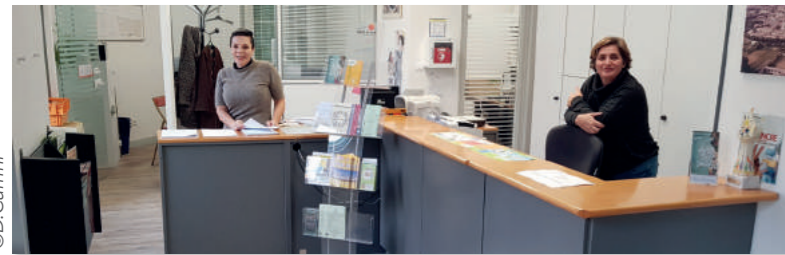
LE SERVICE ACCUEIL DE LA MAIRIE

Pour mieux répondre aux demandes des administrés

Les services municipaux de la Ville de Saint-Cannat représentent une soixantaine de personnes soucieuses d'offrir le maximum de services publics à la population.

Le Service Accueil est incontournable. Les agents municipaux qui y sont rattachés tentent de répondre le plus efficacement possible aux diverses demandes d'informations des administrés.

La Municipalité a aussi procédé récemment au réaménagement des locaux pour rendre cet accueil encore plus agréable, tout en maintenant une grande amplitude d'ouverture..



L'accueil guichet

En-dehors du standard à tenir et de l'accueil général destiné à conseiller et diriger les administrés, les agents municipaux dédiés à ce service vous renseigneront sur les formalités suivantes :

- État civil (Naissance - Mariage - Décès)
- Demande d'Actes
- Enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS)
- Réception des dossiers d'inscription aux écoles et au périscolaire
- Gestion des associations de la Ville
- Gestion des salles (location et réservation)
- Gestion du cimetière
- Nouveaux arrivants

Vous trouverez aussi à l'accueil le Service Élections et Recensement.

Les élèves et la commémoration du Centenaire 14-18

Le Maire et son équipe remercie les enseignants, les élèves pour leur participation aux différentes manifestations de commémoration du Centenaire de l'Armistice de la grande guerre.

Avec beaucoup d'intérêt, de concentration, nos jeunes saint cannadens ont assisté, à la bibliothèque, à la conférence de Jean-Philippe Liardet "La der des ders" et ont visité l'exposition portant un regard sur les combattants du village en 14-18 proposée par les Amis du Vieux St Cannat.

Avec l'ensemble de la population, ils ont assisté aux dépôts de gerbes aux monuments et chanté la Marseillaise.

Pour mieux comprendre la laïcité

Sachant l'intérêt que porte les élus et les enseignants sur le principe de la laïcité, du 11 mars au 22 mars se tiendra en Mairie, une exposition "Le grand livre géant de la laïcité" qui sera ouverte à tout public et spécifiquement à toutes les classes de nos écoles primaires. À l'aide de ce support, accompagnés par leurs professeurs, les élèves comprendront mieux la laïcité et en connaîtront son histoire.

Nous souhaitons que 2018/2019 dans sa continuité soit une année scolaire riche en découvertes et que tous, dans un esprit d'égalité, s'épanouissent en "apprenant".

Mireille Catelin,

Élue en charge des Affaires scolaires et l'équipe "Éducation"

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h à 11h55 et de 13h30 à 16h55

Samedi de 9h30 à 12h
04 42 50 82 00 / Fax 04 42 50 82 01
accueil.mairie@ville-saint-cannat.fr

Les démarches administratives en ligne

Carte d'Identité, Passeport biométrique, Carte grise & Permis de conduire

Presque tout peut désormais s'effectuer par internet.

C'est exclusivement en ligne que vous pourrez réaliser vos demandes, via le site officiel et gratuit de l'Agence nationale des titres sécurisés, l'ants.gouv.fr

Précisions

- Vous pouvez aussi effectuer ces démarches dans n'importe laquelle des 31 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil. Il vous faut prendre rendez-vous au préalable.
- Pour la Carte grise, vous pouvez aussi en faire la demande par l'intermédiaire d'un Professionnel de l'automobile habilité par le Ministère de l'Intérieur.

INFOS ÉLECTIONS
Nouvelles mesures

Prochaines élections

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019.

En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Les députés européens ou eurodéputés sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

Suite au Brexit, après les élections de mai 2019, la France disposera de 74 sièges +5, soit 79 eurodéputés

Qui vote aux élections européennes ?

- Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il est possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Inscriptions sur les listes électorales

- L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, les citoyens doivent procéder à leur inscription.
- Pour tout changement de domicile, l'inscription n'est pas automatique dans le nouveau lieu d'habitation et doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Nouvelles mesures visant à faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales

Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits, les lois du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales : le Répertoire Électoral Unique (REU).

Le REU entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019, pour une première utilisation programmée lors des élections européennes de mai 2019.

Créé par la loi n°2016-1048 du 1er août 2016, ce répertoire



Pour les citoyens, les conditions d'inscription sur les listes électorales ont été assouplies :

- À compter du 2 janvier 2020, les demandes d'inscription pourront être déposées, au plus tard, le sixième vendredi précédant le scrutin, soit 37 jours.
- À titre transitoire, entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin.

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est donc fixée au dimanche 31 mars 2019.

On assiste à la suppression des dates limites "historiques" du 31 décembre pour les inscriptions.

- Les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins pourront désormais s'inscrire sur la liste électorale de la commune de leurs parents (par exemple, cas des étudiants ou des jeunes travailleurs).
- La durée requise d'inscription sur le rôle fiscal afin de pouvoir solliciter son inscription sur la liste électorale communale sera réduite de cinq à deux ans.
- Un gérant ou un associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la deuxième fois consécutive pourra s'inscrire sur la liste électorale. Cette qualité devra toutefois être justifiée par des pièces qui seront listées ultérieurement par un arrêté du ministre de l'intérieur.
- Les personnes ayant acquis la nationalité française ainsi que les jeunes qui atteignent la majorité entre les deux tours de scrutin seront inscrits d'office par l'INSEE qui en informera la commune par le biais du REU.

Pour tout renseignement
Service Élection de la Mairie
04 42 50 82 14

INFORMATION CENTRE DES IMPÔTS



Nous avons été informés de la réorganisation des services fiscaux dans le département des Bouches-du-Rhône.

De ce fait, la Direction Générale des Finances Publiques a décidé que l'activité fiscale de la trésorerie de Lambesc sera transférée, à compter du 1er janvier 2019, vers le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Salon de Provence. La Trésorerie de Lambesc sera uniquement dédiée aux Collectivités territoriales.

Pour toutes les démarches relatives à leurs impôts, les administrés de Saint-Cannat devront désormais s'adresser au SIP de Salon de Provence :

SIP Salon de Provence
414 avenue de Wertheim
CS60004
13300 Salon-de-Provence
04 90 44 62 00
sip.salon-de-provence@dgfip.finances.gouv.fr

Une campagne d'information de l'État sera prochainement mise en place afin de mieux informer les usagers de ce transfert.

LE RECENSEMENT CITOYEN



Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

Comment se faire recenser ?

Le jeune mineur (16 à 18 ans) peut effectuer seul cette démarche ou se faire représenter par ses parents. Si vous avez oublié de vous faire recenser à 16 ans, il est toujours possible de le faire mais le jeune majeur doit effectuer seul cette démarche.

Quand se faire recenser ?

Les jeunes français doivent se faire recenser entre la date de leur 16^e anniversaire et les 3 mois suivants.

Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans effectueront cette formalité dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les jeunes gens qui acquiert automatiquement la nationalité française à 18 ans et/ou disposent de la capacité de décliner la nationalité française pourront effectuer leur recensement jusqu'à l'âge de 19 ans.

Le recensement, une obligation nécessaire

- pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.
- pour permettre à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Cette convocation intervient entre la date de recensement et vos 18 ans (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans).

- pour lui permettre ensuite de procéder à l'inscription du jeune sur les listes électorales, après lui avoir envoyé un courrier.

Le jeune majeur est donc inscrit d'office, sans faire de démarche particulière.

ATTENTION : en l'absence de courrier, il convient de s'assurer auprès de la mairie que l'inscription sur les listes électorales a bien été faite.

Où se faire recenser ?

- Auprès de la mairie
- En ligne, sur le site internet Service-public.fr

Pièces à fournir

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Carte d'identité

Une attestation de recensement vous sera remise. Il est primordial de la conserver précieusement. Aucun duplicata ne sera édité.

DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER

Il faut savoir qu'entre 2004 et 2015, les effectifs des sapeurs-pompiers volontaires ont diminué de plus de 14 000 bénévoles, alors que la protection des populations contre l'incendie repose à près de 80% sur eux.

École départementale des jeunes sapeurs pompiers

C'est pourquoi, en vue de former les sapeurs-pompiers de demain, une école départementale des jeunes sapeurs pompiers, la JSP13, s'est créée à Lambesc, et regroupe des jeunes de 14 à 18 ans des secteurs de Lambesc, Saint Cannat, Rognes, La Roque d'Anthéron, Alleins et Cazan.

Cette association, loi 1901, propose une formation, d'une durée de 4 ans, à l'issue de laquelle les jeunes obtiennent le Brevet National de Jeune-Sapeur-pompier, et deviennent sapeurs-pompiers volontaires à leur majorité.

Apprentissage des savoirs théoriques et pratiques

Intégrer cette école demande un gros investissement de la part du candidat, mais également du temps.

Les jeunes sont en effet sollicités les mercredis et samedis après-midi dans le cadre du suivi de cette formation. Ils peuvent également être appelés certains dimanches et jours fériés pour participer à des cérémonies, des défilés ou encore des rassemblements sportifs.

Durant ces 4 années, les JSP découvrent et acquièrent des savoirs théoriques et pratiques, par exemple, dans les domaines du secours à personnes, de lutte contre l'incendie et des réalisations de manœuvres. Ils pratiquent également, à un rythme soutenu, des activités physiques et participent à des rassemblements.

Les valeurs du respect, de l'engagement et de la solidarité leur sont transmises.



©JSP13

Ils sont actuellement 27 Jeunes Sapeurs pompiers à bénéficier de cette formation, qui est animée par 11 formateurs bénévoles.

Cette année, 17 d'entre eux ont fait partie d'un détachement dans l'Aude pour aider les sinistrés des dramatiques inondations.

Intégrer l'école départementale des JSP13

Pour intégrer l'école départementale des JSP13, plusieurs conditions sont requises (avoir entre 13 et 14 ans, être en bonne condition physique, être domicilié dans les Bouches-du-Rhône, rédiger une lettre de motivation,...) et réussir les épreuves de présélection qui ont lieu entre juin et septembre :

- Épreuves sportives
- Deux épreuves écrites (français et mathématiques)
- Un entretien oral (culture générale et évaluation de la motivation)

Pour plus de renseignement, rendez-vous sur le site www.jsp13.com ou www.sdis13.fr

SOUVENIR DU CENTENAIRE DE 14-18

Dimanche 11 novembre dernier, la cérémonie commémorative du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée devant une assemblée nombreuse autour du Maire de St Cannat Jacky Gérard, d'un très grand nombre d'élus municipaux, des représentants des Anciens combattants, du Corps des Sapeurs Pompiers de Lambesc et des officiers de la Gendarmerie et de la Marine. Nous saluons la présence des responsables du monde associatif, des enfants et de leurs parents.

Cette cérémonie a débuté au Monument aux Morts place de la République par une intervention du Président de la FNACA, Roger Roche, et un dépôt de gerbe. Elle s'est poursuivie au monument aux morts du cimetière où a été déposée la gerbe de la Municipalité. Les discours ont été prononcés par le Président Roche et le Maire qui a également lu un message du Président de la République. À l'issue de la minute de silence, La Marseillaise a été entonnée par quelques élèves des écoles de St Cannat et reprise par l'assemblée réunie. La cérémonie s'est poursuivie à la salle 4 septembre, autour d'un apéritif offert par la Municipalité et s'est clôturée par un dîner-concert organisé par la FNACA dans une ambiance très conviviale.

Par ailleurs le Président de la FNACA remercie l'équipe Culture pour son investissement dans l'organisation de la Commémoration du Centenaire de l'Armistice et qui a proposé le spectacle émouvant "Et l'acier s'envole aussi" du Théâtre du Maquis.

Même considération pour Dominique Romain et Thierry Jullien qui ont présenté des actions à la Bibliothèque : lectures d'extraits de Paroles de poilus de Jean-Pierre Gueno dites par les comédiens amateurs de l'Atelier du Possible, Dominique Higel, Joël Retailleau et Pascal Llinares ; un Atelier Philo destiné aux enfants autour du Devoir de mémoire animé par Aurélien Alérini ; une conférence menée par Jean-Philippe Liardet salle Artaud, "Des origines du conflit aux répercussions sur l'Europe".

Le Président est tout aussi reconnaissant à Albert Forissier des Amis du Vieux St Cannat pour avoir monté une Exposition sur des combattants St Cannadens de la grande guerre. Merci aux enseignants des classes Barbizet d'avoir amené leurs élèves la visiter, en l'occurrence Mme Esposito, Mme Blanc, Mme Doutréigne, Mr Bloch, Mr Malaize.

Une telle commémoration valait bien un engouement de cette ampleur !

D. Camhi Communication

DÉPÔT DU CARNET DE PRÉLÈVEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Les sociétaires doivent rendre leur carnet de prélèvement 2018/2019 après la fermeture générale, soit mi-janvier.

Ce carnet est un élément indispensable pour une gestion moderne et efficace du gibier de repeuplement pour la prochaine saison.

Merci de le déposer dans la boîte aux lettres de la Société de chasse à la Mairie.



Le cortège vers le cimetière



Recueillement au cimetière

Communiqué de l'ARAC

Le gouvernement a annoncé pour 2019 l'attribution de la carte du combattant aux militaires français ayant au moins 120 jours de présence en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964. L'ARAC (Association Républicaine des Anciens combattants) est à la disposition des Anciens Combattants d'Algérie qui réunissent ces conditions pour faire auprès de l'ONAC les démarches nécessaires.

Le Président,
Jean Lamprai
jeanlamprai@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2018

1°) Demande de subvention au Conseil départemental 13 au titre des travaux de Proxi

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental 13 pour l'attribution de 6 subventions au titre des Travaux de proximité 2018, pour les projets présentés ci-dessous, à un taux de 70%, pour un montant total d'investissements de 542.060,77 € et un total de subvention de 353.743,30 €.

N°	VOIRIE	PRIX € HT	Département PROXI 2017 70% (sur 85.000 €HT)	Autofinancement communal 30% minimum
1	Voirie 1 Chemin de Pauli Chemin du Puy	91 085,50	59 500,00	31 585,50
2	Voirie 2 Chemin de l'Arénier Rue Robespierre Chemin de Revouirrolles	96 903,40	59 500,00	37 403,40
3	Bâtiments communaux (filets anti-pigeons Suffren, sonorisation extérieure, verrière Barbizet, filtre piscine, porte restaurant scolaire, entrée crèche, Beach volley, store extérieur ancienne cave coopérative)	80 347,57	56 243,30	24 104,27
4	Voirie 3 Chemin des Ouides Vallon de l'Abéou	87 514,00	59 500,00	28 014,00
5	Voirie 4 Rue Victor Francen Chemin de Daubergue	90 653,30	59 500,00	31 153,30
6	Voirie 5 Chemin de Berre + stade	95 557,00	59 500,00	36 057,00

2°) Demande de subvention au Conseil départemental 13 au titre du "Plan air énergie climat"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental 13 pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif "Plan Air Énergie Climat Territorial" 2018, présentés ci-dessous, à un taux de 60%, pour un montant de subvention de 88.242,90 €.

N°	Plan Air Énergie Climat Territorial 2018	PRIX € HT	Département 60%	Bloc communal 40%
1	Modernisation de l'éclairage public : Allée des Sources Impasse chemin du Queyrelier Avenue Victor Hugo Avenue Pasteur Avenue Henri Barbusse et Camille Pelletan	147 071,50	88 242,90	Autofinancement communal : 20% 29.414,30 € Métropole : 20% 29.414,30 €

3°) Attribution de subventions à des associations

Le Conseil Municipal, décide d'allouer la somme globale de 517.850 € de subventions à des associations d'intérêt communal, sur un montant global voté au budget 2018 de 522.000 €.

4°) Convention d'objectif avec les A.I.L.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention d'objectifs à conclure entre la Commune et l'Association les Amis de l'Instruction Laïque, œuvrant dans le domaine de l'éducation populaire sur la Commune, pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 95 000 €.

5°) Convention d'objectif avec le Syndicat d'initiative

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention d'objectifs à conclure entre la Commune et le Syndicat d'initiative, œuvrant dans le domaine de l'activité touristique, culturelle et d'animation, pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 25 000 €.

6°) Convention d'objectif avec Enfants et loisirs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention d'objectifs à conclure entre la Commune et l'association Enfants et Loisirs, gestionnaire d'une crèche et d'une micro crèche associatives sur la Commune, pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 180 000 € pour la crèche et 52 000 € pour la micro crèche.

7°) Tarifs des Services périscolaires

Les tarifs des services périscolaires ont été définis en 2015. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider l'actualisation des tarifs périscolaires comme présenté ci-dessus.

Service	Tarifs à compter de septembre 2018
Restauration scolaire Repas enfants	3,40 € En cas d'oubli d'inscription : 4,70 €
Repas adultes	4,80€
Garderie maternelle	2,50€
Étude surveillée primaire	1,50

8°) Modification du règlement périscolaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider les modifications au règlement des services périscolaires.

9°) Modification au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider les créations et la suppression de postes comme mentionné ci-dessous au tableau des emplois.

- Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 1ère classe
- Création de deux postes d'Adjoint Technique Principal 2ème classe
- Suppression d'un poste de Chef de Service de Police Municipale Principal 1ère classe

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2018

1°) Modification d'une demande de subvention à l'État (DETR et DSIL)

En date du 21 février 2018, la commune a sollicité des subventions d'État en investissement, pour un montant global de 61.576 €, au titre de la DSIL et au titre de la DETR. La Préfecture a fait savoir que nos demandes ont été validées mais pour plus de simplicité d'instruction, elle nous demande de re-délibérer uniquement au titre de la DETR, à 70% (au lieu de FSIL 35% + DETR 35%).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter l'Etat pour une subvention au titre de la DETR 2018, de 43.103,20 € pour l'amélioration thermique des écoles et pour la pose d'une porte coupe-feu dans l'école Barbizet, soit 70% des investissements prévisionnels.

2°) DM N°1 sur le budget principal de la Commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la DM n°1 sur le budget principal 2018 de la commune présentée ci-dessous.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédits	Diminution de crédit	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2315-482-8 : Peintures et huissierie - divers bâtiments	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-482-8 : Peintures et huissierie - divers bâtiments	15 376,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D23 : Immobilisation en cours	15 376,40 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €

3°) Tarifs à compter du 1er janvier 2019 de la Taxe de séjour

L'article 44 de la loi n°2017-1775 de finances rectificatives pour 2017 entraîne une modification sur le calcul de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2019. Le barème de tarifs ci-dessous est proposé :

Nature et catégorie de l'hébergement	Tarifs possibles par nuitée soit par personne, soit par capacité d'accueil	Tarifs actuels	Tarifs proposés	Tarif total incluant la taxe additionnelle de 10%
Palace	entre 0,70 € et 4,00 €	3 €	3 €	3,30 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	entre 0,70 € et 3,00 €	2 €	2 €	2,20 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	entre 0,70 € et 2,30 €	1,50 €	1,50 €	1,65 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	entre 0,50 € et 1,50 €	1 €	1 €	1,10 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	entre 0,30 € et 0,90 €	0,90 €	0,90 €	1,99 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	entre 0,20 € et 0,80 €	0,75 €	0,75 €	0,82 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	entre 0,20 € et 0,60 €	0,50 €	0,50 €	0,55 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,22 €

Catégorie d'hébergement	Tarif possible	Tarif actuel	Bloc communal 40%	Tarif incluant la taxe additionnelle de 10%
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	Entre 1% et 5%	/	4%	4,4%

Désormais, les hébergements "en attente de classement" ou "sans classement" (cas des meublés de tourisme loués sur des plateformes internet) sont soumis à une tarification au pourcentage. Ce tarif est plafonné au tarif des hôtels 4*.

Les hébergements classés et les structures qui ne sont pas soumises à un classement (par exemple les chambres d'hôtes et les campings) ne sont pas concernés par cette tarification au pourcentage. Sont exonérés :

- enfants de moins de 13 ans
- bénéficiaires d'aide sociale : personnes âgées ou handicapées bénéficiaires d'une aide à domicile, titulaires d'une carte d'invalidité
- personnes exclusivement attachées aux malades
- mutilés, blessés et malades de guerre, fonctionnaires et agents de l'État dans l'exercice de leurs fonctions

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, D. Petit et C. Cany votant contre, M. Catelin, S. Meiffren, Y. Falchi, J. Levi Valensi s'abstenant, **décide** :

- D'adopter le barème des tarifs de la Taxe de séjour tel que présenté ci-dessus ;
- D'adopter le taux de 4% pour le calcul de la taxe de séjour pour les établissements non-classés ou en attente de classement ;
- De dire que la commune percevra et reversera la part départementale de la taxe de séjour de 10 %.

4°) Reversement par des plateformes internet de la Taxe de séjour

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De dire que les plateformes commerciales intermédiaires de paiement doivent collecter la Taxe de séjour et la Taxe additionnelle départementale sur chaque réservation faites en ligne à compter du 1er juillet 2018 (avec les tarifs 2018) ;
- De dire que ces plateformes doivent reverser ces taxes 2018 à la commune au plus tard le 1er février 2019 ;
- De dire qu'à compter du 1er janvier 2019, ces plateformes devront collecter la Taxe de séjour, pour le compte de la commune, et la Taxe départementale additionnelle.

5°) Modification au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la création et les suppressions de postes comme mentionné ci-dessus :

- Création d'un poste de Rédacteur
- Suppression d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2ème classe
- Suppression de deux postes d'Adjoint Technique
- Suppression d'un poste de Rédacteur Principal de 1ère classe
- Suppression d'un poste de d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques
- Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2ème classe
- Suppression d'un poste d'Agent de Maîtrise

6°) Nombre de représentants titulaires du personnel pour le Comité technique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dire que le Comité technique de la commune de Saint Cannat comptera 3 représentants du personnel et 3 représentants de la collectivité, soit 6 membres en tout.

7°) Convention de mise à disposition de locaux au CCAS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le projet de convention de mise à disposition de locaux au CCAS.

8°) Modification du règlement des services périscolaires

En date du 24 avril 2018, le Conseil Municipal validait les tarifs de la restauration scolaire à partir de septembre 2018 et le règlement des services périscolaires.

La CAF est en mesure de financer certains des accueils périscolaires s'ils sont organisés en ALSH (accueil de loisir sans hébergement), ce qui nécessite de modifier le règlement des services périscolaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le nouveau règlement municipal des services périscolaires.

9°) Convention avec la Métropole pour les transports scolaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la nouvelle convention relative aux transports scolaires avec la Métropole AMP avec le changement suivant : c'est un employé municipal qui sera régisseur de recettes, et non plus "sous-régisseur" de recettes pour le compte d'un régisseur métropolitain.

10°) Convention d'action foncière subséquente Métropole EPF PACA

Par la délibération n°2015-010 en date du 4 février 2015, la Commune de Saint Cannat décidait d'adhérer à la convention "multi-site" de l'Établissement public foncier (EPF) régional PACA et avec l'ex Communauté du pays d'Aix, en vue de faciliter les démarches d'acquisition foncière pour la réalisation de logements. Afin de continuer à bénéficier de ce service, il est désormais nécessaire de re-signer la convention avec la Métropole AMP.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention Habitat, avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, "subséquente" à la convention cadre conclue entre la Métropole-AMP et l'Établissement Public Foncier PACA.

11°) Droit de préférence sur les parcelles boisées AS20 et AS22

En tant que propriétaire des parcelles cadastrée section AT n°9 et AS n°21, la commune a été saisie d'un projet de cession de deux parcelles contiguës cadastrées section AS n°20 (3.753 m²) et n°22 (914 m²), représentant une surface totale de 4.667 m², sises au Plan d'Aigues.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, M. Hel, L. Straton, et C. Cany votant contre, décide de pour le droit de préférence :

- Exercer le droit de préférence sur les parcelles cadastrées section AS n°20 et n°22, sises lieudit Plan d'Aigues, au prix de quinze mille euros (15 000 €), au profit de la commune,
- Autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Monsieur l'adjoint à l'urbanisme, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des parcelles précitées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de, pour la demande de subvention au Conseil Départemental :

- Solliciter le Département des Bouches du Rhône pour cofinancer à hauteur de 60% les acquisitions présentées ci-dessus, soit une subvention de 9 000 €, ainsi que sur les frais notariaux,
- Autoriser Monsieur le maire, ou en son absence durable Madame la première adjointe, à signer tout document y afférant,
- Accepter les conditions de financement du Département.

12°) Demande d'intervention de la SAFER sur les parcelles n° F481 et F684

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière, la SAFER a informé la commune, le 19 juillet 2017, du projet de vente décrit ci-après :

Parcelles	Surface	Prix proposé par la SAFER
F n°481-684	7340 m²	6 000 € : tarif initial
		7 500 € pour prendre en compte l'installation récente d'une borne SCP

La Commune a demandé à la SAFER d'exercer son droit de préemption, avec les motivations suivantes : constitution de réserves foncières agricoles afin de compenser les terres annexées par le projet de déviation, et risque d'installation d'une activité artisanale potentiellement polluante. Afin de co-financer cette acquisition, la commune souhaite solliciter une subvention auprès du Département des Bouches du Rhône au titre des "Acquisitions de réserves foncières situées en zone naturelle ou agricole".

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des parcelles précitées, au prix de 7 500 €.
- De solliciter le Département des Bouches du Rhône pour cofinancer à hauteur de 60% les acquisitions présentées ci-dessus, soit une subvention de 4 500 €, ainsi que sur les frais notariaux.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou, en cas d'indisponibilité durable Monsieur l'Adjoint délégué à l'urbanisme, à signer tout document se rapportant à la présente affaire, notamment les actes afférents.
- D'accepter les conditions de financement du Département.

13°) Demande d'intervention de la SAFER sur la parcelle n° BR60

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière, la SAFER a informé la commune, le 23 avril 2018, du projet de vente décrit ci-dessous :

Parcelle	Surface	Prix notifié
BR n°60	6803 m²	21 000 €

La Commune a demandé à la SAFER d'exercer son droit de préemption, avec les motivations sont les suivantes : création de jardins familiaux ou rétrocession à un jeune agriculteur. Afin de co-financer cette acquisition, la commune souhaite solliciter une subvention auprès du Département des Bouches du Rhône au titre des "Acquisitions de réserves foncières situées en zone naturelle ou agricole".

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, M. Hel, L. Straton, G. Cany, P. Jullian s'abstenant, décide pour la demande d'intervention de la SAFER :

- D'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle précitée.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou, en cas d'indisponibilité durable Monsieur l'Adjoint délégué à l'urbanisme, à signer tout document se rapportant à la présente affaire, notamment les actes afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide pour la demande de subvention au Conseil Départemental :

- De solliciter le Département des Bouches du Rhône pour cofinancer à hauteur de 60% les acquisitions présentées ci-dessus, soit une subvention de 12 600 € ainsi que sur les frais notariaux.
- D'autoriser Monsieur le maire, ou en son absence durable Madame la première adjointe, à signer tout document y afférant
- D'accepter les conditions de financement du Département.

CONSEIL MUNICIPAL

14° Demande d'intervention de la SAFER sur les parcelles CC168, CC169, CC170

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière, la SAFER a informé la commune, le 23 avril 2018, du projet de vente décrit ci-après :

Parcelles	Surface	Prix de rétrocession à la commune
CC n°168-169-170	8252 m²	18 100 €

La Commune a demandé à la SAFER d'exercer son droit de préemption, avec les motivations suivantes : constitution de réserves foncières agricoles afin de compenser les terres annexées par le projet de déviation pour activités agricoles ou équipements publics de plein air.

Afin de co-financer cette acquisition, la commune souhaite solliciter une subvention auprès du Département des Bouches du Rhône au titre des "Acquisitions de réserves foncières situées en zone naturelle ou agricole".

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, M. Hel, L. Straton et G. Cany s'abstenant, décide pour la demande d'intervention de la SAFER :

- D'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des parcelles précitées.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou, en cas d'indisponibilité durable Monsieur l'Adjoint délégué à l'urbanisme, à signer tout document se rapportant à la présente affaire, notamment les actes afférents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide pour la demande de subvention au Département :

- De solliciter le Département des Bouches-du-Rhône pour cofinancer à hauteur de 60% les acquisitions présentées ci-dessus, soit une subvention de 10 860 € ainsi que sur les frais notariaux.
- D'autoriser Monsieur le maire, ou en son absence durable Madame la première adjointe, à signer tout document y afférent.
- D'accepter les conditions de financement du Département.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2018

1°) DM n° 2 sur le budget principal de la Commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la DM n°2 sur le budget principal 2018 de la commune comme présenté ci-dessous.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédits	Diminution de crédit	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-658-020 : charges diverses de la gestion courante	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65888-020 : Autres	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-758-01 : Produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €
R-7588-020 : Autres produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
TOTAL R 76 : Autres Produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2112-379 : Achat terrain rond-point de la Pile	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-524-6 : Cuisine - Gros matériel	0,00 €	2 250,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	47 250,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-494-8 : Jeux d'extérieurs	0,00 €	4 678,40 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-507-8 : Amélioration des fontaines publiques	0,00 €	5 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-519-2 : Écoles et bâtiments municipaux	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-528-0 : Épicerie sociale	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-531-4 : Aménagement quartier de la Seigneurie	75 928,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	75 928,40 €	26 278,40 €	0,00 €	0,00 €
D-458106-4581-6 : Pluvial (engagement avant 13-12-2017)	0,00 €	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 458106 : Pluvial (Eng avant 13-12-2017)	0,00 €	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	75 928,40 €	75 928,40 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

2°) Subvention au Comité des Fêtes pour l'organisation de la Fête Notre Dame

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, M. Catelin ne prenant pas part au vote (via la procuration à M. Iglesias), décide de voter les attributions des deux subventions présentées ci-dessus au Comité des fêtes de Saint Cannat : 1.142 € pour la prise en charge de la pena qui était financée les années passées par le Club taurin ; 2.975 € relatifs au reversement des droits de places encaissés lors de la Fête Notre Dame 2018, sous réserve d'éventuels chèques des forains qui ne seraient pas honorés.

3°) Précision apportée à la taxe de séjour

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la période de perception du 1er janvier au 31 décembre de l'année ; dire que les loueurs doivent reverser la Taxe de séjour collectée avant le 31 janvier de l'année n+1 ; valider les cas d'exonérations (personnes mineures ; titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la Commune, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire, les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant fixé par une délibération du Conseil municipal à 15€.)

4°) Tarif de location des salles municipales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le rajout de la cause de gratuité de la location des salles Revol, Artaud et du 4 Septembre pour l'anniversaire d'un administré de 100 ans et pour les anniversaires suivants.

5°) Adhésion à un contrat groupe avec le CDG13 "Mutuelle Santé"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la convention de participation portée par le CDG13 pour le risque "santé" à compter du 1er janvier 2019, pour une période de 6 ans, prorogeable 1 an ; de fixer le montant de la participation financière de la commune à 25 € par agent et par mois pour le risque "santé", proratisé en fonction du temps de travail, à compter du 1er janvier 2019,

6°) Adhésion à un contrat groupe avec le CDG13 "Mutuelle Prévoyance"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la convention de participation portée par le CDG13 pour le risque "Prévoyance" à compter du 1er janvier 2019 pour une durée de 6 ans, prorogeable 1 an ; de fixer le montant de la participation financière de la commune à 12,5 € par agent et par mois pour le risque "Prévoyance", proratisé en fonction du temps de travail, à compter du 1er janvier 2019.

7°) Adhésion à un contrat groupe avec le CDG13 "Assurance statutaire"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à compter du 1er janvier 2019 au contrat d'assurance groupe (2019-2022) et jusqu'au 31 décembre 2022, conformément aux taux ci-dessous.

Pour les agents relevant de la CNRACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales) : Décès : 0,15% ; Accident du travail et maladie du travail : 2,5% (franchise 15 jours) ; Congé longue maladie et Maladie longue durée : 1,30%. Ces taux étant appliqués sur la masse salariale.

8°) Modification au régime du RIFSEEP

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider les modifications à la délibération n°2017-070 en date du 12 décembre 2017, tel que présentées ci-dessous et de dire que les autres dispositions de la délibération restent inchangées.

1. Modification de l'article 2 de l'annexe de la délibération n°2017-070, relatif à l'IFSE

Dans la partie "Modulation de l'absentéisme du fait des absences" qui précise notamment que :

En cas d'absence pour cause de maladie ordinaire, de longue maladie ou de maladie longue durée, le taux de l'IFSE versée sera le suivant :

- pendant le 1er mois : 100% de l'IFSE
- pendant les 2^{ème} et 3^{ème} mois : 50% de l'IFSE
- A partir du 4eme mois : 25% de l'IFSE

Il y a lieu de préciser que :

- Pour la maladie ordinaire, le calcul se fait en année glissante,
- Pour les congés de longue maladie et la maladie longue durée, l'IFSE revient à son taux plein à la reprise du travail à temps plein (proratisé si reprise à temps partiel).

2. Modification de l'article 3 de l'annexe de la délibération n°2017-070, relatif au CIA

Il est nécessaire de modifier la durée de prise en considération des absences pour le Complément indemnitaire annuel (CIA). Pour l'année 2018, qui est l'année de transition, la période prise en considération ira du 1er novembre 2017 au 30 septembre 2018 (soit 11 mois). Les années suivantes, la période prise en considération ira du 1er octobre de l'année n-1 au 30 septembre de l'année n (au lieu du 1er novembre au 31 octobre)

3. Insertion des plafonds pour le grade des Assistants de conservation du Patrimoine et des Bibliothèques

Suite à la parution de l'arrêté ministériel en date du 14 mai 2018, il y a lieu d'intégrer dans l'annexe de la délibération le grade des Assistants de conservation du Patrimoine et des Bibliothèques.

4. Augmentation du montant de base du CIA pour l'année 2018

La délibération n°2017-070 relative au RIFSEEP, précise que le montant du CIA (complément indemnitaire annuel) est de 450 €. Pour l'année 2018, ce montant est porté à 500 €.

9°) Politique sociale à destination des agents

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier la délibération n°2014-104. Pour l'année 2018, d'attribuer des titres cadeau à destination des agents relevant des grades visés ci-dessus, au lieu des montants votés le 9 décembre 2014, des montants suivants : 120 € pour les agents de catégorie C ; 115 € pour les agents de catégorie B ; 110 € pour les agents de catégorie A.

10°) Approbation des rapports de CLECT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les rapports de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) portant évaluations des charges transférées pour chaque commune membre de la Métropole et chacune des compétences transférées ou restituées.

11°) Convention de Maitrise d'ouvrage délégué avec la Métropole AMP

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la convention de Maitrise d'ouvrage déléguée (MOD) pour de nouvelles opérations d'investissement pour le compte de la Métropole (qui remboursera ces dépenses) ; De confirmer les articles 5 et 10 de la délibération du bureau métropolitain n°FAG 001-3879/18/BM en date du 28 juin 2018, relatifs à la commune de Saint Cannat ; De préciser que le cout de l'opération "Amélioration de la suppression, construction d'un local - Secteur Clos du Roy" (annexe n°3 de la convention n°18/0173) est de 231.000 € TTC, et de valider l'avenant n°1.

12°) Refus du transfert de la Taxe de séjour à la Métropole

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert des recettes de la taxe de séjour à la Métropole Aix Marseille Provence suite au transfert de la compétence Tourisme.

13°) Acquisition de terrains à l'allée des Ferrages

L'allée des Ferrages, voie ouverte à la circulation publique, est constituée de plusieurs parcelles qui appartiennent à différents propriétaires de terrains limitrophes. Afin de régulariser la situation foncière et administrative de cette voie, les opérations suivantes sont nécessaires : Découpage parcellaire de l'extrémité Est de l'allée des Ferrages ; Cession-acquisition par la commune des parcelles composant la voie (incorporation dans le domaine privé de la commune) ; Incorporation de ces parcelles dans le domaine public communal.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena votant contre, M. Hel et L. Straton s'abstenant, décide d'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Monsieur l'adjoint à l'urbanisme, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des parcelles composant la voirie de l'allée des Ferrages et ses accessoires de voiries.

14°) Acquisition d'une bande de terrain sur la traverse Sainte Marguerite

Afin d'en garantir la sécurité et l'accès, l'élargissement de la traverse Sainte Marguerite s'avère nécessaire.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, G. Cany et M. Hel s'abstenant, P. Vidalou, V. Olivari et S. Ellena votant contre, décide d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession d'une bande de terrain d'une superficie d'environ 100 m² qui avait été mentionnée au permis de construire à la société Bouygues Immobilier pour l'opération "Terres de Provence".

15°) Autorisation de déposer une autorisation d'urbanisme pour un chapiteau

L'association Le Fil d'Ariane souhaite installer un chapiteau sur la parcelle municipale cadastrée BZ 1, entre le garage municipal et la salle Yves Montand. Ce projet est soumis au dépôt d'une autorisation d'urbanisme.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, P. Vidalou et V. Olivari votant contre, G. Cany s'abstenant, décide d'autoriser l'association Le Fil d'Ariane, représentée par Monsieur Michaël Vessereau, à déposer une autorisation d'urbanisme, sur la parcelle municipale cadastrée BZ 1, pour le projet décrit ci-dessus.

18°) Échange de terrains au rond-point de la Pile

En 2007, Monsieur Michel Olive acceptait un échange de terrain avec une soulte de 20.000 € en sa faveur, pour permettre la réalisation du rond-point de la Pile. Or cet échange intégrait la cession d'un terrain classé dans le domaine public de la commune (voirie), inaliénable sans un déclassement dans le domaine privé de la commune. L'échange n'a donc pas abouti. Afin de faciliter cette cession, il a été convenu de retirer le terrain classé en domaine public de l'accord initial, en contrepartie d'un prix plus élevé. Avant la construction du rond-point, cette parcelle supportait un bâti (ancienne maison garde barrière).

Parcelles à acheter à Monsieur OLIVE		
N° cadastral (avant remaniement cadastral)	Superficie de la parcelle	Superficie achetée
AP 14	791 m ²	791 m ²
AP 16	819 m ²	6 m ² (qui "empiète" sur le Chemin de la Diligence) lot M du plan géomètre

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, P. Vidalou, V. Olivari et G. Cany s'abstenant, décide de valider les acquisitions foncières présentées ci-dessus, au prix de 40.000 € ; de solliciter un fonds de concours auprès de la Métropole AMP à hauteur de 50 % de l'achat et des frais afférents (notaire, géomètre) et une subvention de 20 % au Département des Bouches du Rhône, au titre de "l'aide aux acquisitions foncières et immobilières" sur l'achat et les frais afférents.

19°) Ouverture dominicales des commerces

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable sur la dérogation au principe du repos dominical : dimanche 16 décembre 2018, dimanche 23 décembre 2018 et dimanche 30 décembre 2018.

16°) Acquisition parcelle en zone agricole

En date du 29 juillet 2017, le maire a demandé par courrier à la SAFER d'exercer son droit de préemption, sur les parcelles cadastrées F481 et F684, d'une superficie de 7.340 m², mises à la vente par Monsieur Joseph Saliba.

Le montant initial de la vente était de 7.500 €, que la commune avait validé. Or la SAFER est "intervenue en réduction de prix" et a proposé un montant de 6.000 € que le vendeur n'a pas accepté. Conformément à la réglementation, le vendeur a dû retirer sa vente. La commune peut désormais proposer à Monsieur Saliba l'achat des parcelles susmentionnées pour le montant de 7.500 €.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, P. Vidalou, G. Cany et V. Olivari s'abstenant, décide d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des parcelles précitées, au prix de 7.500 € et précise que les frais relatifs à cette procédure seront pris en charge par la commune.

17°) Échange de terrains au chemin de Collavéry

Un échange de terrain très ancien, probablement datant des années 50 ou 60, avait été convenu entre la municipalité et le père de Monsieur Michel Olive aux "noisetiers", pour détourner le chemin de Collavéry qui passait devant la ferme de la Pile. Il y a lieu de régulariser administrativement cet échange.

Parcelle municipale à céder à Monsieur Olive	Parcelles de Monsieur Olive à céder à la municipalité	
Cadastrée n°AL 10 Superficie : 887 m ²	Cadastrée n°AP 01 Superficie : 145 m ²	Cadastrée n°AP 02 Superficie : 479 m ²
Superficie totale : 624 m ²		

Cet échange devra conserver d'éventuelles servitudes.

Les terrains échangés ont une valeur estimée de 3.000 €.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, G. Cany, V. Olivari, M. Hel, L. Straton et P. Vidalou s'abstenant, décide de valider l'échange présenté ci-dessous, sans soulte, vu l'accord écrit de Monsieur Michel Olive en date du 8 octobre 201 et de dire que la municipalité prendra en charge l'ensemble des frais afférents à cet échange,

DOSSIER EMPLOI

L'EMPLOI À SAINT-CANNAT

Dans un pays où le chômage stagne autour de 10% depuis plusieurs années, l'emploi est devenu un sujet majeur, voire sensible sur l'ensemble des territoires. Après plusieurs crises mondiales et successives depuis les années 1970, le marché de l'emploi est marqué par l'incertitude. En effet, lorsque certains français n'ont pas à se soucier de trouver un emploi, d'autres ne savent pas s'ils le garderont.

En Provence Côte d'Azur, le chômage se situe à 10,6% de la population active, notre région se retrouve ainsi au 11eme rang national. Les Bouches-du-Rhône avec un taux de chômage de 11% se situent au-dessus de la moyenne régionale, avec un chômage élevé chez les jeunes de 16 à 25 ans.

ZOOM SUR SAINT-CANNAT

Le taux de chômage à Saint-Cannat est de 9,7% avec un taux de chômage plus important pour les femmes et les jeunes de 16 à 25 ans.

ATOUTS EMPLOI

Cette opération, portée par les Bureaux de l'Emploi de Coudoux, Éguilles, Lambesc, Rognes, Saint-Cannat et Ventabren s'adresse aux bénéficiaires des minimas sociaux et aux personnes éloignées de l'emploi.

Objectifs de l'action

- leur redonner confiance en eux,
- reposer les cadres du monde du travail,
- redonner du lien social,
- leur faire connaître des structures d'insertion et découvrir le travail réalisé au sein de ces structures,
- valoriser le travail en insertion.

Pour ce faire, Atouts Emploi se décline en trois ateliers qui se déroulent respectivement à Lambesc pour le Théâtre, à Éguilles pour le Conseil en Image et à Saint-Cannat pour la Sophrologie.

Le Monde du Travail par l'Insertion

Cette action a été clôturée le 23 novembre dernier à Saint-Cannat par une journée sous le thème "Le Monde du Travail par l'Insertion" à laquelle ont été conviées, outre le public éloigné de l'emploi, les structures d'Insertion : La Fibre Solidaire, Remise en Jeux, Les Ateliers de la Trévaresse et BTP Emploi.

Les partenaires institutionnels de l'insertion étaient également présents : Le Pôle d'Insertion, Le PLIE, Pôle Emploi, Mission Locale.



©H. De Montcuit

Des personnes éloignées de l'emploi ont pu exprimer leur satisfaction de retrouver une place dans le monde du travail avec des structures qui les accompagnent dans leur démarche.

Par ailleurs, cette journée était également ouverte au grand public qui a pu découvrir les produits issus des ateliers d'insertion en lien avec une véritable préoccupation sociétale : l'Économie Sociale et Solidaire mais aussi la protection de notre planète en réduisant le gaspillage de matières premières et en luttant contre la pollution.

Cette journée a reçu l'approbation du public éloigné de l'emploi, des partenaires de l'insertion et des visiteurs, et cela est très encourageant pour la suite.

Maryse Casanova,
Agent d'écoute et d'accompagnement social
Bureau de l'Emploi

LE PLATEAU ÉCONOMIQUE DE LA PILE

Situé à 15mn d'Aix-en-Provence, le Plateau d'activités de La Pile est un lieu de vie et d'échanges où nombreuses entreprises se sont implantées.

► Les emplois

Ce sont 140 entreprises qui composent La Pile, représentant divers domaines d'activités (industrie, service, commerce, BTP...).

Et ce sont plus de 600 emplois concernés.

► L'APAEP

L'Association des Entreprises du Plateau d'Activités Économiques de La Pile a pour principal objectif de promouvoir le Plateau d'Activités Économiques de La Pile et de la Pile Budéou et de fédérer les entreprises qui y sont implantées. En partenariat avec la Municipalité, la sécurisation de la zone est aussi l'une de ses priorités.

Elle organise aussi des manifestations à caractère économique et des rencontres à caractère culturel, ludique, sportif ou de loisir.

Elle participe au rapprochement des 3 zones (Lambesc - Éguilles - La Pioline) et travaille en étroite collaboration avec les différents organismes pour l'emploi de notre secteur notamment avec le Bureau de l'Emploi à St Cannat.

Pour toute information, conseils, stages, demandes ou offres d'emplois, contactez l'Association des Entreprises du Plateau d'Activités Économiques de La Pile.

APAEP

Association des Entreprises du Plateau d'Activités Économiques de La Pile
04 42 50 60 64
04 42 96 39 26
contact@entreprises-saint-cannat.org
apaep.com

LE BUREAU DE L'EMPLOI À ST CANNAT Une aide efficace

Qu'est ce qu'un B.M.E ?

L'existence du Bureau Municipal de l'Emploi est avant tout issue de la volonté politique de la Commune de favoriser l'insertion professionnelle de ses administrés.

C'est un service de proximité destiné à lutter contre le chômage et associé parfois au développement économique local.

Il s'agit d'un lieu "ressources" mis à disposition du grand public et des employeurs par la commune qui mobilise tous les partenaires concernés par le domaine de l'emploi et de la formation.

Son fonctionnement repose sur :

- L'accueil, l'écoute, l'information, le conseil et l'orientation du public à la recherche d'un emploi, d'une formation, et ou d'une reconversion professionnelle et ou d'informations diverses
- Des créateurs d'entreprises
- Des employeurs
- La mise à disposition d'offres d'emplois et la mise en relation de celles-ci avec les demandeurs d'emplois
- L'accueil et l'animation des partenaires et l'organisation de leur interventions
- Les prescriptions dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE)
- L'organisation d'action de développement local (Chantiers d'insertion, Salons, Forums).

Lieu d'accueil et service de proximité

Le Bureau Municipal de l'emploi situé Rue Salengro dispose d'un lieu d'accueil et de consultation, d'outils informatiques avec accès internet pouvant être mis à la disposition du public.

La Mission Locale et Pôle emploi y assurent leurs permanences.

Le Bureau Municipal de l'Emploi n'a pas vocation à se substituer aux services publics de l'emploi ni aux différentes structures travaillant à l'insertion professionnelle du public. Il complète et facilite leur action et leurs dispositifs par un service de proximité et la prise en compte de la situation globale des individus.

Les responsables et techniciens des B.M.E. du Pays d'Aix travaillent en réseau afin d'échanger sur leurs expériences et leurs pratiques et mutualiser ainsi leurs compétences.

Monique Guillet,

Élue en charge du CCAS

Bureau de l'Emploi

Maryse Casanova,
Agent d'écoute et d'accompagnement social
Rue Salengro - 04 42 50 82 26

SUPERMARCHÉ, STATION SERVICE ET FAST FOOD ESPACE DAUMAS

Si la création d'une surface alimentaire et d'une station service était attendue par les St Cannadens, l'arrivée du fast-food Mc Donald's touche une nouvelle population.

Ce projet d'implantation commerciale à l'entrée de ville était en préparation depuis 2013. Il va sans dire que le Pays d'Aix en a tenu compte pour l'aménagement du carrefour d'accès. Aujourd'hui, compte tenu des ralentissements de circulation que cela provoque sur la Rdn7, la Municipalité est en discussion avec le service "Urbanisme et aménagement" du Territoire du Pays d'Aix pour pallier cet inconvénient et trouver rapidement une solution efficace.

Cela donne une idée de la fréquentation importante de la zone et rappelle en quelque sorte que la création de l'Espace commercial Daumas a apporté à la commune un lieu de vie supplémentaire et une opportunité d'offres d'emplois assez conséquente.

Qu'il s'agisse du Mc Donald's ou du U Express, les deux grandes enseignes ont eu le soutien des institutionnels Pôle Emploi et Mission Locale pour effectuer leur recrutement. Elles ont également pu largement compter sur la participation et l'aide locale du Bureau de l'Emploi de Saint-Cannat pour mener à bien leur recrutement notamment dans le cadre de la collecte des CV de candidats st cannadens mais également des communes voisines et pour assurer les premiers entretiens.

Par ailleurs, des réunions ont été mises en place, en mairie, pour permettre à Jean-Stéphane Weckerlin, Gérant de l'établissement Mc Donald's, et Vincent Moreno, Directeur de U Express, de présenter leur structure et de rencontrer les candidats potentiels.

Ces diverses démarches ont donné un nombre d'embauches encourageant.

Il va sans dire que la collaboration du Bureau de l'Emploi avec Mc Donald's et U Express continue pour satisfaire les besoins en recrutements présents et futurs.

SUPERMARCHÉ U EXPRESS



► Création d'une vingtaine d'emplois à St Cannat

Les prémisses du groupement U remontent en 1894 autour d'une centrale d'achat et en 1920 par la création du Comptoir Coopératif d'Achats, au sein duquel se développe l'enseigne Unico. C'est en 1983 qu'apparaît la coopérative de commerçants "Système U", 4ème groupe français de distribution alimentaire. La lettre U d'Unico est choisie pour créer un dénominateur commun aux enseignes du groupe, et le choix du nom Système fait référence au fonctionnement des adhérents de la coopérative qui rassemble aujourd'hui les enseignes Hyper U, Super U, U Express et Utile. La signature des Magasins U, "Commerçants autrement", se fonde sur 5 piliers clés : l'hyper-proximité, le primat de l'humain, le lien, la responsabilité et l'innovation.

U Express, créé en 2008, se caractérise par son concept moderne, avec une offre large et profonde, notamment de produits frais, qui couvre les essentiels du non-alimentaire.

► U Express à Saint Cannat

Première moyenne surface de St Cannat, U Express, s'étend sur 950 m² d'espace de vente auxquels il s'agit d'ajouter environ 500 m² de réserves avec un parking et une station service. Ce projet répond à une forte demande de la population qui allait faire ses courses à l'extérieur de la commune.

Un accompagnement important a été mis en œuvre par le Bureau Municipal de l'Emploi afin d'aider au recrutement des employés de Super U. Une étroite collaboration avec le Pôle Emploi et le Directeur de l'enseigne (Entretien, Réunion en Mairie) a permis le recrutement de 13 personnes dont 8 résidentes de la commune de Saint-Cannat.



Inauguration du supermarché

L'accélérateur de l'emploi en Provence



L'Accélérateur de l'emploi en Provence fait partie des mesures mises en place par les Bouches-du-Rhône pour booster l'emploi sur le territoire. Premier du genre en France, c'est un lieu unique et une équipe dédiés au sein même de l'Hôtel du Département à Marseille.

Le but ? Accompagner les bénéficiaires du RSA dans leur recherche et les préparer à des mises en situation réelles d'entretien d'embauche, en leur donnant les clés pour optimiser leur positionnement face à des recruteurs.

Au sein de cet espace dédié, chaque semaine, 30 bénéficiaires du RSA, conviés via leur pôle d'insertion, participent à une journée de préparation accélérée à travers un parcours de 6 ateliers : métiers, photo, coaching, Contrats aidés, entretien individuel, simulation d'entretien.

À l'issue de ce parcours, les bénéficiaires du RSA sont ainsi prêts pour une séquence de jobs dating qui se tient une fois par mois au sein de l'Accélérateur de l'emploi lors d'une journée thématique consacrée à un secteur d'activité. Chacun peut alors rencontrer des experts pour connaître les attentes des entreprises du secteur d'activité concerné et échanger directement avec les recruteurs.

Plus de 1 000 candidats ont déjà bénéficié des services de L'accélérateur de l'emploi !

Plus d'infos sur le site dédié aux professionnels de l'Accompagnement à l'Emploi des Bouches-du-Rhône
www.accelerateuremploi-provence.com

NOUS AVONS RENCONTRÉ VINCENT MORENO, À LA DIRECTION DE U EXPRESS DEPUIS L'AUTOMNE DERNIER

ENTRETIEN AVEC VINCENT MORENO, JEUNE ENTREPRENEUR ENGAGÉ



Vincent Moreno

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre cursus et votre parcours professionnel ?

Après un Bac S, j'ai intégré l'école de commerce Kedge pour préparer un Bachelor en Gestion d'entreprise, Création et reprise d'entreprise.

Dans ce cadre, j'ai fait quelques stages à l'étranger. Après une expérience de Directeur commercial de pharmacie, j'ai travaillé dans la grande distribution, chez Super U. Et aujourd'hui me voilà Directeur du supermarché U Express.

Qu'est-ce qui vous a attiré au départ dans ce métier ?

Tout d'abord la diversité des activités, la polyvalence des possibilités d'actions. Cela représentait aussi pour moi un vrai challenge. Accomplir un métier qui me permette d'être autonome, ce que la philosophie du groupe U m'autorise. Et puis l'aspect "formateur" de ce poste n'était pas pour me déplaire. Évoluer, mettre à l'épreuve mes compétences.

U Express est la première moyenne surface de St Cannat. Pourquoi le choix de l'enseigne "U Express" ?

Comme je l'ai dit, chez U Express un chef d'entreprise est indépendant. C'était pour moi un critère de choix essentiel. La proximité, le service client, les valeurs locales sont aussi des paramètres qui ont compté. Aujourd'hui l'enseigne est tournée de plus en plus vers le bio, les produits qualité. Je pense que c'est ce qui correspondait le plus à la ville de St Cannat.

La population st cannadène est donc satisfaite...

Pour l'instant nous avons un fort taux de contentement et nous avons l'impression de répondre à la demande des St Cannadens... À part quelques personnes qui m'ont parlé du prix de certains produits. Il n'est pas possible de s'aligner sur des formats Hyper. Les volumes sont différents, les organisations également. Ce n'est pas le même métier. Nous privilégions la proximité clients, le service, la qualité avec cependant une politique tarifaire performante. Une entité économique doit couvrir ses charges de structure.

Le mot d'ordre de U Express est de proposer la meilleure qualité de produits au prix les plus attractifs. C'est pourquoi nous recrutons nos fournisseurs via la Centrale d'achat Mistral à laquelle Système U s'est ralliée en 2010. Une Centrale d'achat puissante, capable de négocier les meilleurs prix.

Que dire précisément de la qualité des produits U Express ?

Cela fait un moment que je consomme des produits U. Ce sont des produits de qualité. D'après l'étude d'un journal de grande distribution, la marque U est la deuxième MDD (Marque de Distribution) préférée des français derrière Leclerc... Ce n'est pas pour rien. La marque U est très bien vue et a un très bon rapport qualité-prix. C'est en quelque sorte l'objectif de U. Je le répète, tous les propriétaires de U sont indépendants dans leur magasin. On choisit nos produits.

On sait que les Magasins U soutiennent la filière La Nouvelle Agriculture® de la Coopérative Terrena dont le but est de développer une agriculture "écologiquement intensive". Il existe une boucherie dans votre supermarché... Est-elle liée à cet engagement ?

Nos produits sont 100% français. Comme vous le précisez, les Magasins U s'engagent dans une démarche agricole alternative qui fait émerger de nouvelles pratiques plus respectueuses des hommes et de la nature en soutenant la Filière La Nouvelle Agriculture® de la Coopérative Terrena qui rassemble des éleveurs français. Terrena intègre notamment la démarche Bleu-Blanc-Cœur engagée dans une volonté d'amélioration de la teneur nutritionnelle en Oméga 3 de notre alimentation reconnue par les ministères de la santé et de l'agriculture.

Pour U Express à St Cannat, j'ai choisi les meilleurs fournisseurs en viande de bœuf charolaise et le porc d'une entreprise d'Avignon qui s'attache à varier et à équilibrer l'alimentation des porcs en leur apportant des végétaux d'intérêt nutritionnels comme la graine de lin naturellement riche en Oméga 3.

Pouvez-vous nous parler de votre métier de "Directeur de Supermarché" ?

J'assume tous les postes qu'il y a dans un Supermarché, de la mise en rayon au nettoyage, en passant par la réception des commerciaux, le marketing sur Internet ou sur prospectus, le juridique, la comptabilité et bien sûr le management. Je m'efforce d'être sur tous les fronts.

Comment managez-vous vos équipes ?

J'entretiens de bonnes relations avec la vingtaine d'employé(e)s dont le recrutement s'est fait via Pôle emploi, le Bureau de l'Emploi de la Municipalité, une main d'œuvre principalement locale. J'applique bien sûr ce que j'ai appris en école de commerce. Mais fait rare dans le monde de la grande distribution, je suis personnellement proche de mes équipes. Je suis dans une optique de management participatif. C'est davantage le mode de fonctionnement qu'on a dans des entreprises novatrices. Le bien-être au travail est important. J'essaie au maximum de contenter mes équipes en termes de condition de vie et de travail.

Je suppose qu'il n'y a pas une journée qui ressemble à une autre...

Une journée type il n'y en a pas vraiment. Ça dépend des jours... C'est parfois calme, parfois plus tendu, plus stressant... Je suis là de 5h à 21h et tous les jours il y a des problèmes à régler, plus ou moins importants, des imprévus qui vont venir combler l'emploi du temps. Non... vraiment... aucune journée ne ressemble à une autre.

Quels conseils donneriez-vous à une personne qui voudrait devenir "Directeur de Supermarché" ?

D'abord se former au maximum sur tous les aspects d'un supermarché. Être pendant plusieurs années directeur de moyenne surface. Je ne veux pas prêcher dans mon sens mais c'est mieux d'être un indépendant. Voilà... il faut bien s'armer en termes d'expériences... Et "s'accrocher"... car les heures de travail, on ne les compte pas.

Quelques mots sur la Station service qui fait partie du projet initial. Comment la gérez-vous ?

Ce projet est le premier pas pour le lot qui se trouve derrière la station, un espace de plus pour la zone commerciale de St Cannat.

C'est une station service 24/24. Nous proposons du gasoil activé, du Sans Plomb 98, 95, 85. L'essence s'achète sur Synergie Siplec. C'est un produit d'appel de la grande distribution et du coup nous sommes bien placés sur les prix.

Ma politique tarifaire est performante pour satisfaire les clients. Notre vocation est d'apporter un service au meilleur prix. Chaque jour les cours fluctuent, mais je reste vigilant pour proposer des prix compétitifs.

Il faut savoir que c'est l'associé de chaque Magasin U qui décide et la marge reste très faible. La station est un service et il est souvent difficile d'équilibrer financièrement puisqu'il faut compter avec le coût des investissements, le loyer et affrètements.

Avant de nous quitter, avez-vous quelque chose à ajouter ?

J'espère que tous les petits problèmes de réglages, avant que tout fonctionne au mieux, soient vite derrière nous. Il faut savoir être tolérant avec un supermarché qui démarre. Les gens s'attendent à ce que tout soit parfaitement réglé. C'est vrai qu'on a connu des difficultés de suivi de travaux, des soucis comme celui de l'informatique qui ne fonctionnait pas, des étiquettes électroniques mal reliées au serveur et de fait des produits qui ne passaient pas au bon prix, des problèmes de canalisation... des aléas qu'on a réglés du plus vite qu'on a pu...

Je tiens à rajouter qu'on fait tout pour contenter le client et pour offrir le meilleur rapport qualité-prix, même si sur la grille de satisfaction de U Express le prix arrive à la sixième place.

U Express est un magasin de proximité et qui ne cherche pas à faire du discount.

C'est un lieu qui se veut être en priorité chaleureux, où les gens se sentent bien. Je remercie vraiment les équipes de Super U qui nous ont accompagnés dans la création du supermarché. Ils ont fait de leur mieux et on l'a senti quand, à l'ouverture, les gens sont restés pour discuter, échanger. Ce qu'on voit encore tous les jours. Les gens se croisent, se reconnaissent. La tendance est à la proximité et les St Cannadens y sont sensibles.

Merci Vincent. Nous vous souhaitons la plus grande réussite dans vos nouvelles fonctions. Et longue vie à votre entreprise !

D. Camhi Communication

U EXPRESS

Zone Commerciale Daumas - Lieu dit Budeou - D7n
08 92 97 63 61
Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche de 9h à 13h

UN MC DONALD'S À SAINT-CANNAT

► Acteur dynamique de l'emploi en France

L'enseigne s'enorgueillit d'être créateur d'emplois de qualité. McDonald's France c'est plus de 70 000 salariés sous enseigne, plus de 80% des emplois en CDI, 47 000 CDI signés en 2017.

Favorisant l'égalité des chances et la mixité sociale, sa méthode de recrutement se fait par simulation, en partenariat avec Pôle Emploi pour donner leur chance aux candidats non diplômés et/ou sans expérience dans le secteur de l'hôtellerie restauration. Le personnel d'encadrement est à 53% féminin dans les restaurants. 2 850 personnes en situation de handicap travaillent dans les entités du groupe.

L'enseigne s'attache à l'évolution professionnelle de ses salariés. Des formations sont adaptées tout au long de la carrière du salarié et il existe nombreuses opportunités d'évolution de carrière en interne sans exigence de diplôme spécifique. Il faut savoir que 25% des effectifs de McDonald's France ont commencé leur carrière dans les restaurants.

Par ailleurs, la création en 2003 du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), avec la branche de la restauration rapide permet de certifier les compétences et la formation des managers de restaurant. De plus, par un accord-cadre signé avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative en 2011, McDonald's France peut déployer le programme de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) à destination de tous les équipiers.

Données McDonald's France 2017

► Création de 50 emplois à St Cannat

Construit sur environ 400m² à côté de la surface alimentaire, l'enseigne Mc Donald's a ouvert la porte à de nombreux emplois.

28 personnes recrutées sont domiciliées à Saint-Cannat. 8 salariés sont de Lambesc et 14 des communes voisines (Rognes - La Roque d'Anthéron - Coudoux notamment)



©D. Camhi



Jean-Stéphane Weckerlin, Gérant de Mc Donald's



MC DONALD'S

Zone Commerciale Daumas - Lieu dit Budeou - D7n
04 42 39 82 20

Ouverture du lundi au jeudi de 10h à 23h
Vendredi de 10h à minuit
Samedi de 9h à minuit
Dimanche de 9h à 23h

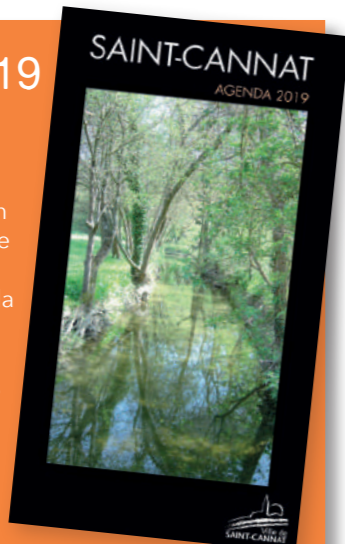
L'AGENDA 2019

Avec le concours des commerçants, artisans et entrepreneurs locaux, la Ville met à votre disposition l'agenda 2019 qui constitue un outil facilitant la recherche des activités de la Commune.

Vous avez dû le recevoir dans votre boîte aux lettres courant décembre.

Si ce n'est pas le cas, vous le trouverez en Mairie et au Syndicat d'Initiative.

Pour toute modification ou insertion dans l'Agenda ou le Site Internet de la Ville, merci d'envoyer votre message à : communication@ville-saint-cannat.fr



CELLIER DU BAILLI DE SUFFREN & VIGNERONS DU ROY RENÉ

Toute l'équipe des Vignerons du Roy René de Lambesc et de Saint-Cannat ainsi que tous les vignerons coopérateurs vous souhaitent une belle et heureuse année 2019.

Ce début d'année est l'occasion de faire une pause dégustation au Cellier du Bailli de Suffren. Christiane et Elven seront ravies de vous y accueillir.

Vous pourrez ainsi goûter nos nouveaux millésimes, qui s'accorderont parfaitement à tous vos plats de saison (viandes rouges, plats en sauce, truffes et poissons...).

Notre boutique "Coté Saveurs" vous propose sa large gamme d'articles de décoration, art de la table et épicerie fine et se mettra à l'heure des soldes en ce début d'année.

Et pour accompagner la Chandeleur ou les fêtes de Pâques, notre sélection de vins pétillants accompagnera parfaitement vos plaisirs sucrés.



Le Cellier du Bailli de Suffren
Route de Rognes - 04 42 57 20 17
lesvigneronsduroyrene.com
Ouvert du mardi au samedi
Été : 9h-12h & 15h-18h30
Hiver : 9h-12h & 14h30-18h

CHÂTEAU LA MONTAURONE

La récolte 2018 est en cuve et les assemblages se préparent. Dès janvier vous pourrez déguster les nouveaux vins blancs et rosés. **Prenez rendez-vous pour des dégustations en groupe.**

Nous espérons vous retrouver bientôt !



La Montaurone
Route d'Éguilles - 04 42 57 20 04
Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h

UN Puits CLIMATIQUE À VILLA MINNA

Villa Minna Vineyard innove et conforte sa philosophie du naturel avec l'aménagement d'un Puits Climatique dans sa cave de vinification.

Le Puits Climatique est une solution géothermique de surface ayant pour objectif de réchauffer l'air neuf en hiver et de le rafraîchir en été en s'appuyant sur des échanges thermiques entre la température de l'air capté à l'extérieur du bâtiment et celle du sol qui tend à devenir constante lorsqu'une profondeur suffisante est atteinte.

Le réseau exploite l'inertie thermique de la masse de terre qui entoure les tuyaux, et permet au puits climatique d'agir comme un régulateur naturel de température.

Couplé à un équipement de ventilation, il contribue à diffuser dans le bâtiment un air tempéré d'une manière naturelle et écologique.

C'est toute une philosophie que l'on retrouve dans les vins Biologiques de Villa Minna.

Minna & Jean-Paul Luc, Vignerons



Villa Minna Vineyard
Roque Pessade, accès au Sud de St-Cannat
par la CD 17 reliant Éguilles à Pelissanne
04 42 57 23 19
contact@villaminna.fr / villaminna.fr

UN DÉBUT DE SAISON RÉUSSI POUR VITRINES ET MÉTIERS



LETTRES DE NOBLESSE POUR LES VENDEMIALES 3

Merci à vous tous les bénévoles membres de Vitrites et métiers et d'autres associations comme le Syndicat d'initiative, le Comité des fêtes, le Foyer Rural et tous les autres... Nous avons travaillé main dans la main pour mettre sur pied Vendemiales III et grâce à vous, ce fut une belle réussite.

Merci à la Municipalité pour nous avoir aidé en termes de logistique et de matériel pour que cette fête se déroule au mieux.

Merci à tous nos sponsors, la Municipalité, la Métropole, la Chambre de Commerce, le Crédit Agricole.

Merci au personnel municipal d'astreinte pour son efficacité et sa bonne humeur. Merci à notre Police Municipale pour sa présence et son soutien.

Merci à Joël Lévi-Valensi, adjoint aux associations, pour son accompagnement dans notre projet, son soutien et sa participation.

Merci à France Bleu pour la promotion de ces Vendemiales.

Merci à René Richaume pour le prêt de la salle qui nous a servi de QG et d'accueil pour les exposants.

Merci à Guy Riera, Saint Cannaden pépiniériste à Venelles, pour le prêt d'un olivier et de deux majestueux pieds de vigne.

Merci à vous tous les exposants, créateurs, artisans d'art, gastronomes, vignerons et artistes peintres pour leurs engagements, leurs participations, leurs talents... Grâce à vos savoir-faire Saint-

Cannat s'est paré pour un jour de "ses habits du dimanche".

Merci aux différents groupes comme les Farandoulaire Sestian, Crea'son, Acoustic, le duo Alter Ego, le duo Sink or Swim, "à Cinq sous" et les "Vieux tracteurs de Sénas" pour leurs animations malgré quelques soucis électriques... Merci à tous les restaurateurs qui ont brillamment accueilli le public, le Bar du Bailli, Vincent Pizza, Chez Samy, la Verdine et Véronique Fillipi.

Merci au manège d'antan de Papy pour sa prestation auprès des enfants.

Désolé si nous n'avons pu faire comme annoncé la promotion de chaque stand avec l'aide de notre animateur Dominique, mais le groupe Acoustic installé sur la place Suffren a subi des désagréments électriques et a vu son matériel professionnel griller. Pour palier cet incident nous leur avons prêté le nôtre... Merci à monsieur le Curé et à Claire du magasin "d'antiquité aixoise" pour le prêt de leur installation électrique.

Merci à vous les Vignerons de nous faire connaître la richesse du terroir vinicole de notre région.

Rien n'est jamais parfait, mais en trois ans un long chemin a été parcouru et un autre reste à faire pour toujours améliorer cette fête des vendanges et de l'art.

Avouons que cette année les Vendemiales de Saint-Cannat ont acquis ses lettres de noblesse... sous le soleil !

Merci Maryvonne, Pomponette, Annie, Laura, Jacqueline S., Jacqueline P., Gérard, Joël, Georges, Paul, Gérard, Marc, Vincent, Alain, Jacques, Dominique, Jean-Pierre pour votre dévouement sur cette journée.

Nous voulions que le public réinvestisse le village à pied et découvre ou redécouvre le charme de Saint-Cannat. Pari encore gagné !

Merci Virginie Martinet et Georges Petruschi Pour Vitrites et Métiers

LE NOËL DE VITRINES ET MÉTIERS

Depuis plusieurs années, l'association des commerçants, artisans et professions libérales du centre ville de Saint-Cannat met en place tout un programme pour les festivités de Noël.

Ce programme démarre avec la participation au côté de plusieurs autres associations formant le groupe "des lutins" dont la mission est de décorer les rues du village avec de la déco "maison" en bois de récupération.

Les boutiques des membres de Vitrites & Métiers étaient parées d'arbres de couleur, de décorations identiques et les façades habillées d'un drapeau.

Parallèlement une tombola gratuite sans obligation d'achat a vu le jour avec un pactole d'environ 1500€ de lots offerts par l'association.

Prenant part depuis plusieurs années au Marché de l'Avent organisé le 2 décembre par le Syndicat d'initiative, les commerçants ont offert des balades à poney et invité la "mini ferme à Lolotte". Le Père Noël de Vitrites et Métiers s'était lui aussi invité à la fête. Merci à Dominique Piol.

Une exposition sur l'origine et l'histoire de Noël d'une vingtaine de tableaux narratifs a permis la mise en place d'un chemin de Noël allant du Marché de l'Avent jusqu'à l'Espace Suffren où Maria Iglesias a créé le décor de l'exposition.

Enfin cette année nous nous sommes associés à la campagne du Téléthon en créant "La bougie de l'espoir" mise en vente à 2€ dans de nombreux commerces, les bénéficiaires allant en totalité à l'AFM.

Nous avons aussi organisé une petite campagne publicitaire sur le thème "Fêtons Noël avec nos commerçants" pour rappeler que sans la présence de nos commerces le centre de notre village perd son âme. Notre rôle, donner de la vie et de l'animation en centre ville. Bonne année à tous !

Vitrines Métiers Virginie Martinet et Georges Petruschi Pour Vitrites et Métiers

PRODUCTION AUDIO-VISUELLE Virevolt Production

Jeune entreprise de Production Audiovisuelle par caméras embarquées sur Drones au sol et dans les airs via par Pilote/Opérateur et Cadreur Professionnels, déclarés et homologués par la DGAC. Elle offre divers services autant aux professionnels qu'aux particuliers et aux associations.

Cinéma : Réalisation de Clips, Films, Reportages, Publicités ou Vidéos promotionnelles d'Entreprises. Événementiel (Festivals, Mariages, Concerts) Mise en valeur Immobilière Inspection et Surveillance de sites industriels (Cartographie, Topographie, Calculs de masse et volumes)

Architecture et Construction (Modélisation 3D, Visite virtuelle et Timelaps) Post-Production : Motion et Sound design

20 clos de la Galinette 07 85 32 74 80 virevolt.drone@gmail.com www.virevolt-drone.fr Réseaux sociaux : virevolt.drone

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

SV Automatismes
Quartier Montadelle
Chemin de la Loubière
04 42 50 62 63

ACCESSOIRES DE LINGERIE

Les Liens d'Éros
Avenue Pasteur
lesliensderos@gmail.com

AGENCES IMMOBILIÈRES

- ERA Action Immobilier
7 Avenue Henri Barbusse
04 42 57 21 85
era.actionimmo.com

- Pelimmo Saint-Cannat
6 Avenue Camille Pelletan
pellimmo.com

- Optimhome

Conseiller en immobilier
06 16 67 68 74
olivier.dessenis@optimhome.com

ALARME - CONTRÔLE D'ACCÈS

F-Protect
17 Avenue Camille Pelletan
09 51 96 10 90 - 06 50 31 54 75
contact@f-protect.fr
servicecommercial@f-protect.fr

ANALYSE ET PRÉPARATION DE SURFACES

AxesTech SARL
Erratum Agenda
750 Chemin de Beaupré
04 42 57 30 06 - sales@axesstech.fr
axesstech.fr

CENTRE RÉGIONAL CHEMINÉE

Changement de coordonnées
746 avenue de l'Europe - La Pile
04 42 52 71 40
contact@centreregionalcheminee.fr
centreregionalcheminee.fr
Ouvert du mardi au samedi
10h-12h30 & 13h30-19h

CYCLES & MOTOS

YBS - Distribution d'un 2 roues innovant
150 allée de la Galinette
06 17 01 62 54 - 07 81 14 01 73
06 26 92 32 00

ÉDUCATRICE MÉDICALE

Emmanuelle Marie
Intervenante pour troubles neuro-développementaux, du langage, des praxies (dys) et TDHA.
848 Chemin de la mer
06 22 61 90 65
emmanuellemarie1@icloud.com

TATOUAGE & DERMOPIGMENTATION

Constell'arts
316 Chemin de la Maisonnette
07 81 15 37 21
constellarts@gmail.com

ÉPICERIE

- L'italien - Pâtes fraîches artisanales, vins et champagnes
5 Avenue de l'Europe - La Pile
06 46 46 57 57

- Le Mas Bottero - Épicerie fine

2340 Route d'Aix - Rn7
04 42 67 19 18
contact@lemasbottero.com

COQUILLAGES ROBERT ET FABRICE CARAYON

Le samedi matin de 8h30 à 12h
Place de la République

ESTHÉTIQUE - MANUCURE

Amelie's Beauty
3 Place de la République
07 68 58 78 49

HYPNOTHÉRAPEUTE

Aharonian Nathalie - Hypnose Pays d'Aix
2 bis Avenue Henri Barbusse
07 55 62 65 45 - hypnose-paysdaix.com

LOCATION DE TIREUSE

La Petite Aixoise
Pour les associations et leurs événements, festivals : service de location de tireuses avec nos fûts de bière (blonde, ambrée, IPA, triple 1/2). 06 30 34 68 56
lapetiteaixoise.fr

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Guinrand Audrey
5 avenue de l'Europe - La Pile
Du lundi au vendredi 7h-17h non stop
Sur rendez-vous doctolib.fr
04 42 50 06 45

ORTHOPHONISTES

- Agathe Poncelet
316 chemin de la Maisonnette
04 42 50 65 81

- Nathalie Zardan-Charluet

Changement d'adresse
1000B Avenue de l'Europe - La Pile
zardan.ortho@gmail.com
06 24 39 51 50

RESTAURATION

- Bar - Restaurant Chez Mimi
En lieu et place du Bar Moderne
4 Place de la République
04 42 66 34 91

- Tatïe Pizza

3 Place de la République
06 95 35 03 68- tatiepizza@orange.fr

PRESTATIONS CULINAIRES

Les Plats de Véro
Pour événements Particuliers et en Entreprise
1010D Chemin de Berre
06 83 80 40 83
lesplatsdevero@outlook.fr

QUELQUES RAPPELS

Objectif du projet
La route départementale 7n (RD7n) traverse le centre-ville de Saint-Cannat où elle croise la RD572 et la RD18.
L'objectif du projet est de réduire la circulation dans la traversée du centre-ville en séparant les flux de transit de la desserte locale de manière à permettre :

- la régularité des temps de parcours sur la RD7n, et l'amélioration des déplacements internes au village ;
- d'améliorer la sécurité des usagers de la route, des piétons et des cyclistes dans la traversée du centre-ville ;
- d'améliorer la qualité de vie des habitants (santé, cadre de vie) ;
- la qualification de l'espace public du centre-ville

La solution adoptée

À l'issue des études de comparaison des variantes réalisées par les services de l'État, la solution retenue consiste à créer une déviation routière qui utilise l'emplacement réservé inscrit dans les documents d'urbanisme de la commune à cet effet (dite variante POS).
À l'issue de la concertation de 2008 portant sur les études d'Avant Projet Sommaire, une adaptation du tracé de la déviation a été nécessaire afin de d'éviter la dégradation des habitats d'oiseaux sauvages situés à l'Ouest du tracé (secteur RD572 / RD7n Lambesc). Cette adaptation a permis d'obtenir la Déclaration d'Utilité Publique de l'opération en 2015, sur la base du nouveau tracé. Ce tracé a fait l'objet d'une étude d'Avant Projet détaillée par le bureau d'études SETEC International qui fait l'objet de la présente concertation.

Le financement

La Maîtrise d'Ouvrage est assurée par le Département avec une participation financière de la Métropole de 20%. Le coût de l'opération est de 54 M€ (valeur 2013) dont 37 M€ de travaux et 14 M€ d'acquisition foncière.

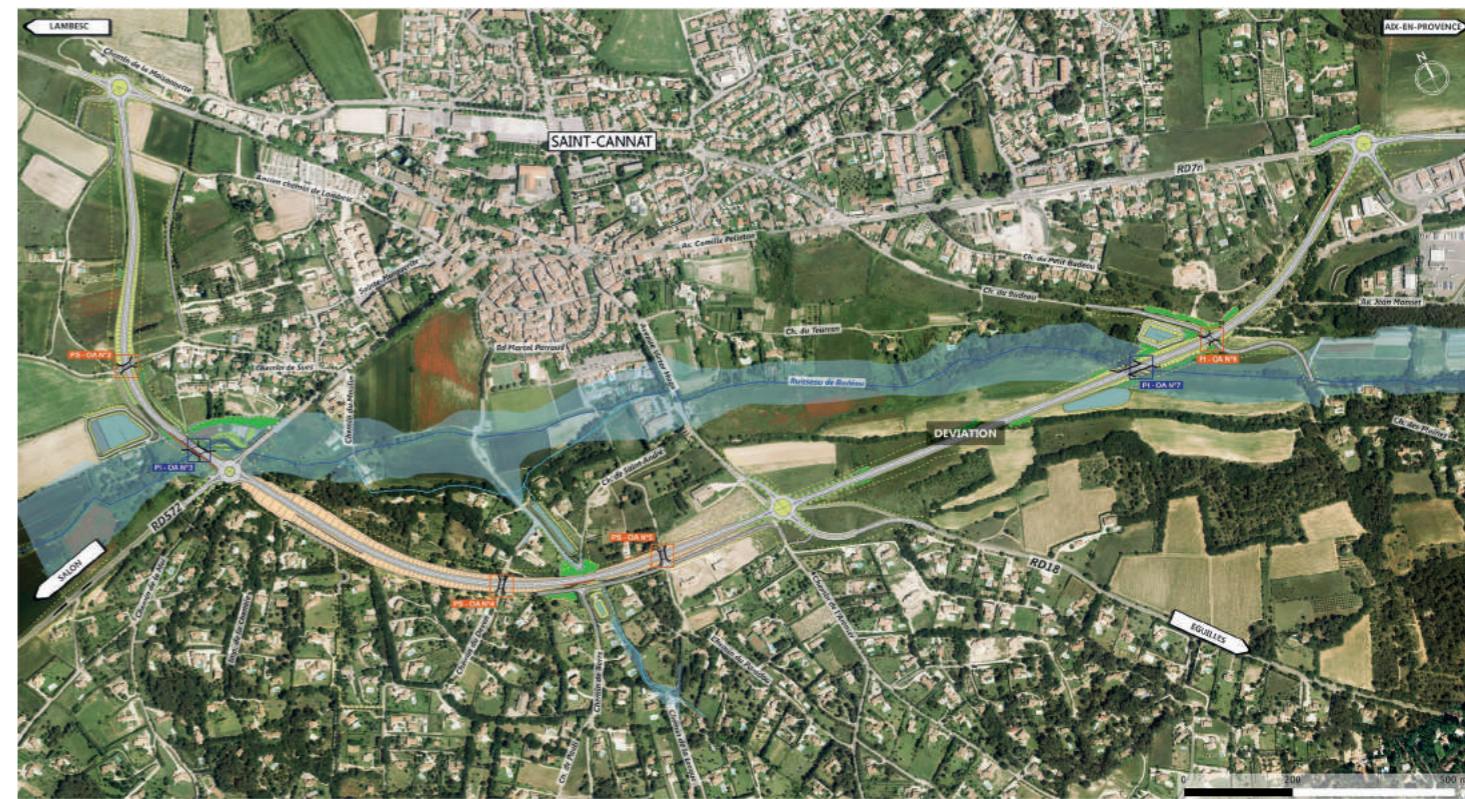
DÉVIATION RD7N - PHASE AVANT-PROJET

Du 19 au 30 novembre dernier, la Direction des Routes du Département a organisé en mairie une concertation publique concernant la phase avant-projet de la solution retenue de l'aménagement de la RD7n.

Des panneaux décrivant le tracé du futur contournement de la commune ont été affichés dans la salle des mariages. Les administrés pouvaient les consulter et apporter leurs remarques ou leurs revendications sur un registre déposé à l'accueil de la Mairie. Cette ultime consultation publique permettra de considérer les dernières remarques des habitants de la commune, pour modifier le projet dans la mesure du possible, si la revendication est justifiée. Un certain nombre de demandes avaient un lien avec les nuisances sonores qui seront obligatoirement prises en compte par le Département du fait des normes à respecter. Cette consultation est une étape importante dans la réalisation de ce projet qui va se poursuivre jusqu'à la réalisation de ce contournement.

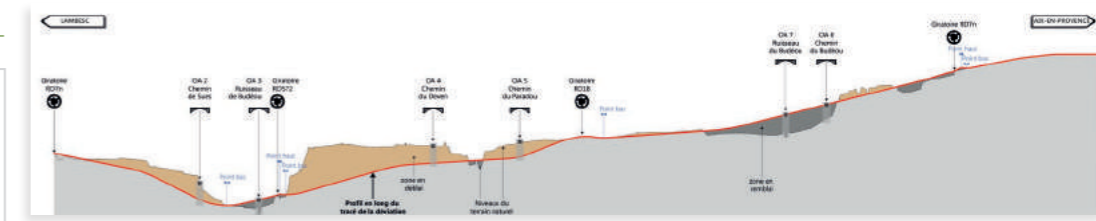
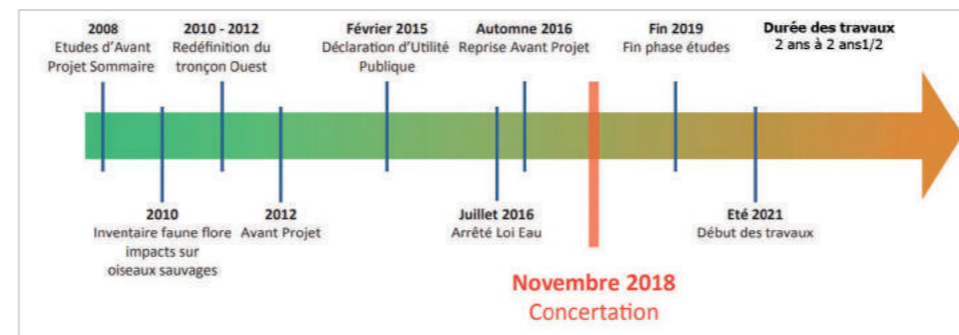
Yves Falchi

Élu en charge de l'Urbanisme



Plan général de la solution à l'étude pour la déviation

Les dates clés du projet de déviation



Profil en long du tracé de la déviation

Source departement13.fr/Déviatio St Cannat

TRAVAUX

➤ TRAVAUX DE VOIRIES

TRAVAUX COMMANDÉS	MONTANT HT	FINANCEURS ET TAUX	
		Département	Métropole
Traverse des chênes	17 173,50	70%	
Entrée lotissement des fontaines Rue érables	7 000,00	70%	
Branchements évacuation Lavoir Émile Combes	7 151,20	70%	
Cèdre Bleu	8 890,00	70%	
Sécurité routière plot lumineux traversées piétonnes	18 894,44	70%	
Sécurité Routière Radar pédagogique mobile	4 084,00	70%	
Renouvellement pompe réseau d'eau des Fontaines	1 240,00	70%	30%

TRAVAUX À VENIR : Chemin des Fourches/Val Dernier, chemin de la Diligence, chemin de Berre
Sécurité routière Jean Moulin

➤ TRAVAUX BÂTIMENTS

TRAVAUX COMMANDÉS	MONTANT HT	FINANCEURS ET TAUX	
		Département	Métropole
Rénovation vitraux église	19 219,00		50%
Toit terrasse Maternelle	7 500,00	70%	
Huisserie restaurant scolaire	3 938,21	70%	
Huisserie école Barbizet	3 442,81	70%	
Portail et automatisme pôle activités	2 418,00		50%

➤ TRAVAUX FORESTIERS

TRAVAUX COMMANDÉS	MONTANT HT	FINANCEURS ET TAUX	
		Département	Métropole
Obligation Légale Débroussaillage Chemin Loube/Loubière (OLD)	11 050,00		50%
Obligation Légale Débroussaillage Beaupré (OLD)	2 450,00		50%

➤ TRAVAUX ÉCLAIRAGES PUBLICS

Plusieurs secteurs vont faire l'objet de travaux, afin d'améliorer la qualité de l'éclairage et de diminuer les consommations électriques.
Les anciens matériels seront remplacés par de nouveau de technologie LED.

TRAVAUX COMMANDÉS	MONTANT HT	FINANCEURS ET TAUX	
		Département	Métropole
Extension Entrée Ville (Aix)	23 347,10	40%	30%
Illumination Noël	21 180,01		30%

TRAVAUX À VENIR : Rénovation éclairage centre ancien

➤ TRAVAUX RÉSEAU EAU POTABLE ET RÉSEAU ASSAINISSEMENT COLLECTIF

TRAVAUX COMMANDÉS	MONTANT HT
Amélioration Bassin eau Potable	63 060,00
Création local surpresseur	157 461,55
Modernisation réseau eau potable Liaison "Clos du Roy" -Pôle Activités	398 762,00
Dessertes réseaux Plan d'aigues	328 993,00
Remboursement métropole 100%	

➤ AUTRES TRAVAUX

TRAVAUX COMMANDÉS	MONTANT HT	FINANCEURS ET TAUX	
		Département	Métropole
Huisserie Revol	47 396,00	70%	
Aménagement laverie Restaurant Scolaire	34 112,00	40%	30%
Aménagement Club House Tennis	94 063,00	70%	
Aménagement Salle Barbizet	102 902,00	60%	20%



MIEUX HABITER - MIEUX LOUER

Le Territoire du Pays d'Aix intervient en faveur de l'amélioration de l'habitat

Depuis septembre 2016, le Territoire du Pays d'Aix avec ses partenaires, notamment l'Anah, la Région et le Conseil Départemental 13, a mis en place sur les 36 communes du Pays d'Aix le programme d'intérêt général "Mieux Habiter, Mieux Louer" pour une durée de 3 ans.

Un accompagnement complet

Dans le cadre de ce programme et sous certaines conditions*, les propriétaires privés se voient proposer gratuitement, un accompagnement complet de leur projet par une équipe de professionnels :

Technique : un diagnostic du logement est réalisé préalablement puis des préconisations et une estimation des travaux sont faites.

Financier : le plan de financement comprenant les aides mobilisables sous forme de subventions et d'éventuels avantages fiscaux est présenté de manière claire pour aider les propriétaires à prendre leur décision.

Administratif : le montage, la transmission et le suivi des demandes de financements mis en place par le programme est en grande partie pris en charge par l'équipe d'animation.

À terme, il est prévu de rénover 446 logements sur l'ensemble du territoire du Pays d'Aix.

Les aides financières

Elles peuvent atteindre 25 à 80 % du coût des travaux sous certaines conditions. Elles sont cumulables avec des avantages fiscaux.

→ Pour les propriétaires occupant leurs logements (selon conditions de ressources et nature des travaux)

• Des aides directes de l'ordre de 45 % à 80 % du montant des travaux.

Exemple : Pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat, de sécurité et de salubrité dans un logement de 60 m².

Coût des travaux : 24 000 € TTC



18 552 € d'aides directes
Soit 77 % de la dépense.

→ Pour les propriétaires bailleurs (selon conditions de loyers et nature des travaux)

• Des aides directes de l'ordre de 25 % à 40 % du montant des travaux + primes spécifiques : remise en location d'un bien vacant et travaux d'amélioration énergétique.

Exemple : Pour la réalisation de travaux de rénovation d'un logement vacant de 70 m² à loyer conventionné.

Coût des travaux : 40 000 € TTC



31 566 € d'aides directes
Soit 79 % de la dépense.



Le programme "Mieux Habiter-Mieux Louer" vise en priorité :

- Le traitement des logements indignes ou dégradés, pour permettre à tous d'habiter dans des conditions décentes,
- la lutte contre la précarité énergétique, pour apporter plus de confort et réduire les charges de chauffage ou d'eau.
- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, par la réalisation de travaux (parfois très simples) pour permettre aux personnes âgées ou handicapées de rester dans leur logement,
- l'amélioration des logements destinés à être loués à loyer maîtrisé qui contribue à la valorisation des biens,
- la remise sur le marché de logements vacants, car un logement vide est un logement qui ne profite à personne.

Renseignez-vous dès à présent auprès de l'équipe technique de



pig-paysdaix@citemetrie.fr

N°Vert 0 800 300 020

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

*** Les principales conditions d'éligibilité au dispositif**

- le logement doit être occupé par le propriétaire ou un locataire à titre de résidence principale,
- Le logement doit avoir plus de 15 ans,
- Les aides sont octroyées aux propriétaires qui occupent leur logement sous conditions de ressources (exemple : 1 personne seule = 18 342€; couple + 1 enfant à charge = 32 260 € de revenus fiscaux de référence)
- Les aides à destination des propriétaires bailleurs sont fonction du niveau de loyer consenti après travaux.



Région Provence Alpes Côte d'Azur



BILAN DE LA MISSION DE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ DEPUIS 2010



En janvier 2014, le Petit Saint-Cannat consacrait un article sur la mission de Conseil en Énergie Partagé dont la commune bénéficie depuis 2010. Après 8 ans d'accompagnement, le moment est venu de faire un premier bilan des bénéfices du dispositif.

LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE : UN DOUBLE OBJECTIF

En adoptant la loi de transition énergétique pour la croissance verte en août 2015, la France s'est engagée à réduire de moitié ses consommations d'énergie entre 2012 et 2030. Cet effort doit être porté à toutes les échelles, chacun y contribuant à son niveau. Pour les collectivités locales en particulier, la maîtrise de l'énergie à un double objectif : réduire l'empreinte environnementale de leur patrimoine et diminuer leurs dépenses de fonctionnement en compensant la hausse constante du prix des énergies fossiles.

Saint-Cannat s'est impliquée dans cette démarche volontariste. Depuis juin 2010, elle fait appel au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Pays d'Aix pour l'aider dans le suivi de sa politique énergétique. Cette association accompagne les particuliers, les professionnels et les collectivités dans le développement de leurs projets environnementaux. Elle compte parmi ses salariés trois "économistes de flux" dédiés aux communes, c'est-à-dire des spécialistes de la maîtrise de l'énergie. La commune a été accompagnée par Richard Reynaud jusqu'en 2018. Aujourd'hui, c'est sa collègue Marie-Pascale Peigner qui poursuit la mission.

tous les fluides consommés par le patrimoine communal : électricité y compris éclairage public, combustibles, carburants et eau.

Tout au long de sa mission, il déroule une méthodologie allant dans le sens de l'amélioration continue : il se concentre d'abord sur les actions prioritaires engendrant des économies directes, puis propose des actions de plus en plus poussées pour maîtriser la facture énergétique communale, dans un contexte de hausse constante du prix des énergies. Les économies dégagées peuvent ainsi être investies dans des nouvelles actions.

Le conseiller agit sur plusieurs leviers d'action :

• Optimiser les contrats de fourniture

Avant de réduire les consommations, il est indispensable d'établir un état des lieux initial. L'économiste de flux a donc débuté sa mission par l'inventaire des contrats énergétiques du patrimoine communal. Il a contrôlé les dessertes, analysé les consommations sur un historique de 3 ans de facturation, et vérifié la bonne adéquation des options tarifaires avec les usages. Lorsque celles-ci ne correspondaient pas, elles ont été modifiées de manière à réduire les coûts unitaires. Ce travail est renouvelé périodiquement pour s'assurer que la commune paie toujours son énergie au prix le plus juste. Aujourd'hui, le cumul de ces optimisations contractuelles représente une économie annuelle de l'ordre de 25 000 €.

• Suivre les évolutions de consommation

Tout au long de sa mission, l'économiste de flux collecte et analyse l'ensemble des factures d'électricité, de gaz, de fioul, de carburant et d'eau. Ce suivi quotidien lui permet de détecter rapidement d'éventuelles anomalies de consommation ou de facturation. Grâce à ce travail, la commune a déjà pu se faire rembourser 50 000 € de "trop perçu" par les divers fournisseurs. En cas de dérive de consommation, le conseiller alerte les services municipaux pour trouver une solution. Et chaque année, il fait le point avec les services et les élus sur l'évolution de la facture énergétique communale.



• Proposer des travaux de rénovation énergétique

Le conseiller agit aussi sur le terrain. Il a ainsi pu diagnostiquer les performances énergétiques de chaque bâtiment communal et proposer des améliorations techniques. Il n'est pas forcément nécessaire de consacrer des investissements importants pour réduire les consommations énergétiques. Il existe de multiples actions simples et néanmoins très efficaces. Par exemple, remplacer les ampoules démodées par des technologies LED peut diviser par deux les consommations d'éclairage. Installer des équipements hydro-économiques au niveau des lavabos, des douches ou des toilettes est aussi une très bonne solution pour réduire les prélèvements d'eau. Les investissements les plus importants concernent généralement le bâti : isolation des toitures, des façades, ou remplacement des fenêtres.

L'économiste de flux conseille aussi la commune pour les rénovations des chaufferies et de l'éclairage public. C'est d'ailleurs sur ce dernier poste que l'on observe l'évolution la plus remarquable : grâce aux rénovations de luminaires, la consommation annuelle de l'éclairage public a globalement diminué de 23% en 5 ans. Cela a permis de réduire les dépenses de 18%, ce qui représente une économie annuelle de 10 000 €.

• Sensibiliser les usagers des bâtiments publics

Mais la maîtrise de l'énergie ne dépend pas que des performances des équipements : le comportement des usagers a aussi une influence primordiale sur les consommations énergétiques. C'est pourquoi des sessions de sensibilisation ont été organisées pour former l'ensemble du personnel municipal aux écogestes. Ces séances sont animées par le conseiller sous forme de quiz interactif. On y aborde les comportements à adopter au quotidien pour diminuer son empreinte environnementale, pour tous les postes de consommation énergétique : le chauffage, la climatisation, l'informatique, la production d'eau chaude sanitaire, l'éclairage, la ventilation, l'électroménager... Applicables aussi bien au travail qu'à la maison, ces gestes simples peuvent faire baisser de 10% la part chauffage d'une collectivité ou d'un ménage.

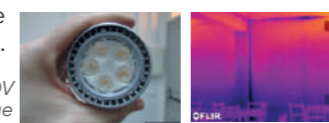
QUELQUES EXEMPLES CONCRETS DE RÉALISATION

La collaboration entre l'économiste de flux et les services techniques de Saint-Cannat a permis de déboucher sur des actions concrètes. En voici quelques exemples :

- ❑ Rénovation de l'éclairage public : installation d'horloges astronomiques dans l'ensemble des armoires d'éclairage public pour réduire la durée d'éclairage, et remplacement progressif des sources d'éclairage énergivores par des technologies LED.
- En plus de réduire les consommations d'électricité, ces travaux contribuent à diminuer la pollution lumineuse.
- ❑ Détection d'une erreur de facturation sur le gaz, conduisant à un remboursement de 37 000 €.
- ❑ Remplacement de 3 chaudières anciennes peu performantes.
- ❑ Mise en place d'un contrat avec intéressement pour l'exploitation des chaufferies : le prestataire prend en charge les surcoûts de fonctionnement si les objectifs de consommation ne sont pas atteints.
- ❑ Mise en concurrence des fournisseurs de gaz et d'électricité, via l'adhésion aux groupements d'achats proposés par le Syndicat d'énergies des Bouches-du-Rhône (Smed13). Ce marché a contribué à réduire les prix unitaires d'environ 5 à 10 %.
- ❑ Optimisation des contrats d'eau, engendrant une économie annuelle de l'ordre de 1 300 €.

LE BILAN SUR LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DE St-CANNAT

En 2017, la facture énergétique communale s'élève à 185 000 €.



1. Spot LED pour l'HDV
2. Caméra thermique au Foyer du 3^{ème} âge

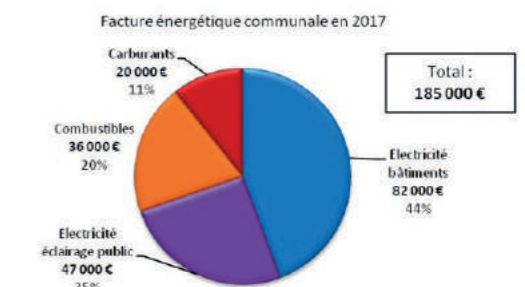
Celle-ci englobe l'alimentation électrique du patrimoine bâti et de l'éclairage public, la fourniture de combustibles pour le chauffage et de carburants pour les véhicules et engins municipaux.

Au début de la mission d'accompagnement, la facture énergétique annuelle était de l'ordre de 220 000 € TTC. La commune a donc réduit ses dépenses énergétiques d'environ 35 000 € (-16%), malgré la hausse constante du prix des énergies et les évolutions du patrimoine.

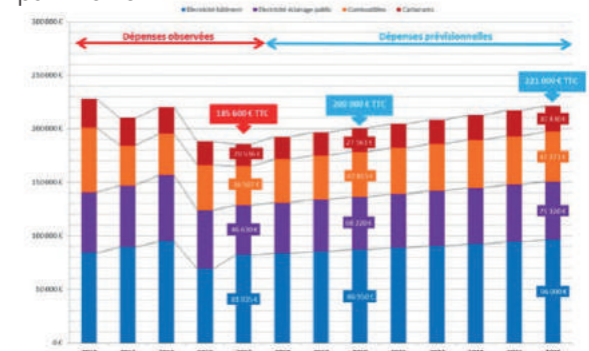
La maîtrise de l'énergie est une lutte perpétuelle, car la tendance naturelle est à la hausse des consommations et des dépenses. Le graphique suivant illustre ce phénomène : si les consommations restent stables à l'avenir, la hausse du prix des énergies effacera progressivement les actions déjà menées par la commune...

Projection pour un scénario "laisser faire"

Estimation de l'évolution future de la facture énergétique si les consommations se maintiennent au niveau de 2017



Ainsi, pour maintenir la facture énergétique au niveau actuel, Saint-Cannat devra poursuivre ses efforts de rénovation de son patrimoine.



LE CPIE : FACILITATEUR DE PROJETS POUR L'ENVIRONNEMENT

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays d'Aix accompagne les collectivités locales, les entreprises, les associations et les citoyens dans tous leurs projets liés à l'environnement et au cadre de vie. Avec 20 ans d'expérience et une vingtaine de salariés, l'association propose des compétences multiples : animation de programmes d'éducation à l'environnement pour les établissements scolaires, création d'outils pédagogiques, organisation de visites de sites exemplaires,

aide à la décision pour les Plans de Déplacements Urbains, etc.

Depuis 2016, les activités liées à l'énergie sont regroupées au sein de la Maison Énergie Habitat Climat. Elle anime notamment la plate-forme Eco-rénovez, dédiée aux particuliers et copropriétés.

Ses conseillers vous proposent des conseils gratuits et indépendants pour vous orienter dans vos projets de rénovation énergétique et vous aider à identifier les aides financières mobilisables.

La Maison Énergie Habitat Climat
Service public de la performance énergétique de l'habitat
Parc d'Ariane, Bât B, 11 avenue de la grande Thumine 13090 Aix en Provence

Accueil du public sur rendez-vous
Du lundi au jeudi de 14h à 17h30
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Contactez gratuitement les conseillers
04 42 93 03 69
infoenergie@cpie-paysdaix.com

INCIVILITÉS - LES DÉPÔTS SAUVAGES PERSISTENT



Votre vieux fauteuil vous encombre, des gravats saturent votre jardin après des travaux, votre poubelle est pleine... L'idée de vous débarrasser au plus vite de ces débris est séduisante : pourquoi pas au pied de votre immeuble ou au bout de la rue ?

Mais attention, la loi est claire, laisser ses déchets sur la voie publique est interdit. Il s'agit d'une infraction pénale. Ces dépôts sauvages sont interdits par la loi depuis 1975 et sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros. Cet acte anti citoyen est une véritable nuisance visuelle et sanitaire.

Le service de la gestion des déchets de la Métropole met des conteneurs à la disposition des administrés, ainsi que des bornes de tri pour les recyclables, les papiers et le verre. **Pourtant, la Municipalité a le regret de constater qu'il n'existe aucune amélioration concernant les dépôts sauvages de déchets.**

Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Tout objet déposé sur les trottoirs, chemins, pieds de colonnes est considéré comme un dépôt sauvage. C'est aussi vrai concernant les récipients d'ordure que certains déposent en dehors des dates et horaires de collectes. Tout type de déchets est concerné, qu'il soit liquide ou solide : mégot, sac plastique, déjection canine, bouteille, canette, matériaux divers, meuble, liquide polluant, etc.

Que faire des encombrants ?

► **Je peux me rendre à la déchèterie**
Pour les déchets encombrants (ferraille, électroménager, jardin, gravats, huile de vidange, etc.), la déchèterie est ouverte 7/7j.

TRI : LES BONS RÉFLEXES DANS LA SALLE DE BAINS !



Si la très grande majorité des habitants du Pays d'Aix effectue le tri de ses emballages quotidiennement, force est de constater que dans le domaine de l'hygiène il y a encore une marge de progression.

En effet, la grande majorité des emballages de produits d'hygiène et de beauté se trient et se recyclent parfaitement. Pourtant, les consommateurs (et surtout les plus jeunes) les trient moins bien, ou de manière moins systématique, parce qu'ils manquent de place dans la salle de bains ou doutent sur les consignes de tri.

Selon une étude Citeo, si près de 90% des consommateurs suivent les consignes de tri pour les étuis en carton des parfums et du dentifrice, seulement 35% trient les flacons de

vernis à ongles. Inspirée des tutoriels beauté, la nouvelle campagne digitale met en scène une jeune femme dans sa salle de bain qui présente la gamme "Kistri" : "Mon geste beauté, pour moi et pour la planète". Le tri dans la salle de bain doit aussi devenir un réflexe du quotidien. La gamme "Kistri" est d'ailleurs déjà présente dans toutes nos salles de bains et elle se trie parfaitement : flacons de gel douche et de shampooing, bouteilles de démaquillant, brumisateurs, flacons de parfum, étuis en carton.

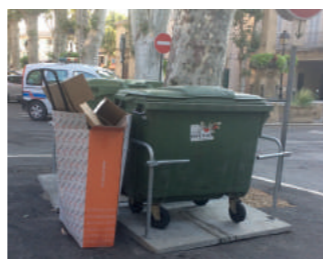
Rendez-vous sur :

<https://www.citeo.com/actualites/kistri-les-bons-reflexes-de-tri-dans-la-salle-de-bains>
<https://www.youtube.com/watch?v=tycamgkfe6c>

Plus d'infos sur www.paysdaix.fr ou au 0810 00 31 10 ou agglom-paysdaix.fr/environnement/dechets/appli-nos-dechets.html



©D. Camhi



Pour les particuliers, le dépôt de ces déchets est gratuit. Les déchets de travaux, de jardin et toxiques (peinture et pneumatiques) ne sont pas autorisés.

► Je ne peux pas me rendre à la déchèterie

Un service d'enlèvement des encombrants mis en place une fois par mois, LE PREMIER MARDI DE CHAQUE MOIS sur rendez-vous. Prendre contact avec le service de la Métropole au 0810 00 31 10

LA PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT COMME DE LA VILLE EST L'AFFAIRE DE TOUS. SI LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DE NOS CONCITOYENS EN EST CONSCIENTE ET AGIT DANS CE SENS, L'IRRESPONSABILITÉ DE QUELQUES-UNS EST INACCEPTABLE !

Le Service Technique de St Cannat



LES TEXTILES AUSSI SE RECYCLENT

NE JETEZ PLUS VOS VÊTEMENTS

Il est temps que chacun d'entre nous adopte le réflexe de ne plus jeter à la poubelle les vêtements dont il n'a plus l'usage. Ils peuvent encore servir ! Déposez-les dans le conteneur spécifique le plus proche de chez vous ou faites un don à une association caritative.

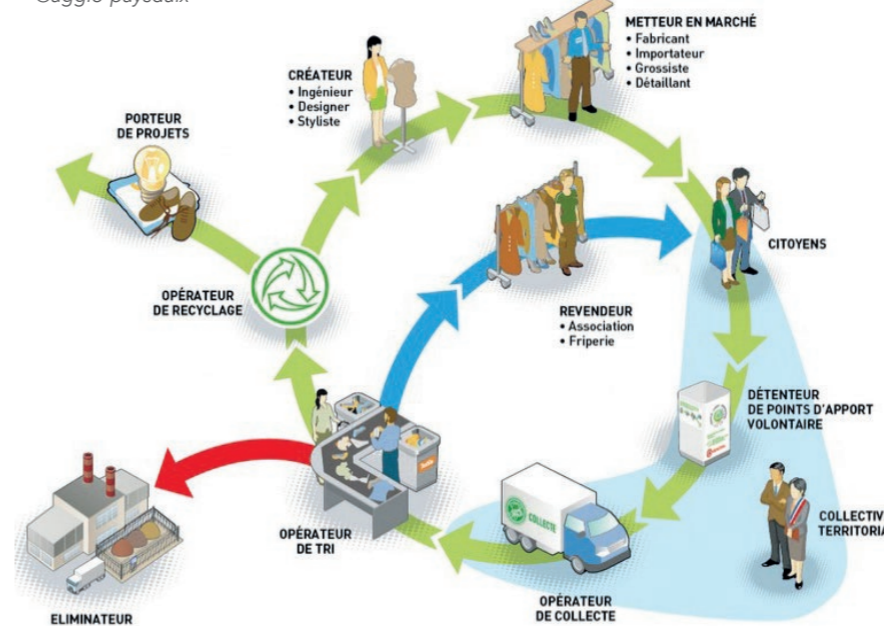
QUELS TEXTILES SE RECYCLENT ?

Vous pouvez y déposer vos vêtements, votre linge de maison, sacs à main et chaussures usagés et maroquinerie issus des ménages. Les vêtements doivent être propres et emballés dans des sacs biodégradables. Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Sont exclus de cette collecte les articles non textiles, les matelas, les sommiers, les moquettes, les toiles cirées, les chiffons usagés en provenance des entreprises, les vêtements souillés ou humides.

QUE DEVIENNENT VOS VÊTEMENTS ?

Une fois collecté, le textile est acheminé vers le centre de tri de Vitrolles. Il sera trié en vue d'un réemploi sous forme d'habits (70 %), ou valorisé en chiffon d'essuyage (15 %), effiloché pour être transformé en feutrine pour servir d'isolation sonore ou thermique (13 %). Moins de 2 % partent en valorisation énergétique.

©agglom-paysdaix



POURQUOI RECYCLER ?

• **Environnement**
Plus de 2,5 milliards d'articles textiles sont mis sur le marché chaque année. Qu'ils ne finissent pas à la poubelle, qu'ils servent à plusieurs personnes ou que leurs matières soient récupérées pour d'autres utilisations permet de réduire les déchets, de préserver les ressources naturelles et limiter les gaz à effet de serre et les pollutions.

• **Social et solidaire**
La filière a le potentiel de créer de l'activité et des embauches, notamment pour les personnes en difficulté au regard de l'emploi, c'est le cas sur le centre de tri des textiles à Vitrolles.

• **Économie**
Réemployer, recycler c'est redonner de la valeur à ce qui, sinon, serait détruit. La filière de récupération et de valorisation des textiles usagés est un secteur en croissance.

OÙ JETER VOS TEXTILES USAGÉS ?

Comment trouver facilement un point de collecte pour mes vêtements, linges de maison, sacs à main ou chaussures usagés ? Sur le site la fibre du tri c'est simple... En un clic découvrez tous les points de collecte textiles de votre ville ! Saisissez votre adresse : Une colonne, une boutique solidaire, tous les points sont recensés à proximité de chez vous ! <https://www.lafibredutri.fr/je-depose>

COLLECTE DES PRODUITS REMBOURRÉS D'ASSISES ET DE COUCHAGE EN DÉCHÈTERIE

Des bornes de collecte dédiées sont installées depuis novembre dernier dans les déchèteries d'Aix en Provence, Lambesc, Les Pennes Mirabeau, Rousset et Gardanne.

Articles acceptés :

- Les couettes, les sacs de couchage, les oreillers et traversins, les coussins, les surmatelas et les édredons.

Articles non acceptés dans la borne PRAC :

- Draps, draps-housses, housses de couette, alèse, taie d'oreiller, couvertures, plaid, couvre-lit, tour de lit, dessus de lit, tapis, rideaux, voilages. Ces derniers peuvent être déposés dans la borne textile.

Plus de renseignements sur le site paysdaix.fr ou au 0810 00 31 10

Téléchargez l'application : <http://www.agglom-paysdaix.fr/environnement/dechets/appli-nos-dechets>



L'AMAP DE SAINT-CANNAT

La 2^{ème} édition du marché Bio. Quel succès !



©AMAP

avec succès soupes de poissons, grillades, fromages des Alpes ou encore et de petits plats du camion le Marguerite. Cette année encore le pain et les fougasses ont rapidement disparu des étals. Sans oublier les délices du camion Au Pois Chiche ! Mais ce ne sont que quelques exemples parmi tous les producteurs qui viennent nous régaler avec des produits frais et riches en saveurs.

Ce marché est une découverte et le lieu idéal pour rencontrer les acteurs d'une agriculture respectueuse de la terre. Ils sont là aussi et surtout pour parler d'eux et de leur travail, vous avez été nombreux à nous demander deux éditions les années prochaines !

Tout ce que nous pouvons certifier c'est qu'il y aura bien une 3^e édition en septembre 2019 et nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux, curieux de nouvelles saveurs.

Des producteurs et des saveurs

Il faut savoir que toute l'année ces producteurs viennent chaque semaine avec Ma saison Bio pour les légumes (Thierry et Virginie Gozzerino, Salon-de-Provence), le pain et fougasses (EARL St Paulin, Rognes), les œufs frais (Julien Roux et Magalie Richard, EARL Les Deux Rives, La Motte du Rhône) ou en fonction des saisons de manière mensuelle pour les fromages, faisselles de chèvre mais aussi la viande de porc de Carole (GAEC Faudon, Grans) ; les viandes de bœuf et de Taureau de la Manade Chauvet et les volailles (Julien Roux et Magalie Richard, EARL les Deux Rives, Fontvieille) ; les pommes de terre et coulis (Anthony Carreiras, Saint-Cannat) ; les poissons et coquillages de Pierre et Brigitte Balmittgere (Tamaris Sud Fish, La Seyne sur Mer) ; les pommes et produits transformés (Mas Daussan, Arles), les fruits et carottes tout au long de l'année d'Elodie et Fabien Savini (Le jardin de Léa, Aix-en-Provence), les poulets (Patrick et Marie-Christine Cots, EARL St Paulin, Rognes), les fromages des Alpes d'Anne-Claude Borel (col de Manse, la ferme des Cournières), les thés et infusions d'Audrey Remy (Saint-Cannat), les fruits rouges-sorbets et safran (Marjorie et Adrien Blanc, la ferme de Cabrières, Lambesc), la spiruline de Saint-Cannat ! (Joan Benard), le camion au Pois Chiche de Lauriane...

Mais nous n'en restons pas là et proposons de manière ponctuelle kiwis, farines et huiles de la Ferme du Vallon (Lionel Giordano, Velaux) ...

Ne doutez plus ! Adhérez !

Les distributions se font le vendredi soir derrière la cave coopérative entre 18h et 19h.

L'adhésion se fait à tout moment de l'année. Vous êtes dès lors avertis des livraisons et passez commande directement avec l'une des 15 référentes bénévoles de l'Amap par mail, via notre blog amapdesaintcannat.fr ou le vendredi en direct.

Si vous doutez encore, nous vous invitons à aller visiter les newsletters hebdomadaires qui illustrent semaine après semaine la vie des acteurs de l'AMAP que sont les producteurs.

La Présidente,
Doriane Delanghe

Amap Saint-Cannat
amapdesaintcannat.fr
amap13760@gmail.com



©AMAP

La deuxième édition du marché Bio le premier week-end de septembre a connu à nouveau un franc succès !

Merci aux Saint-Cannadens d'avoir répondu présent. Ce fut une nouvelle fois un grand moment de partage et d'opportunité de goûter aux plaisirs gustatifs à l'ombre des arbres du parc Joseph Richaud.

Un marché de découverte bio

Cette fois-ci les produits se sont transformés en grillades, plats et plateaux d'huîtres à déguster après une matinée de marché. Les sorbets de fruits rouges ont ravi petits et grands et les panisses ont pu agrémenter

avec succès soupes de poissons, grillades, fromages des Alpes ou encore et de petits plats du camion le Marguerite. Cette année encore le pain et les fougasses ont rapidement disparu des étals. Sans oublier les délices du camion Au Pois Chiche ! Mais ce ne sont que quelques exemples parmi tous les producteurs qui viennent nous régaler avec des produits frais et riches en saveurs.



INDESTRUCTIBLE UNE ASSO SOLIDAIRE

Notre association vient de vivre sa deuxième année civile... Ce projet qui tenait à cœur à notre regretté Jérôme Vargas est sur de bonnes bases et avance doucement mais sûrement. En effet cette année les manifestations proposées ont réussi à réunir un grand nombre de personnes (loto, repas, etc...) et dégagées des bénéfices qui ont été intégralement versés à l'IPC. Nous avons, grâce à toutes celles et tous ceux qui nous suivent, reversés plus de 4 500€. Maintenant place à 2019 avec de grands projets, de belles initiatives pour permettre à tout le monde de se détendre, de s'amuser tout en ayant à l'esprit que les bénéfices des manifestations sont reversés en intégralité à l'Institut Paoli-Calmettes.

La première date fixée est le 19 janvier 2019 avec le loto. Puis il y aura dans le fil du temps des animations musicales, festives et des participations à diverses manifestations.

À très bientôt,
TOUS ENSEMBLES NOUS FERONS DE GRANDES CHOSES.

Association Indestructible
Boîte / Mairie de Saint-Cannat
07 86 63 48 53

asso.indestructible@gmail.com / asso.indestructible@orange.fr

Les membres du Bureau



©Ch. Desmoullins

DES NOUVELLES DU PETIT PANIER

Épicerie solidaire du CCAS Saint-Cannat



Depuis le 28 mai, l'Épicerie solidaire accueille des familles les lundi matin et jeudi après-midi. Carole, notre assistante, assure, avec nos bénévoles ces permanences.

Elle est présente pour des informations, les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès 8h et ce jusqu'à 16h au 04 42 58 63 56.

L'épicerie solidaire a accueilli depuis son ouverture 31 familles, pour une durée allant de 3 à 6 mois.

Conditions d'accès au service

- Pour avoir accès à ce service, les familles sont orientées par les assistantes sociales ou le CCAS.
 - La responsable du CCAS prépare un dossier avec la famille puis ce dossier est étudié par le Comité Technique composé de Mr le Maire, de l'adjointe à l'Action Sociale, de 2 élus au CCAS et de la responsable du CCAS. À l'issue de cette étude la famille est informée du montant de son panier et de la durée de l'accès à l'épicerie.
 - Les bénéficiaires participent à leurs courses à hauteur d'un montant de 20% du prix marchand.
 - La durée d'accès est comprise entre 1 et 6 mois.
- La Municipalité et ses services techniques assurent l'acheminement des denrées.

La solidarité, c'est l'affaire de tous

Depuis l'ouverture de l'épicerie, des commerçants se sont mobilisés et de nouveaux donateurs viennent nous rejoindre. Des particuliers sont venus taper à notre porte avec des dons et nous les en remercions.

La solidarité, c'est l'affaire de tous. L'épicerie solidaire ne pourrait pas fonctionner sans l'engagement actif de 12 bénévoles et des élus à l'Action Sociale. L'épicerie n'est pas seulement une boutique mais a aussi vocation d'être un lieu de rencontres et d'échanges.

A partir de janvier, nous souhaitons lancer des ateliers de cuisine, de pâtisserie ou autres..., les thèmes seront définis avec les clients(es).

Encore un grand merci à tous : à nos partenaires et à nos bénéficiaires qui nous font confiance.

Danièle Barbier,
Conseillère municipale à l'Action Sociale,
Responsable de l'épicerie solidaire.



LE PETIT PANIER
1 boulevard Marcel Parraud

Accueil des familles
Lundi matin de 9h à 11h
Jeudi après-midi de 14h à 16h

Informations
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 16h
04 42 58 63 56

CCAS : 04 42 50 82 26

LE CLUB DES SENIORS TOUJOURS TRÈS ACTIF !

Vacances terminées, notre club a rouvert ses portes le 11 septembre.

Reprises des sorties : Grau du Roi, Marseillan et Tourves qui ont remporté un grand succès, suivi de nos lotos bien animés pour le plaisir des seniors.

Le repas des plus de 70 ans, offert par la Municipalité, a eu lieu dans une ambiance toujours conviviale le dimanche 16 décembre salle 4 Septembre.

Le goûter de Noël de notre club c'était le mardi 18 décembre et le dernier loto de l'année le vendredi 21 décembre. De beaux moments de partage !

Un loto ouvert à tous

Ce sera samedi 2 mars à la salle Revol à 14h30. Nous vous attendons nombreux !

N'oubliez pas vos chocolats !

Si vous n'avez pu assister le 16 décembre dernier au traditionnel repas de Noël offert par la Municipalité aux seniors âgés de 70 ans au 31/12, domiciliés sur Saint-Cannat et inscrits sur les listes électorales, vous pouvez venir chercher votre boîte de chocolats en Mairie. Le Service Accueil se fera l'immense plaisir de vous la remettre !

Avec Evelyne, Francine, Maryse, Patricia et Huguette, nous vous souhaitons une bonne année !

Claude Costa Soler

Contacts
Claude Costa Soler / Délégué
06 85 43 34 34

Club ouvert les mardi et vendredi après-midi
Salle Revol - Cotisation : 15 € pour l'année



©C. Costa-Soler

TÉLÉTHON 2018 À SAINT-CANNAT, VILLE PHARE

Le V comme Victoire, Vie, Vaincre

2018 fêtait les 60 ans de l'AFM et cette année, Saint-Cannat était "ville phare" du Pays d'Aix et du Pays Salonais. Nous avons ainsi bénéficié de l'appui de Corinne Corfdir, Coordinatrice Téléthon de cette région, et de son équipe efficace et dynamique.

Si Pascal Obispo a été désigné Parrain national de cette édition du Téléthon, nous avons eu le plaisir d'avoir Jérôme Fernandez, entraîneur du PAUC, comme Parrain pour le Pays d'Aix. Comme chaque année à St-Cannat, le Téléthon est dédié à Claire Poumeyrol. Sa maman, Olivia, est venue à l'inauguration pour rappeler avec émotion tout l'intérêt de la manifestation pour la recherche.

Un élan de solidarité fructueux

En parallèle au soutien de la Municipalité que nous remercions entre autres pour l'appui des Services techniques et de la Communication, il y a eu tous les St Cannadens qui ont fait preuve de générosité, les commerçants et artisans qui ont offert de nombreux lots, les associations qui se sont mobilisées et celles et ceux qui ont participé par leur présence et leurs dons ! Nous saluons chaleureusement leur implication au nom de la recherche. Avec eux le Téléthon a pris tout son sens !

De belles actions

Défis, repas solidaires, lotos, spectacles, tournois sportifs, moto-cross, courses et animations pour les enfants... La jeunesse étaient bien représentée grâce aux Pompom's Girls & Zumba's Girls dirigées par Sophie du Foyer Rural, et du groupe The Lighters, élèves de la classe de Musique Actuelles de Lionel Pélissier de l'École de musique de St Cannat. Les actions personnelles et associatives autour du handicap ont aussi marqué les esprits : Brigitte & Fabien, malvoyants, avec des chiens guides d'aveugle et les tournois de Handi Badminton et de Sports Adaptés organisés par l'équipe du Badminton de St Cannat.

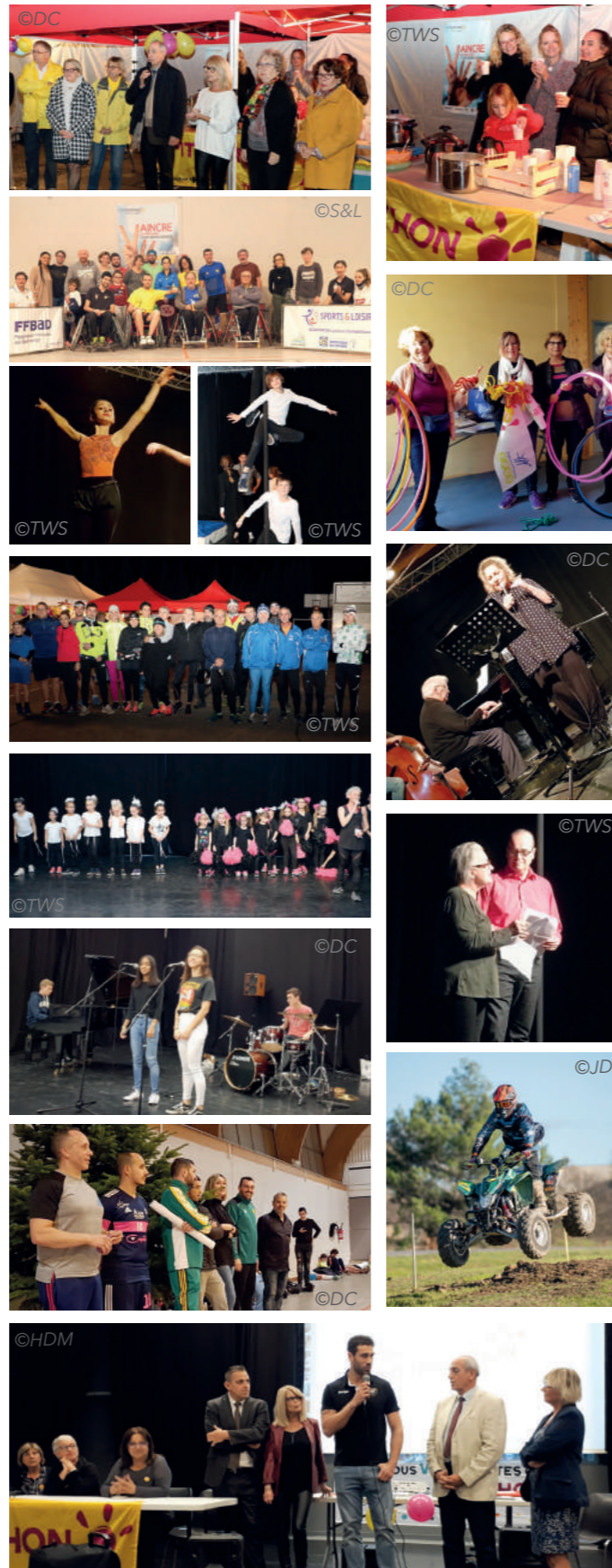
Grâce à ce bel élan de solidarité notre trésorière, a remis à l'AFM Téléthon près de 10 000€ !

Une équipe soudée

L'organisation du Téléthon demande un travail de coordination, certes. Mais sur le terrain, le partage des tâches a été efficace. Le président du Cofet, Jacques Catelin, mérite tout notre respect pour son investissement personnel dans l'aide apportée aux Services techniques, la mise en place des salles, la couverture des espaces de communication, l'installation des barnums, de la buvette, ... Avec son équipe et l'aide de Jean-Pierre Ferrouil, il a fait un travail de pro ! Jean-Albert Gérard s'est entièrement occupé de l'organisation du moto-cross, depuis la préparation du terrain à la Pile jusqu'à sa mise en place finale. Christian Jourdain a accepté d'endosser le rôle de Monsieur Loto, s'occupant de la sono avec le matériel du Foyer Rural. Maria et Fernand Iglesias ont géré toute la logistique du Repas solidaire. Mireille Catelin, élue aux Affaires scolaires, nous a aidé dans la préparation du loto. Jérémie Doumenc a fait de belles photos du moto-cross et Thierry Wiss celles entre autres des soirées d'inauguration et de clôture du Téléthon.

Pour la prochaine édition

Nous vous attendons encore plus nombreux l'an prochain pour l'organisation de ces journées pour le combat contre les maladies rares. Ensemble continuons à nous mobiliser ! Toutes les idées et tous les bras seront les bienvenus ! En attendant, nous vous souhaitons une belle année !



Dominique Camhi, coordinatrice du Téléthon 2018 à St Cannat
Et les co-organisatrices,
Monique Guillet et Danièle Barbier, Conseillères municipales,
Jacqueline Simonin, Trésorière

Toutes les photos du Téléthon 2018 sur saint-cannat.fr

QUAND LES ENFANTS GRANDISSENT LE VIDE-POUSSETTES EST IDÉAL !

Le beau temps, les 51 exposants et un nombreux public, tel était le cocktail de la réussite de ce 7^{ème} rendez-vous du maintenant traditionnel vide poussette en ce début octobre, de l'association des Assistantes Maternelles "Petits Bouts de Destin". Merci à tous les bénévoles et à l'aide des services techniques de la Municipalité.

Bonne nouvelle année !

Maria Iglesias,
Pour Petits Bouts de Destin



©M. Iglesias

ÉCOLE ET PARENTS CETTE ANNÉE LE VIDE-GRENIERS, C'EST LE 9 JUIN !

Toute l'association École et Parents vous présente ses meilleurs vœux de réussite, santé et épanouissement pour 2019 et vous informe que cette année, le vide-greniers se tiendra le 9 juin ! Après 3 années de météo plus que capricieuse, l'édition de juin 2018 s'est déroulée sous un beau soleil, enfin ! Les exposants ont été particulièrement nombreux et la buvette a fonctionné à plein régime. Les grillades et les "gâteaux maison" désormais célèbres ont ravi les papilles des petits et des grands. Et c'est tant mieux car l'intégralité des bénéfices de cette belle journée ont été reversés aux trois écoles de notre village afin de contribuer à des projets pédagogiques et culturels pour les élèves. Pour l'édition 2019, vous serez informés par voie d'affichage dans les commerces de notre village des dates des ventes des places, ainsi que par notre site internet et notre page Facebook.

En marge du vide-greniers qui est le temps fort de l'association, notre dynamique équipe se mobilise tout au long de l'année. À noter le grand succès en cette rentrée de l'atelier de l'Aide aux Devoirs qui affiche complet. Afin d'aider au mieux les enfants, de nombreux bénévoles ont été recrutés et sont venus rejoindre les anciens bénévoles expérimentés toujours fidèles à l'association. Nous sommes également présents lors des conseils d'école, des commissions cantine, du Comité consultatif d'éducation... et à l'écoute des parents tout au long de l'année. Enfin, l'association s'est mobilisée cette année encore pour le Téléthon via la confection et la vente des traditionnels sachets de bonbons à la sortie des écoles. Nous vous remercions de votre généreuse participation, et avons tout donné pour faire honneur à notre village qui a si joliment été mis en lumière !

L'équipe d'École et Parents
Eep13760@gmail.com
ecoleetparents.fr
Facebook Ecole & Parents



© École et Parents

"RÉUSSIR, UNE HISTOIRE DE BIENVEILLANCE"

Un mercredi soir à 18h30, "Maîtresse Laurence" nous a invités dans sa classe pour une conférence donnée par Sylvie Duflot (ex-enseignante de l'école) et Laurence Piezel (enseignante de la petite et moyenne section), sur un sujet très actuel : "Réussir, une histoire de Bienveillance". Conférence à laquelle une quinzaine de personnes ont répondu présent.

Un sujet "psychopédagogique"

Les conférencières nous accueillent chaleureusement en nous faisant découvrir des ouvrages de la littérature petite enfance en lien avec le sujet du jour. La conférence commence. Sylvie et Laurence alternent et nous apportent chacune leur expérience et leurs mots sur ce sujet "psychopédagogique" mais très concret pour nous, jeunes parents, en recherche de solutions pour accompagner nos enfants dans leurs apprentissages de la vie et des émotions. Différents thèmes sont abordés, en lien avec les apports en neurosciences, pour nous donner les outils de lecture des émotions de nos enfants et les outils pour les accompagner dans leur éducation et leur ouverture sur le monde. Nos deux conférencières ont, durant près de 2h30, défini et illustré les 6 émotions primaires (peur, colère, tristesse, dégoût, surprise, joie), l'empathie, nous ont fait découvrir les neurones miroirs, ont développé les étapes essentielles à franchir pour arriver à l'estime de soi et à l'accomplissement, et pour finir elles nous ont convaincus que l'optimisme était une qualité essentielle pour les apprentissages et la santé de nos petits - et de tous !

Des outils à la portée des parents

La conférence s'est conclue sur des outils pour aider son enfant à réussir : l'effet pygmalion, le pouvoir du BRAVO (!), la stimulation des talents de l'enfant, la valeur du modèle, et la place de la créativité (exemple de l'importance de remplir sa "Boîte à Soleil" : une enveloppe où l'on glisse ses réussites).

Les atouts de la conférence

La conférence s'est ponctuée de petits cadeaux offerts aux "élèves du jour". Les petits objets étaient en lien avec chaque étape de la conférence. Bravo ! Championnes Sylvie et Laurence ! Merci à elles pour leur chaleur, leur pédagogie et leur Bienveillance ! Cette conférence est dans le Thème sur la Parentalité que mène aussi le CCAS de St Cannat. Ces conférences sont de vrais moments de partages et de relations humaines bénéfiques pour les parents et les enfants !

À quand la prochaine conférence ?

Manon L.,
Une jeune maman à l'écoute



©Manon L.

« RÉUSSIR, une histoire de bienveillance »



Sylvie DUFLOT et Laurence PIEZEL

L'ATELIER BAC À L'ART Atelier de Poterie-Céramique

L'Atelier Bac à l'Art est un atelier de Poterie-Céramique ouvert entre autres, aux enfants, petits et grands à partir de 5 ans.

L'idée est de guider la création artistique des enfants en suivant parfois certains thèmes liés au calendrier, tout en leur laissant une part de liberté quant à la façon d'appréhender la matière. Jouer avec l'argile, la malaxer, transformer, casser et recommencer, en avoir plein les mains... Tout cela constitue l'approche globale de cet atelier.

Les séances durent 1h30 et se composent de 4/5 enfants maximum. Elles s'articulent autour de différentes techniques de modelage, du travail à la plaque, de gabarits, avec un choix de plusieurs couleurs de faïences (blanche, rouge, grise ou noire). Les colorations et décorations se font quant à elles avec des engobes à cru, avant première cuisson. Les enfants récupèrent leurs objets après l'émaillage réalisé en deuxième cuisson. Il faut voir leur émerveillement quand la porte du four s'ouvre !

Installée à Saint-Cannat depuis une quinzaine d'années, animatrice et présidente de l'association, je souhaite transmettre aux petits Saint-Cannadens le panel d'émotions procuré par cette activité !

La Présidente,
Mariane Pierre-Bez

NB / L'atelier Bac à l'art a déjà participé au Téléthon 2018 à St Cannat et sera à la Belle Récré le 15 juin prochain !



©Bac à l'Art

Séances

- Cours lundi et jeudi midi
- Les enfants sont récupérés à l'école, déjeunent à l'atelier puis travaillent la terre
- Cours mercredi matin et après-midi
- Stages pendant les vacances scolaires et animations adultes sur demande

Atelier Bac à l'Art
84 Chemin de l'Arenier
atelierbacalart@gmail.com
facebook.com/Atelier Bac à l'Art
06 12 89 25 08

POÈMES DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Quelques mots dans le parc lors des Journées du Patrimoine en septembre dernier, pour ensemble créer des textes sur Saint-Cannat, ses monuments et les lire à la bibliothèque, dans un lieu chaleureux et accueillant. Sur une proposition de l'équipe Culture, en partenariat avec Lydia Schettini de "Par les mots" et l'association Champ Libre, en direction des jeunes St Cannadens de 8 ans. Partager, échanger, découvrir, voilà la magie de l'écriture et du théâtre. Un grand merci aux enfants qui ont participé à l'aventure et ont joué le jeu.

Un moment unique en trois temps... Trois ateliers. Le premier, l'atelier d'écriture animé par Lydia Schettini au jardin Joseph Richaud lors du Forum des associations. Le second, la mise en voix des poèmes dirigée à la bibliothèque par Marie-Aude Forissier de "Champ Libre". Le troisième, la lecture théâtralisée des poèmes. Là, le temps s'est arrêté entre les livres de la bibliothèque, et nous avons écouté, regardé, émus et attentifs, Capucine Pouenat nous dire les poèmes, "pas aboutis faute de temps pour les peaufiner" nous explique Lydia Schettini, mais qu'importe... fraîcheur et fantaisie d'un premier jet ! En voici quatre...

Dominique Camhi, pour l'équipe Culture St Cannat et Marie Aude Forissier, pour Champ Libre
asso Champ Libre@free.fr
06 25 76 80 59



©D. Camhi



Il y a de la musique.
Si l'église était plus grande
Il y aurait Lise, Louise
Il y aurait au sommet du clocher
Des plantes colorées
Et enfin, il y aurait Titi,
ma meilleure amie !

Poème de Chloé

.....
Dans les fontaines de St-Cannat
On peut flotter sur l'océan
Avec autour de nous
Des nénuphars qui ressemblent
À des torrents
Des algues et des iguanes
Avec des petits poissons.
Et soudain Némo
Surgit de derrière un énorme
poisson !

Poème de Valentine

Si la fontaine était plus grande
Il y aurait plus d'animaux
Qui viendraient y boire
Il y aurait des nénuphars
Et des poissons clowns
Il y aurait des plantes de toutes
les couleurs
Il y aurait des algues jaunes
Et des poissons volants
Il y aurait des baleines
Qui pondraient des œufs arc-
en-ciel
Mais la fontaine est trop petite
Pour rentrer tout ce grand
monde

**Poème collectif de Mélodie,
Chloé, Capucine et Manon**

1. Capucine Pouenat qui a lu les poèmes à la bibliothèque
2. Capucine avec Marie-Aude Forissier
3. Atelier d'écriture avec Lydia Schettini

Si le parc était plus grand
Il y aurait une maison en
chocolat
Mais le parc n'est pas si grand
Pour le roi
Le lion
Le tigre
Et les éléphants
Les VTT
Les vélos électriques
Alors... alors ? Alors ???!
Ils faudrait l'agrandir !!!

Poème collectif

.....
Dans l'église de Saint-Cannat
Il y a le maire
Qui travaille tous les jours
Il y a des danseuses de jazz

DES ACTIVITÉS PHYSIQUES AVEC LES STAGES MULTI SPORTS

Les jeunes de 5 à 15 ans peuvent s'inscrire pour les vacances mais aussi pour tous les mercredis de l'année scolaire ! Contactez-nous pour avoir tous les renseignements sur nos activités et nos tarifs. Chèques "L'attitude 13" et chèques vacances acceptés.

Jean-Albert Gérard
06 62 77 31 93

LES VACANCES AVEC LES A.I.L, C'EST ENCORE PLUS CHOUETTE !

HALLOWEEN, À LA RÉCOLTE DES BONBONS !

Nos petits monstres ont bravé le mauvais temps pour faire trembler d'effroi les Saint-Cannadens et récolter plein de bonbons !

À l'occasion de la journée d'Halloween, les enfants de l'accueil de loisirs "L'ilot Folies" ont défilé dans le village. Citrouilles, sorciers, vampires et autres créatures démoniaques sont partis à la recherche de bonbons chez les commerçants. Nous souhaitons remercier tous ceux qui ont joué le jeu et qui ont préparé notre venue en remplissant leurs marmites de sucreries. La récolte fut une fois de plus fructueuse.

Krystel Benlefki,
Responsable Enfance
A.I.L St Cannat

SÉJOURS SKI À ANCELLE POUR LES VACANCES D'HIVER ATTENTION ! PLACES LIMITÉES !

Du 18 au 22 février
Pour les enfants de 6 à 14 ans
Du ski, de la luge, patinoire et fabrication d'igloos sont au programme !
Le tarif dépend du quotient familial

Permanences

Au bureau Salle Yves Montand
- lundi de 14h à 19h - mardi de 11h à 19h - samedi de 9h à 12h
Au centre de loisirs (école maternelle) - le mercredi de 8h à 18h

Vous pouvez aussi nous contacter par mail ou par téléphone
ilotfolies@ail-sc.fr - Tél/Fax : 04 42 57 23 12 / 06 79 29 49 05

DES VACANCES SIGNÉES CAP AVENTURES

Les activités estivales ou hivernales connaissent un véritable succès auprès des jeunes à Cap Aventure.

Un bel été 2018 à Cap Aventure

Tous les ingrédients étaient mis en place pour que les jeunes de la commune puissent passer un agréable été.

Les activités que nous avons proposées durant les 7 semaines ont été appréciées : une sortie à Ok Corral, Aqualand, Rafting, Laser game... Baignade en mer, au lac de Peyrolles ainsi qu'à la piscine municipale de Saint Cannat. Toutes les semaines ont été complètes et pour clôturer la fin des vacances à Cap Aventure, nous organisons une soirée barbecue/piscine avec les parents/enfants de la commune qui ont participé au stage durant l'été et/ou des enfants qui participent à Cap Aventure durant l'année.

Une soirée vraiment basée dans la bonne humeur, conviviale, de partage.

Des vacances d'automne sportives

Comme les vacances d'été qui ont précédé, les semaines ont été complètes

et les activités proposées aux jeunes de Saint Cannat ont été plus basées sur le sport avec de l'initiation au tir à l'arc, sarbacane, mais aussi de l'overboard et des jeux collectifs à base de petits tournois comme le football, basket-ball, tournoi de ping-pong, babyfoot à la salle des jeunes.

Nous sommes également partis au cinéma de Salon de Provence pour bien clôturer cette semaine sportive.

Un séjour à Paris à été organisé durant cette période de vacances, un séjour avec au programme : visite de Paris, Tour Eiffel, les Champs Elysées, un jour à Disney puis un jour au parc Astérix. Un séjour riche en émotion pour nos jeunes de la commune qui sont revenus avec des souvenirs pleins la tête.

Et en 2019... on fait quoi ?

• **Vacances d'hiver**
Un séjour est prévu du 18 au 22 février à Saint Léger les Mèlèzes dans un chalet pour les jeunes de Cap Aventure et des moniteurs seront mis à disposition pour les débutants.

Pour les jeunes qui seront sur Saint-Cannat, des stages à la semaine seront mis en place avec des jeux multi-activités, multi-sports, de l'initiation au tir à l'arc, sarbacane, des sorties au Laser game, bowling.

• **Vacances de printemps**
Un séjour à Port Aventura sera organisé du 8 au 12 avril

Et n'oubliez pas ! Cap Aventures lance Planète jeunes le samedi 20 avril ! Lisez l'article page 6 pour en savoir plus !

Nous donnerons plus d'informations sur les séjours dans les semaines à venir. En attendant bonne année à toutes et tous !

Hakim Ben Haddi,
Directeur Jeunesse

©Hakim Ben Haddi



Planète Jeunes

Samedi 20 avril
14h-18h Foot au Soccer Center
Participation par équipe de 7 joueurs 50€ (environ 7€/joueur)
19h Espace Yves Montand
Entrée libre - Buvette sur place

SPECTACLES, CINÉMA ET BALADE POUR LES VACANCES

MUSIQUE ET CONTES AUX VACANCES D'HIVER

☐ Chaos
C'est avec plaisir, folie et enthousiasme que le duo extravagant des "savants fous" de la Compagnie Mine de Rien font découvrir aux jeunes spectateurs différentes civilisations sur l'origine de notre monde.

Mercredi 20 février
15h30 Salle Yves Montand
À partir de 6 ans - Durée 50'
Entrée 5€ - Réservation 04 42 57 34 65

☐ Des Contes et des Gestes
Un Bestiaire d'Histoires
À l'origine, les contes viennent des traditions orales et sont devenus au fil des siècles un élément de la littérature écrite. Le spectacle qui montre l'objet écrit comme une partition que joue le comédien du Théâtre de la mer.

Vendredi 22 février
16h30 Bibliothèque Edmonde Charles-Roux
À partir de 6 ans - Durée 50'
Entrée libre - Réservation 04 42 50 82 10

LES MARDIS CINÉMA

En partenariat avec Christian Jourdain, Président du Foyer Rural de St Cannat, l'équipe Culture propose aux enfants des séances de cinéma à 15 h, salle Yves Montand ! Deux films sont programmés gratuitement pour les enfants à partir de 6 ans.

☐ Mardi 19 février
Fabuleuses aventures à Oz de Vladimir Toropchin (2017)
☐ Mardi 16 avril
L'Ours Montagne de Esben Toft Jacobsen (2011)

LE CARNAVAL DES ENFANTS

Samedi 23 mars
Renseignements
04 42 57 34 62
foyerrural.sc@sfr.fr
foyer-rural-saint-cannat.fr



CONTES MUSICAUX ET BALADE AUX VACANCES DE PRINTEMPS

☐ Africamoia
Des comptines tirés du livre de Jean-Luc Irondelle dédié à l'Afrique. Un spectacle interactif. De la poésie à écouter et à chanter !

Mercredi 17 avril
15h30 Salle Yves Montand
Dès 3 ans - Durée 50'
Entrée 5€ - Réservation 04 42 57 34 65

☐ Il était une fois
Sylvie Vieville, conteuse de la Compagnie Amarande, propose une escapade contée jeune public à vivre en famille.

Jeudi 18 avril
14h Départ devant l'école Maternelle
Durée 2h30 - Participation 2€ - Réservation 04 42 57 34 65
Prévoir son goûter pour la pause gourmande

LES STAGES DU FIL D'ARIANE

VACANCES D'HIVER

☐ Stage Parent-Enfant
Pour enfants à partir de 18 mois accompagnés d'un parent
Du lundi 11 au vendredi 15 février
Un moment privilégié à partager avec votre enfant. Dans un environnement sécurisé nous vous proposons un atelier dans lequel l'enfant éprouve sa motricité et le parent participe à son autonomie. Un joli moment de complicité !
Salle Yves Montand de 9h à 9h45
Tarif 50 € / semaine

☐ Stage Cirque et Voix
Attention place limitées
Pour enfants à partir de 8 ans
Du lundi 11 au vendredi 15 février
Le travail de la voix et du corps sont indissociables et participent au mieux être: L'expression de la voix permet d'affirmer ses émotions, ses sentiments. C'est la manifestation de l'intime. Les Arts du cirque, par le travail du corps encouragent la créativité, favorisent l'estime de soi et transforment les échecs en promesses de réussites.

Sophie Laurent (Association Créa-son) et Michaël Vessereau (Le Fil d'Ariane) s'associent et proposent un stage conjoint.
Chaque enfant pratiquera le chant et les arts du cirque en abordant le travail de la respiration comme support.
La respiration soutient la voix chantée autant qu'elle assure l'équilibre et la pratique acrobatique.
Au cours de la semaine nous aborderons un travail plus technique :
- porter sa voix, la placer, l'explorer et jouer avec elle pour chanter, rythmer, inventer !
- travail des appuis, de l'équilibre et des agrès aériens
Salle Yves Montand de 10h à 16h (le repas sera pris en commun à la cantine scolaire)
Tarif 110€ repas compris

VACANCES DE PRINTEMPS

☐ Arts du Cirque et du Mouvement
Pour enfants de 4 à 10 ans
Du lundi au vendredi. Dates à définir
"Quoi de mieux pour communiquer que de mettre son corps en mouvement ?"

Grâce à des jeux et situations mêlant le théâtre, l'expression corporelle et l'acrobatie aérienne, nous proposons aux enfants de redécouvrir leur agilité et leur sérénité.
Nous valoriserons la recherche et le travail personnel et favoriserons l'apport de ce travail au sein du groupe afin d'encourager l'estime de soi et la confiance dans le groupe.

Au programme :

- Jeux d'écoute théâtral et acrobatique
- Découverte de l'espace aérien seul et à plusieurs (trapèzes, tissus aériens, création d'agrès aériens)
- Initiation à la manipulation d'objet et à la jonglerie
- Structuration en groupe d'une présentation de fin de stage

Salle Yves Montand
De 10h à 12h Enfants de 4 à 7 ans / De 13h30 à 16h Enfants de 8 à 12 ans
75€ pour le matin / 85€ pour l'après-midi

Le Fil d'Ariane
06 20 46 23 91 - filariane.com
contact@filariane.com

BELLE ANNÉE CULTURELLE !

Le début de saison a été nourri de spectacles lors des Journées du Patrimoine, du Centenaire de l'armistice de 14-18, du Temps fort jeune public aux vacances d'automne et de la période des fêtes de fin d'année.
Cette deuxième partie de la Saison Culturelle est marquée par les 20 ans de l'école de Musique que nous fêtons avec une programmation étalée jusqu'en juin et préparée avec soin et enthousiasme par Sophie Vallauri, Directrice de l'école.
Les 10 ans de Féminin Plurielle sont aussi à l'affiche sur le dernier week-end de mars. L'équipe Culture s'active dans la préparation de cet anniversaire lors duquel nous retracerons les moments forts de Féminin Plurielle et l'histoire de celles qui l'ont fait vivre. De belles rencontres nous attendent tout au long des mois à venir, à la Nuit des Bacchanales et à la Belle Récré entre autres...

Consultez la brochure culturelle pour vous informer précisément sur ce qui peut attiser votre curiosité et celle de vos enfants ! Belle année à toutes et à tous !

L'équipe Culture St Cannat
saint-cannat.fr

Consultez la brochure culturelle et le site Internet de la Ville, pour être informé de l'ensemble de la programmation....



ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE BARBIZET

L'école de musique fête ses 20 ans ! Save the dates !

L'école municipale de musique, créée en 1999 par Jacqueline Crouan, élue chargée du suivi de l'école, aura 20 ans en février 2019 !

Nous fêterons cet anniversaire par différentes manifestations auxquelles nous sommes heureux de vous convier du 2 février au 29 juin : quiz musical, exposition, concerts, ciné-concert et goûter musical pour clôturer les festivités. Vous pourrez apprécier durant les concerts proposés tout le talent des professeurs de l'école de musique qui sont pour certains des artistes reconnus sur le territoire ainsi que le talent de leurs élèves petits et grands !

Ouverture des 20 ans de l'école : Tous en scène pour le quiz musical des 20 ans !

À 15h Quiz musical de 45'. Pour y participer s'inscrire auprès de l'école de musique avant le 31 janvier au 06 32 44 56 36 ou au secrétariat de l'école de musique (nombre de places limité).
À 16h, le concert des élèves de 45', "Tous en scène". À 17h nous prendrons le verre de l'amitié et visiterons l'exposition de l'école de musique.

2 février - 15h Salle Yves Montand
Entrée libre

JAM avec Vincent Strazziéri & Lionel Pellissier

L'école de musique peut s'enorgueillir d'avoir cette année dans son équipe pédagogique Vincent Strazziéri, petit génie du jazz et chouchou du festival jazz des 5 continents... !
Sur scène, avec son ami Lionel Pellissier, professeur de batterie et musiques actuelles à l'école de musique de longue date, il ouvrira et animera ce Jam inédit à St Cannat.
Vincent Strazziéri, basse et piano, et Lionel Pellissier, Batterie.

23 mars - 20h30 Salle Yves Montand
Entrée 15€ (1 boisson comprise) / Gratuit pour les élèves de l'école

Les solistes de la Philharmonie

Pour les 20 ans de l'école de musique, un concert en quintette de la Philharmonie Provence Méditerranée (créée par Jacques Chalmeau en 2014) qui offre une master-class aux ensembles de musique de chambre de l'école. Au programme, Quintette de Robert Schumann et de Johan Brahms. Sur scène, les professeurs de violon et violoncelle et la directrice Sophie Vallauri de l'école de musique qui font partie de la Philharmonie. En 1ère partie, un petit concert de chambre des élèves de l'école.
Violons Roland Muller & Claire Muller, Alto Jean-Baptiste Brunier, Violoncelle Ingrid Kunzmann, Piano Sophie Vallauri.

27 avril - 18h Salle Yves Montand
Entrée 10€ / Réduit 8€ / Gratuit pour les élèves de l'école



Concert des Grands Amateurs de l'école de musique de Saint-Cannat

Concert sur le thème de la Vie, proposé pour les 20 ans de l'école à l'initiative des élèves adultes de l'école, nommés dans le jargon du ministère de la culture, Grands Amateurs. Coordination : Jean-François Cholme sous la direction d'Emmanuel Recht et Stéphanie Olive, professeurs de l'école de musique. Programmation en cours.

12 mai - 20h30 Salle Yves Montand
Entrée libre.

Clôture des 20 ans : "Le fantôme de l'école de musique", ciné-concert

15h Ciné-concert : court-métrage réalisé par Brigitte Collet sur une idée de scénario de Sophie Vallauri & Brigitte Collet. Bande son et musique live interprétée par élèves de l'école de musique sous la direction de l'équipe pédagogique. Musiques originales et extraites du répertoire classique et actuel.

16h Distribution des prix et concerts des lauréats
17h Goûter musical avec la participation des élèves et des professeurs

29 juin - 15h Salle Yves Montand
Entrée libre

Sophie Vallauri
Directrice de l'École Municipale de Musique

BIBLIOTHÈQUE EDMONDE CHARLES-ROUX

En route pour une nouvelle année !

Que l'abondance de santé, de bonheur et de sérénité soit au rendez-vous...

Après une année culturelle dense, particulièrement au dernier trimestre de par les animations diverses proposées ainsi que l'acquisition des parutions littéraires incontournables, nous abordons 2019 avec autant de motivation et d'inventivité : spectacles, rencontres, heures du conte, ateliers de philosophie pour petits et grands, partenariat avec les écoles et la petite enfance...Et c'est gratuit !

Le catalogue en ligne, 1 an déjà !

Cet outil informatique pratique s'avérait indispensable pour l'évolution de la bibliothèque :

6855 connexions pour la recherche catalogue, 2275 identifications lecteurs du 2 janvier au 25 novembre 2018.

Rappel des possibilités pour les usagers :

- D'accéder à distance à la base bibliographique, y compris ceux appartenant à la Bibliothèque Départementale de Prêt de Marseille disponibles à St-Cannat.

- De voir les nouveautés dès leur traitement informatique : un carousel vous présente la 1ère de couverture et un clic sur l'image vous ouvre la notice et la localisation du document.

- De lire le résumé, la biographie de l'auteur avec un renvoi sur Wikipédia.

- De réserver les documents signalés en rouge "indisponibles". Un mail vous avertit lors de la mise à votre disposition pendant 8 jours. Les documents signalés "disponibles" sont en rayon ou en cours de traitement.

Afin de vous éviter les pénalités de retard, (0,40 centimes par livre et par semaine) un mail vous avertit 4 jours avant la date limite de retour.

Vous pouvez effectuer 2 prolongations pour une durée de 15 jours chacune en vous munissant de votre carte de lecteur. Pour un délai supplémentaire, voir avec les bibliothécaires. Impossibilité de prolonger un ouvrage demandé en réservation.

Possibilité de traiter tous les documents de la famille en un clic.

RENCONTRE AVEC UN ÉDITEUR LOCAL



Les Éditions Prolégomènes d'Éguilles sont venues présenter leurs nouveautés au catalogue et 3 de leurs auteurs de la région. Une lectrice a pu réciter ses propres poèmes et demander des conseils d'écriture particulièrement au poète Charles Ross sur une musique d'Amérique du Sud et danse de la marionnette

Retour en images sur QUELQUES-UNES DES NOS ANIMATIONS

"PETITS MOTS, PETITS SONS"



"Petits mots, petits sons" avec Sophie Laurent Uhlmann, chef de chœur de la chorale Créa'Son. Son vif succès s'est avéré auprès du public par son professionnalisme et ses créations originales inspirées des albums pour les 0-3 ans qui ont été sages comme des images pendant 1h !

AFRIKAMOA



Bravo à Jean-Luc Irondelle venu régaler les élèves de 2 classes de CE des Santolines et de Barbizet par son spectacle-contes musical africain interactif. Georges Foveau de la Mission Lecture publique Métropole Pays d'Aix a obtenu les crédits nécessaires pour cette animation en direction de 5 bibliothèques du réseau. Nous avons été ravis de l'accueillir comme spectateur. La classe CE2 de Véronique Mantès a montré le plus vif intérêt pour les livres thématiques sur la culture africaine.

"TU TE SOUVIENS ?"



Spectacle par l'Eos Cie pendant les vacances d'automne... ou les souvenirs et improvisations de 2 frère et sœur.

HOMMAGES AUX POILUS AVEC 4 ANIMATIONS PROGRAMMÉES



Exposition

Les vitres de la bibliothèque offraient aux passants quelques illustrations sur la Guerre 14-18 (uniformes des différentes armées, armements...)

Lectures des Lettres de Poilus

Le vendredi 9 novembre en début de soirée, conviée par l'équipe Culture, la troupe de théâtre amateur "L'Atelier du Possible" sous la houlette de Bernard Colmet a rendu hommage aux soldats en lisant leurs courriers que nous avons sélectionnés extraits du livre de Jean-Pierre Guéno. Des pauses musicales permettaient de reprendre son souffle car l'émotion était bien là.

Nous avons demandé à la librairie Goulard un dépôt-vente de ce recueil revu et augmenté et qui s'est bien vendu ce soir là.

Conférences

Les 2 conférences avec projection documentaire présentées par Jean-Philippe Liardet, Docteur en Science militaire et de Défense sur les origines et conséquences de la Grande Guerre ont passionné le public, aussi bien les élèves de CM2 de Mme Brugeron que le public adulte du lendemain.

À LA BIBLIOTHÈQUE EN 2019

Des Contes et des Gestes

Lecture-spectacle
Cie Théâtre de la mer

Vendredi 22 février
16h30 Bibliothèque
À partir de 4 ans - Durée 50'

Poèmes secrets. Secrets des poèmes.

Atelier-conversation sur Guillaume Apollinaire

Samedi 9 mars
10h30 Bibliothèque
Tout public Ados et Adultes - Durée 1h30
Tournée Territoire du Pays d'Aix

L'Arménie au-delà des clichés

Rencontre-dédicace avec Maxence Smaniotto

Samedi 23 mars
10h30 Salle Artaud

Dominique Romain,

Responsable de la Bibliothèque

04 42 50 82 10

bibliotheque@ville-saint-cannat.fr

Adresse de connexion pour consulter le catalogue
saint-cannat-pom.c3rb.org ou saint-cannat.fr

FESTIV'ACTES 6, LA PARENTHÈSE EXTRAORDINAIRE

Du 28 au 30 septembre dernier, Saint-Cannat a revêtu ses plus beaux costumes de scène.

Festiv'Actes 6, très belle manifestation, populaire et associative, a été un immense succès. Près de 15 spectacles, animations, concerts sur un site transformé par les bénévoles et autour de "la guinguette désaccordée", lieu chaleureux et convivial.

Les membres de l'association remercient les 1500 spectateurs, les troupes amateurs et les partenaires de cette édition.

Un remerciement à la commune de Saint Cannat, fidèle soutien à notre association et plus particulièrement au Service culture et aux Services techniques.

Cette année 2018 a été l'occasion de fêter les 10 ans de Festiv'actes en scènes, organisateur des festivals de théâtre amateur sur Saint-Cannat et Lambesc.

Rien ne serait possible sans la cinquantaine de bénévoles qui œuvrent en coulisse pour le succès de cette manifestation culturelle.

Rendez vous est déjà pris pour Lambesc en novembre 2019 et à Saint-Cannat en Septembre 2020.

Festiv'actes en scènes

festivactes@gmail.com

Crédit photos : Sonia Baril - Bénédicte Hanot - Philippe Marc



L'ACTU' DE CRÉA'SON

La rentrée de l'association Créa'Son a démarré plein d'entrain en s'adressant à toutes les générations pour se lancer dans de nouvelles aventures.

Son ensemble vocal a offert avec plaisir, pour la seconde année, ses chansons lors des Vendémiales du village et partagé fin novembre, un concert caritatif au franc succès pour l'association "Dinarosa Bharat Pyara" agissant cette année pour les enfants victimes de violence en Inde, Une soirée chaleureuse riche de chants et de partage au côté de nos chorales voisines "Lei Topins" de Vernègues et "Durance en chœur" de Mallemort. La troupe chantante et musicale poursuit maintenant sa route pour préparer son nouveau répertoire.

Pour les tout petits

Deux rendez-vous mensuels s'adressent depuis la rentrée aux tout petits avec pour objectif de leur donner tous les ingrédients pour s'éveiller corps et âme et dans le plaisir, à la musique au chant et au rythme :

Les "Petits matins enchantés" qui offrent un temps convivial en famille avec les plus jeunes autour de comptines, jeux de percussions pour les petites mains, danse et ... petits cadeaux de parents musiciens venant présenter leur instrument ! ...

"Petit mots, petits sons" invite les enfants à la bibliothèque pour partager des histoires qui font chanter et explorer le monde sonore ! N'hésitez pas à contacter la bibliothèque pour connaître les dates

Stages

Voici également les stages proposés cette année aux adultes et enfants :

Dimanche 27 janvier : "Polyphonie et cercle de chants" pour adultes, salle Artaud de 10 h à 17 h.

Dimanche 24 mars : "Voix, rythme et percussions" pour adultes, salle Artaud de 10 h à 17 h.

Dimanche 19 mai : "Voix, rythme et percussions" pour enfants 6 à 9 ans (âge à confirmer en fonction des demandes), salle Artaud de 10 h à 17 h.

Sophie co-animera également un stage durant les vacances du 11 au 15 février intitulé "Cirque et voix" en collaboration avec Michaël Vessereau du Fil d'Ariane. Une semaine qui permettra de tisser des liens entre le corps et la voix et inviter à la créativité autour de ces deux disciplines.

Interventions en école

Créa'Son développe aussi des interventions régulières en école, en association et en établissements spécialisés, à destination des plus petits aux seniors, pour découvrir le monde musical, inviter à l'expression, au partage et à la créativité de tout un chacun, dans le plaisir !

Besoin d'informations pour toutes les animations, stages, demandes d'interventions ?

N'hésitez pas à me contacter !

Sophie Laurent

06 83 69 86 37

sophie.uhlemann@wanadoo.fr

facebook.com/chorale.SaintCannat



©Créa-son

LE NOUVEL AN CHINOIS DÉFILE DANS LES RUES



Deux jours de fête à ne pas manquer !

À Rognes

Samedi 9 février, sur Rognes où tout au long de la journée, des ateliers*, conférences et temps de partage vont vous être proposés, Qi Gong, cuisine chinoise, Calligraphie, Bols Tibétains, Feng shui, Géobiologie, ...

Une journée pétillante de surprises pour ouvrir les festivités, qui se terminera par un repas de fête, autour de douces saveurs, à la table des Mauvares, à Rognes (réservation obligatoire).

DES INSTANTS PARTAGÉS AU SYNDICAT D'INITIATIVE

De nombreuses expositions à l'Espace Suffren

Depuis un an, l'Espace exposition a vu passer de nombreuses expositions dans divers domaines : peintures, sculptures, patchwork, photographies...

Jusqu'à mi-février, nous accueillons les peintures de Claude Baumas puis une exposition éphémère de masques végétaux par Nadia Allard suivi de Dominique Giraud pour une expo Carnets de voyages.

Vous voulez exposer, n'hésitez pas à contacter le Syndicat d'initiative.

Une récompense pour les Maisons fleuries

Cette année, Yannick Motte a obtenu le second prix dans la catégorie "Balcon, terrasse fenêtre et mur végétalisé" et nous l'en félicitons. Il était présent au Conseil Départemental pour la remise des prix. Il vise la première place en 2019 !

Pour l'année 2019, nous vous invitons à être plus nombreux à participer à ce concours, les inscriptions pour les maisons fleuries se font auprès du Syndicat d'initiative jusqu'au 30 avril.

Décoration du village An III & Marché de Noël

Bravo aux "lutins" qui se sont affairés depuis septembre à préparer les décorations faites "maison" pour parer notre village aux couleurs de Noël, et quelle belle surprise cette année de découvrir les nouvelles décorations lumineuses de la Municipalité avec un lancement à la tombée de la nuit. Les enfants pouvaient installer des décorations concoctées avec Carole sur l'arbre de Noël. Pour parfaire cette soirée le père Noël est apparu appelé en chanson avec Aurélie et toutes les petites voix des enfants.



Yannick Motte

À Saint-Cannat

Samedi 23 février, c'est à Saint Cannat que nous clôturerons les festivités avec la fête des "Lanternes" (Fête des Lumières) où petits et grands se retrouveront pour célébrer cet évènement. En Chine, cette fête des lanternes où la lumière est reine clôt le cycle des festivités du Nouvel an. Fête nocturne, on la nomme d'ailleurs parfois "Petit Nouvel an". La population sort pour une promenade à la nuit tombée, une lanterne à la main.

Venez nombreux pour célébrer le Renouveau et partager toutes ces festivités. Les costumes chinois sont les bienvenus !

Pour obtenir des renseignements complémentaires et réserver afin de participer et/ou assister, vous pouvez nous téléphoner ou consulter notre site internet.

Nathalie Boillon

Coordinatrice de l'association "Le Temps d'être"
06 85 79 02 79 - letempsdetre.fr

Le marché de Noël lui a eu lieu le dimanche 2 décembre sous un peu de pluie mais qui dit marché pluvieux dit marché heureux...

Les yeux des enfants pétillaient sous leur maquillage en découvrant le père Noël (Dominique Piol) sur son traineau... et ceux des parents/photographes aussi !

Un grand merci aux partenaires du Si pour cette manifestation. À Vitrines et Métiers pour son aide précieuse. À Maria Iglesias qui nous a installé le gros souper ainsi que la table des 13 desserts. À l'équipe Culture pour le spectacle de rue "Les anges voyageurs". Au Comité des fêtes et au Foyer rural pour leur participation tout au long de la journée. À tous les bénévoles pour leur investissement personnel. Et bien évidemment à Benoit venu spécialement pour concocter le vin chaud et le servir.

Nous saluons le professionnalisme des services techniques de la Mairie. Sans eux nous ne pourrions mener à bien l'ensemble de nos manifestations tout au long de l'année.

Au printemps se tiendra la foire aux plantes ainsi que notre traditionnelle marche des épouvantails devenue également contée.

Toute l'équipe du Syndicat d'initiative de Saint-Cannat vous souhaite une bonne année 2019.

Le Président,
Jean-Pierre Ferrouil

Syndicat d'initiative
04 42 57 34 65
si.saintcannat@free.fr - saint-cannat.fr
f SI Brigitte

Foire aux plantes - Marche des épouvantails

8h-19h Centre du Village
Contes en marche
Rendez-vous à 9h30 pour un départ impératif à 10h



L'équipe des lutins

LE COMITÉ DES FÊTES... TOUJOURS SUR LE FRONT !

C'est l'automne... Revenons sur les moments festifs qui ont agrémenté notre fin d'été.

Le traditionnel loto du 15 août

Il s'est déroulé au jardin Joseph Richaud. Le week-end en thalassothérapie ainsi que les autres nombreux lots ont attiré 280 personnes, et nous avons dû rajouter tables et chaises, pour satisfaire tous les joueurs qui se pressaient à l'entrée du jardin.

La fête votive cette année a encore remporté un vif succès. L'ouverture de la fête avec la descente aux flambeaux jusqu'au stade a été très appréciée par les petits et les grands, ainsi que le feu d'artifice, magnifique, aux dires des nombreux spectateurs. Que ce soit le vide-grenier, la pêche à la truite, la peña, l'exposition de peinture, la messe, tout a eu un grand succès, grâce à l'implication des associations, sans oublier la Municipalité et les services techniques qui ont œuvré pour que la fête soit une belle réussite !

Les activités qui se sont déroulées au jardin ont attiré aussi de nombreuses familles. Cet endroit est particulièrement agréable aux beaux jours, à l'ombre des platanes.

Le spectacle humoristique de clôture a rassemblé 400 personnes et nous espérons pouvoir avoir l'an prochain un autre spectacle de cette qualité.

Les lutins de Noël

Pour la 3ème année consécutive, les lutins de Saint-Cannat ont repris leurs travaux de bricolage et de peinture afin de décorer le village et se sont activés pour que tout soit prêt le 2 décembre, jour du Marché de Noël. Si vous voulez participer à la décoration les prochaines années, vous pouvez joindre le Comité des fêtes, ou une des autres associations qui nous accompagnent, nous vous attendons avec plaisir.

Sous la houlette du Cofet, le Syndicat d'initiative, le Foyer Rural, Vitrites & Métiers, les associations de Badminton et de la Pile



participent à ces activités, et nous formons un groupe où règne la bonne humeur et où les idées de chacun sont les bienvenues. Nous remercions la Municipalité pour avoir mis un local à notre disposition, ce qui nous permet de travailler à l'abri des intempéries contrairement aux dernières années où la pluie et le vent n'ont pourtant pas réussi à ralentir notre motivation...

Belle année à toutes et à tous !

L'équipe du Cofet et des lutins réunis
saintcannat.fetes@yahoo.fr



Ambiance à la Fête Notre Dame



©M. Iglesias

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE ST-CANNAT SOLIDAIRE DE L'ENVIRONNEMENT

La vocation de l'association "Gymnastique volontaire de St-Cannat" est, bien entendu, de proposer des cours de Gymnastique, au nombre de 10 par semaine plus 3 séances de Marche nordique, dont une en nocturne, et, grâce à la formation "Sport santé - sport sur ordonnance" suivie par notre éducatrice sportive, nous pouvons proposer des activités physiques adaptées aux personnes atteintes d'une ALD (diabète, cholestérol, obésité, cancer du sein, notamment), et communiquer auprès du milieu médical.

Des conseils et de l'humour

À tous ceux qui n'osent pas franchir le pas, je les invite à venir à un cours de gym ou une marche pour se faire une idée de ce que l'on peut faire pour eux car, outre les bienfaits sur la musculature, elle agit également sur le mental. J'en veux pour preuve, des phrases humoristiques trouvées sur internet, que nous nous sommes amusés à associer pour égayer ce propos :

- « La gym, ça décoiffe et ça muscle le cérébral »
- « J'peux pas, j'ai gym, muscles en cours »
- « Le cerveau n'est pas épargné par la gym »
- « La femme idéale est un mythe, sauf si c'est une gymnaste »

Et à des tarifs déjà intéressants, une réduction de 30 € est appliquée pour les mois de janvier et février et de 60 € pour les mois de mars et avril, avec des facilités de paiement.

Au nom de l'environnement

Mais lorsque notre environnement est en danger, elle met toute son énergie au service de la nature. C'est ainsi qu'elle a participé cette année à différentes actions en faveur du reboisement de la forêt, et plus particulièrement :

- rando-incendies organisée le 18 mars par le Rotary, en partenariat avec les Communes d'Éguilles et de St-Cannat
- randonnée pédestre le 15 septembre, dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine
- suivie d'une semaine Portes ouvertes à la GV (section Marche nordique) : accès libre aux séances des 17, 20 et 22 septembre
- Marche bleue pour tout public le 8 octobre, dans le cadre de la Semaine nationale des retraités et personnes âgées, en relation avec la Mairie, sur le thème de l'environnement
- Et enfin, Marche du Bailli le 18 novembre

Les fonds récoltés au cours de ces différentes actions iront abonder la cagnotte mise en place sur internet pour la GV de St-Cannat : invitation à la cagnotte "Reboiser St-Cannat" sur leetchi.com, soit une somme d'environ 1400 € qui sera remise, le moment venu, à l'ONF, partenaire de la Commune, en charge des travaux de reboisement.

Des actions ludiques



Chasse aux œufs

Outre ces actions en faveur de la forêt et des bienfaits que procure la gymnastique, autant sur le moral que sur la musculature, la GV de St-Cannat organise des sorties, apéros dinatoires, repas de fin de saison pour ses adhérents et une chasse aux œufs en faveur des enfants du village, qui a de plus en plus de succès.

En 2018, cette petite fête a eu lieu le 2 avril en présence du Maire de St Cannat et de Joël Levi Valensi qui ont donné le top départ de la chasse. Merci à tous les deux.

Grâce aux dons des Centres commerciaux Leclerc, de Salon, Intermarché et Géant Casino de Lambesc, tous les enfants sont repartis heureux avec des cadeaux, bonbons et chocolats plein les mains. Merci infiniment.

La prochaine chasse aux œufs aura lieu le lundi 15 avril prochain. Notez bien cette date et n'oubliez pas de réserver la place de votre (vos) enfant(s).

Merci à tous ceux qui participent à nos activités et soutiennent nos actions.
Bonne année 2019 !

La Présidente
Chantal Pellegrin

G.V. St Cannat
06 41 10 42 60
cgpellegrin@orange.fr



Randonnée pour les Journées du patrimoine



Marche nordique

SPORTS & LOISIRS

DU NOUVEAU DANS LA SECTION FITNESS : LE FIT STICK

Depuis le début de l'année, l'association propose une nouvelle activité tous les mardis de 19h45 à 20h45 à la salle Yves Montand : le Fit Stick.

Ce nouveau concept hyper-dynamique allie renforcement musculaire et travail cardio en musique, en utilisant des sticks, c'est-à-dire des baguettes. Accessible à toutes, elle permet de s'amuser en se défoulant et en brûlant un max de calories.

Ce cours complète celui du vendredi, aux mêmes horaires et même salle, qui alterne entre step, poids lestés, elastic band et bâtons. Alors n'hésitez plus, venez directement essayer !

Hélène Bustos,

Responsable de la Section fitness Sports & Loisirs

06 50 91 42 50

sportsetloisirs13760@orange.fr

Facebook/Sports & Loisirs Fitness



© Sports & Loisirs



RANDONNÉE POUR TOUS

UNE SECTION DONT ON PARLE PEU MAIS QUI MARCHE

Pour redémarrer l'activité 2018/2019, 37 des inscrits de cette section se sont donnés rendez-vous dans les Vosges pour découvrir à pied cette merveilleuse région dont tout le monde parle.

La première journée fut la visite de la ville thermale de Luxeuil. Vers 18h nous avons été accueillis chaleureusement au Village de Vacances les 4 Vents à Ramonchamp.

Pendant ce séjour 3 randonnées accompagnées de guides diplômés étaient inscrites au programme. Nous avons randonné aux lacs d'altitude en passant par le Ballon d'Alsace, le plateau des 1000 étangs et les crêtes des Hautes Vosges.

Vu le nombre important de participants nos accompagnateurs formèrent 3 groupes suivant la condition physique des randonneurs.

Au milieu de la semaine, pour reposer un peu nos jambes, les organisatrices de ce séjour, Anne Marie et Françoise, nous proposèrent des visites guidées à Baccarat avec la visite du musée du Cristal et la visite du magnifique Château de Luneville.

Entre ces 2 visites les organisateurs nous avaient réservé un restaurant avec des spécialités régionales. Pour limiter les frais du séjour nous nous sommes déplacés en covoiturage.

Vous trouverez sur le site du Foyer Rural, les dates et lieux des différentes randonnées qui sont programmés tous les 15 jours.

Le Président,
Christian Jourdain

Renseignements
04 42 57 34 62
foyrural.sc@sfr.fr
foyer-rural-saint-cannat.fr



©FR

Assemblée générale du samedi 20 octobre

Le samedi 20 octobre 2018 a eu lieu devant un nombreux public l'Assemblée Générale. Après la lecture du bilan moral par la secrétaire Marie-France Jourdain et du bilan financier par la Trésorière Dany Enciso le Président Christian Jourdain remercia tous les responsables de sections et les membres du Conseil d'Administration pour leur implication dans les nombreuses activités du Foyer Rural. La présence de nombreux élus et l'intervention de Mr le Maire Jacky GERARD furent appréciées.

Composition du Bureau 2018/2019

- Président Christian Jourdain
- Vice-président Daniel Stengel
- Trésorière Dany Enciso
- Secrétaire Marie France Jourdain
- Secrétaire Adjointe Isabelle Barbier

Pour info

Pour développer le sport santé Gateball au niveau de la commune et au niveau régional, 4 adhérents du Foyer Rural ont passé avec succès le BF1 (Brevet fédéral 1^{er} niveau).

Info Gateball page 53

Foulée de La Trévesse

Dimanche 21 avril

À partir de 9h30 Salle 4 Septembre

Informations pour les inscriptions et l'organisation par voie d'affichage ou sur saint-cannat.fr

OTHMANE BERROUBA, UN JEUNE BOXEUR AU BEAU PALMARES !

Après des études au Lycée du Rempart à Marseille et muni d'un BTS Électro Technique, à 20 ans Othmane Berrouba prépare une Licence pro à l'IUT de Salon-de-Provence.

Parallèlement, passionné de Boxe, il s'intéresse plus particulièrement à la Savate boxe française, ce sport d'origine française qui est l'essence des sports de combat français et auquel les termes d'éthique, d'esthétisme, d'efficacité et d'éducation sont associés.



©FFSavate



©Cédric Vandebussche

Ainsi, pour nourrir sa passion et améliorer ses capacités techniques, Othmane s'entraîne depuis 2013 aux A.I.L. de St Cannat, sous le regard et les conseils de son entraîneur Mohamed Mahammed.

Ses efforts seront payants puisque la saison 2017/2018 a été pour lui fructueuse. C'est le moins qu'on puisse dire...

Pensionnaire du Corsaire Boxing à Marseille pour la saison 2017-18, il obtient un palmarès étonnant ! L'année 2018 lui est favorable et il accumule les victoires ! Vice champion de France Espoir en février, Champion de France universitaire en mars, Champion de France Junior en avril (contre Théone Addent d'Amiens) et Champion d'Europe Junior en juin (contre la Bulgarie).

Fort de ces succès, il renouvelle son adhésion au Corsaire Boxing pour cette saison 2018-2019, tout en poursuivant son entraînement à St Cannat.

Un esprit combatif à tout niveau que nous ne pouvons que saluer !

SC Communication

UN COURS ENFANTS À L'AÏKIBUDO CLUB ST CANNAT

Nous avons réouvert cette saison un cours enfants au club d'Aikibudo des A.I.L. St Cannat. Ces cours se déroulent tous les samedis matin de 10h30 à 12h au Dojo de la salle Yves Montand.

Des animations éducative et ludique

Tout au long de l'année des animations sont proposées aux enfants. Par exemple, le 20 octobre dernier a eu lieu un cours déguisé spécial Halloween. Le 16 décembre un stage régional a eu lieu au Dojo d'Airbus Helicopters auquel les enfants du club ont participé.

Le 22 décembre le club a organisé aussi un cours spécial Noël suivi d'un goûter et de la diffusion d'un film.

D'autres événements suivront bien entendu !

Le but est de faire découvrir de façon sportive, martiale, éducative, ludique et moderne l'art martial de Maître Floquet aux enfants.

L'équipe enseignante

Alexandre Hergault fondateur du club, Brevet d'état, 4e dan d'Aikibudo et 2e dan de Kobudo

Patrick Pierson brevet fédéral et 3e dan d'Aikibudo

Grégory Robert brevet fédéral et 2e dan d'Aikibudo.

Grégory Robert,

Pour l'Aikibudo Club St Cannat



©Grégory Robert



LE BOXING CLUB ST CANNAT

EN ROUTE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Jeune association sur notre commune, le Boxing Club ne cesse de grandir par son nombre d'adhérents.

Elle est affiliée à la FFKMDA avec des enseignants diplômés. Ce début de saison démarre plutôt bien. Un petit noyau de compétiteurs se forme.

Grégory Muller et Tony D Este ont fait leur premier assaut face des adversaires aguerris et n'ont pas failli. Ils sont allés jusqu'au bout et ont montré de belles choses.

Le Jeune Boris Gautier fait son bonhomme de chemin. Vainqueur de la coupe PACA K1 qui s'est déroulée le 21 octobre à Sisteron, il a renouvelé ses performances le 27 octobre avec un nouveau titre de Vainqueur de la coupe PACA en Muay Thai et en Kick Light.

Et le week end du 17 novembre, il a été Champion PACA en Kick light et se hisse pour la qualification pour le championnat de France.

Décembre une nouvelle échéance avec le championnat PACA en Muay Thai et au mois de Janvier en K1.

La Présidente,

Katia Gautier

lazarlo.katia@orange.fr
06 83 53 90 23



©Katia Gautier



LA COURSE DU BAILLI, UNE RÉUSSITE !

Toutes les conditions étaient réunies pour que ce soit une réussite, 560 participants, une équipe de bénévoles très motivée, des sponsors et des partenaires très présents, les équipes de la Municipalité à nos côtés et même le soleil. Un village entier s'est mobilisé pour le reboisement de sa colline.

Des courses pour tous

Le premier départ fut donné à 9h30 avec deux courses pour enfants venus nombreux, et très certainement motivés depuis le printemps par le concours de dessins pour la création de l'affiche de la course et par leurs enseignants mobilisés par le projet de reboisement avec l'ONF.

Ils ont joué le jeu de la compétition à fond et ont tous été récompensés à l'arrivée.

À 10h s'élançaient les 410 coureurs et plus de 80 marcheurs précédés des Dunes d'espoir, une équipe de 8 coureurs qui accompagnent le petit Lilian, enfant handicapé, qui réussira à passer la ligne d'arrivée debout !

Deux parcours possibles, 7km et 12km. Tous les marcheurs étaient sur le 7 km avec beaucoup de st cannadens touchés par l'action en faveur de la forêt de Saint-Cannat. La course fut très rapide pour les premiers athlètes !

Un engagement pérenne au nom du sport et de la forêt

Nous rappelons que la Course du Bailli fait partie du Challenge du Pays d'Aix. Elle s'est déroulée pour notre grande fierté dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Merci à tous d'avoir permis le retour d'une course importante pour la vie associative et sportive du village et en particulier aux bénévoles qui se sont mobilisés en masse pour aider à l'organisation de cet événement. Nous serons de retour l'année prochaine avec déjà de nombreuses idées pour améliorer ce rendez vous.

Nous tâcherons également tout au long de l'année de vous tenir au courant de l'action de reboisement que nous finançons avec l'association GV Saint-Cannat et notre partenaire la Fondation du Crédit Agricole.

À très bientôt.
En attendant, bonne année 2019 !

L'équipe de la Course du Bailli
coursedubailli@gmail.com

Crédits photos :
©Course du Bailli & D. Camhi



UN JEUNE ST CANNADEN S'INVITE À LA COURSE DU BAILLI

Ismaël Embarek ne s'est pas inscrit à la Course enfants organisé par la Course du Bailli en novembre dernier, mais ce jeune adhérent au Club de Judo de St Cannat a tenu à la faire quand même !

Nous le félicitons pour sa participation. Ceci dit, nous espérons que l'an prochain, il ne dérogera pas au règlement ! Esprit sportif oblige !

SC Communication



Avec Olivier Dssen et Anne-Marie Perrot

LA NOUVELLE SAISON DU TENNIS CLUB DE SAINT-CANNAT

Dès le 1er septembre 2017, la saison tennis est repartie de plus belle. Le forum des associations qui a suivi a vu une affluence énorme sur notre stand et les inscriptions ont été nombreuses.

C'est donc à nouveau environ 200 adhérents que compte l'association, répartis entre les enfants et les adultes. Même si certains nous ont quittés, d'autres sont arrivés, l'effectif reste grosso modo le même. De toute façon les installations ne permettent guère d'avoir une expansion importante.

De jeunes espoirs internationaux au Club

Cette nouvelle année se caractérise par la participation au club de Camille Pin - ancienne joueuse du circuit professionnel - et de son mari Andres qui ont fondé leur propre académie, pour pouvoir recevoir sur nos courts de jeunes espoirs internationaux. La première jeune fille est donc arrivée très récemment, une jeune indienne. Elle restera un an à Saint-Cannat. Tout le club et les amateurs de tennis lui souhaitent donc bienvenue et bonne chance, et suivront avec grand intérêt son évolution.

Les 40 ans du Club

Le fait le plus marquant de cette rentrée aura été la fête des 40 ans du Club, qui a été créé en 1978.

Pour cela, une animation a eu lieu le samedi 29 septembre avec des matchs de Handi-Tennis en fauteuil ou 3 joueurs sont venus faire une démonstration. Les pratiquants habituels ont pu mesurer l'apprentissage qu'ont eu ces joueuses et joueurs handicapés, en leur prêtant des fauteuils vides pour leur donner la réplique.

Ce fut une belle après-midi et un bel hommage rendu à ces sportifs que le handicap n'a pas empêché de pratiquer leur sport favori et qui continuent les compétitions avec la même pugnacité que les joueurs valides.

En fin d'après-midi, un apéritif a été servi à une centaine de présents. Parmi eux, Jacky Gérard, notre maire, assisté des adjoints Dominique Camhi, Josiane Duffau, Joël Lévy-Valensi, entre autres. Le Président fondateur du Club, Marcel Micoulin a rappelé avec émotion les péripéties de la naissance du club.



Le Maire a tenu également à préciser la perspective d'agrandissement des installations (club house déjà transformé et réaménagé depuis 1 an) avec la prévision de deux courts supplémentaires, couverts. Il a conforté tout le monde en affirmant son soutien total à l'association, et a même lancé un défi sportif au Président Brunel pour l'inauguration de ces deux prochains courts !

Lors de cette manifestation, Jean Boudier, ancien Président et beaucoup d'anciens joueurs et joueuses ainsi que d'anciens responsables avaient fait le déplacement, et le repas servi (préparé par Cathy de Lambesc) a régalé tous les convives jusque tard dans la soirée.

Ce grand moment a été poursuivi le dimanche par une journée portes ouvertes où toutes et tous ont pu jouer lors de parties de doubles tirées au hasard.

Championnats et tournois

Pour le reste, les championnats enfants et adultes ont démarré depuis octobre et les résultats sont déjà prometteurs.

Le tournoi interne se déroule également avec beaucoup de sérieux, et annonce que cette année encore, l'ambiance du club sera au top. Sous la houlette du Bureau recomposé depuis l'assemblée générale de fin septembre, le Club continuera à assurer une pratique du tennis efficace à Saint Cannat.

Nous donnons rendez-vous à tous les amateurs de tennis pour les tournois de printemps (adultes open et jeunes), où les joueuses et joueurs de toute la région viendront se rencontrer pendant pratiquement 10 semaines.

Bonne année sportive !

Le Président,
Jean-Paul Brunel

LE SCSC POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Très impliqué dans la vie du village, le SCSC a apporté une nouvelle fois sa contribution au Téléthon en organisant, avec l'Espace Jeune, un Tournoi Futsal le vendredi 7 décembre. Suite à ce tournoi, nous avons une forte demande d'une création d'une section FUTSAL au sien du Sporting Club que nous allons essayer de lancer pour la saison prochaine.

À venir

Le Club organise son traditionnel loto le samedi 12 Janvier à 15h à la salle du 4 Septembre avec de nombreux lots à gagner et quelques surprises.

Nous aurons l'honneur d'accueillir en février, une formation FFF sur le Module Animatrice qui tend à se développer dans le cadre des projets de féminisation des clubs.

Des stages de football auront lieu pendant les vacances scolaires d'Hiver et de Printemps. Nos tournois de fin de saison se dérouleront en mai et juin.

Bientôt, les 90 ans du club

Le Sporting fêtera ses 90 ans d'histoire le week-end des 8 et 9 juin prochain dont le programme sera dévoilé sur le prochain PSC. Les anciens joueurs et dirigeants du club ou les entreprises voulant participer à cet événement peuvent entrer en contact avec nous via les réseaux sociaux ou aux coordonnées du club ci-après.

Le club compte de nouveaux sponsors et partenaires de renom depuis le début de l'année et est toujours à la recherche de nouveaux soutiens afin d'offrir les meilleures conditions d'entraînement et d'encadrement à tous ses licenciés.

L'équipe du Sporting Club

Le Président, **Jean-Albert Gérard**
06 62 77 31 93
sportingclubstcannat@free.fr

HANDBALL CONCERNADE

PLAISIR, HAUT NIVEAU, RÉUSSITE SCOLAIRE : RIEN D'INCOMPATIBLE



Les -13 ans



Les -15 ans (Elite PACA)



Les -17 ans (Elite PACA)

S'engager dans un sport collectif, c'est d'abord avoir envie de partager un projet avec d'autres personnes et s'engager sur la durée, souvent avec le soutien de sa famille. Ce n'est pas toujours chose facile et beaucoup de jeunes hésitent ou renoncent en cours de route malgré une trajectoire prometteuse.

Une pratique régulière, un gage de réussite

Pourtant, l'expérience montre que les plus assidus aux entraînements et aux matchs sont aussi ceux qui réussissent le mieux leur parcours scolaire et professionnel. Les valeurs de handball sont aussi utiles dans un gymnase que dans une salle de classe !

Avoir une pratique régulière, c'est aussi en retirer un bénéfice sur le long terme sur le plan de la santé. Nos jeunes de 10 à 16 ans sont les seuls handballeurs du département à utiliser le suivi médical de prévention gratuit mis en place par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. C'est d'autant plus utile que le handball est un sport de contact, même si la plupart des blessures du club se produisent à l'école ou à la maison.

Aller vers une pratique de haut niveau s'avère plus exigeant mais aussi plus valorisant à tous les niveaux. Pour être compétitif, il est bien sûr préférable commencer jeune, dès l'École de Handball (6-12 ans).

Mais être gaucher, grand ou avec des capacités physiques ou morales au-dessus de la moyenne sont des atouts valables à tout âge.

Il est encore temps d'essayer

Même en milieu de saison, il est encore temps d'essayer, y compris dans nos équipes féminines évoluant au plus haut niveau régional.

Pour les jeunes filles âgées de 5 à 10 ans, notre comité organise des tournois qui leurs sont réservés. Il n'est pas nécessaire d'être licenciée pour participer. Les prochains se déroulent le 26 janvier et le 16 mars. Donc si vous souhaitez faire découvrir le handball à votre fille, qu'elle vienne participer à quelques entraînements (U9 ou U11) et à ces tournois gratuitement avec ses copines et nos joueuses.

Tous les horaires se trouvent sur notre site Internet.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'équipe du Handball Concernade

06 85 66 80 18

6313096@ffhandball.net

Pour les horaires de nos entraînements, consultez le site Internet.

hbconcernade.com

AU CLUB YOSEIKAN BUDO ST CANNAT

MYLAN LAURIA, MÉDAILLÉ AU GRAND PRIX INTERNATIONAL EN ITALIE



C'est en Italie, à Massa Carrara, que se tenait l'Open International de Yoseikan Budo le 3 novembre dernier. Sur les 7 nations engagées (Italie, France, Suisse, Belgique, Luxembourg, Tunisie et Algérie), nos français ont dominé la compétition avec 37 médailles au compteur. Cette compétition majeure, ouverte aux juniors et aux seniors, regroupait plus de 185 athlètes du monde entier, parmi lesquels 35 tricolores. Sur les 6 catégories de poids, en Sude Jiai A (combat pieds-poings, projections, immobilisations) la France a performé en raflant 9 médailles sur les 15 places accessibles.

Dans la catégorie Seniors, en - de 75 kg, Mylan Lauria (27 ans) s'est brillamment classé 2ème !

Il a commencé le Yoseikan budo à 9ans, en a fait un ou deux ans et s'est interrompu pour pratiquer d'autres activités, mais a repris le chemin des tatamis il y a cinq ans.

Il s'est tout d'abord remis en forme les deux premières années, a perdu un peu de poids, et s'est engagé dans des entraînements "sérieux" et réguliers pendant les trois suivantes. Un travail qui a porté ses fruits et la médaille qu'il apporte au club à l'issue de cet Open International en est la preuve !

Un esprit sportif fondé sur l'entraide et le respect

Ce qu'il apprécie particulièrement dans le Yoseikan budo, c'est la diversité des pratiques. Le Yoseikan budo est issu des arts martiaux japonais, tels que le karaté, le judo, l'aïkido, le kobudo, et de différents styles de boxes (française, anglaise et Thaï).

Cette discipline, dans sa pratique particulièrement ludique et efficace, regroupe de nombreux ateliers. Des techniques de percussion, à la projection, en passant par un travail au sol, ou avec des armes sportives en mousse, des armes traditionnelles et des techniques de clés... donc, aucune lassitude possible !

Mylan m'a également confié que ce qui le motive lorsqu'il va aux entraînements - au minimum 3 par semaine - c'est aussi l'ambiance des clubs (il s'entraîne à présent également à Aix), où entraide et respect ne sont pas de vains mots. La grande valeur tant pédagogique qu'humaine de son entraîneur est également pour lui essentielle ! "C'est une véritable chance pour nous d'avoir Kyoshi Mochizuki, le fils du Maître Hiro, comme enseignant à Saint-Cannat. C'est un expert et il nous donne vraiment envie d'apprendre !"

Tout le club, son Président Lionel et son entraîneur Kyoshi, félicitent encore chaleureusement Mylan pour ce très beau résultat, et tout le monde le soutiendra lors du prochain Championnat de France !

Danielle Tartaruga,

Responsable Communication Relations-presse / Club de Yoseikan Budo St Cannat



Contacts infos club

yoseikan13.fr - Kyoshi Mochizuki 06 30 92 33 80

- Brevet d'État d'Éducateur sportif (BEES 1)

- 5ème Dan FFKDA

- Juré d'examen aux grades

- Expert YWF

- Arbitre international

2ème ÉDITION DU GATEBALL... OPEN PROVENCE À ST CANNAT



©Fédération Foyers Ruraux 13



Cette édition a été une magnifique réussite, tant sur la météo, la qualité de l'accueil et des équipements sportifs (merci à la Municipalité pour cette mise à disposition), que la qualité des échanges humains et la teneur des matchs... La prestance et qualité de jeu des meilleurs joueurs en Europe étaient bien représentés à Saint-Cannat du 12 au 14 octobre dernier.

Nous avons ouvert le tournoi par un hommage au peuple d'Indonésie. Il faut rappeler que la communauté Gateball a été durement touchée en Indonésie, puisque la catastrophe sur l'île de Célèbes et plus particulièrement Palu, a engendré la mort et la disparition de plusieurs joueurs et joueuses.

Les entrainements Gateball à St Cannat / Foyer Rural

Stade Albert Barre les samedis matins de 9h30 à 11h30
Bienvenue à toutes et tous !

CROSS TRAINING A ST CANNAT

LA PERFORMANCE AU SERVICE DE LA SANTÉ !

Il y a maintenant cinq ans que notre belle associations existe.

Si la salle est née initialement pour proposer des cours de cross training - c'est-à-dire des séries d'exercices croisés de haute intensité issues de pratiques sportives des soldats américains, mélangeant haltérophilie, fitness, et gymnastique sportive - elle s'est bien diversifiée depuis.

Désormais les disciplines sont nombreuses, en cours collectifs ou particuliers, pour le plus grand plaisir de nos adhérents : Cross Training / École Du Dos/ Fitness / Boxe Angaise / Boxe Thaï / Kick Boxing ...

Pas de surcharge, ni de sur-stimulation ici ! La pratique sportive se veut au service de votre santé ! Car si l'idée est bel et bien de se dépasser, les séances se veulent respectueuses des limites et possibilités de chacun.

Les cours sont dispensés par des coaches hautement qualifiés, qui veillent sur vous et votre bien-être. Le tout avec du matériel de pointe.

Chaque année les demandes affluent, toujours plus nombreuses !

Une première journée d'initiation

Le vendredi 12 était ouvert à tous et a permis à une quarantaine de personnes de découvrir et s'initier au Gateball avec les conseils des compétiteurs internationaux, très pédagogues...

Tournoi international sur le stade

Les samedi 13 & dimanche 14, 22 compétiteurs représentaient 6 pays : Norvège, Suisse, Angleterre, Allemagne, Japon, France, dont une délégation de Bourgogne Franche Comté et la délégation Provence qui organisait ce tournoi et dont les 11 joueurs se sont tous très bien défendus lors des nombreux matchs tout le week end !

La remise des prix le diman

che 17h30 s'est déroulée sur le podium des Vendemiales avec Jacky Gérard, Maire de St Cannat, et ses adjoints, les organisateurs des Vendemiales et les compétiteurs.

Vive le Gateball qui réunit les pays dans le respect et les valeurs du sport !

Rémy Stighezza - Coordinateur

Fédération Foyers Ruraux 13

Comité Sport en Milieu Rural

04 42 28 50 18

foyersruraux13@gmail.com - foyersruraux13.org

Facebook Foyers Ruraux 13

Classement

- Vainqueur du Simple : Dave Underhill (Délégation Suisse)
- 2e du Simple : Keiichi Imagawa (Délégation Japon)
- Vainqueurs du Double : Sylvie Mouquet (Délégation Bourgogne Franche Comté) & Janet Keller (Délégation Suisse)
- 2e du Double : Sébastien Gorce (Délégation Provence) & Keiichi Imagawa (Délégation Japon)



©Cross Training

Alors, toute l'équipe tient à remercier chaleureusement l'ensemble de nos adhérents pour la confiance qu'ils nous témoignent d'années en années.

Soucieux de partager avec vous notre passion, de vous accueillir dans les meilleures conditions et toujours plus nombreux, des projets sont à venir.

Alors restez à l'écoute... et bonne année 2019 !
Une chose est sûre : nous n'avons pas fini de vous surprendre !

Sportivement vôtre,

Sébastien Pouvreau, secrétaire

pour la Présidente Susan Meneroux,
crosstrainingsaintcannat.com

06 89 95 17 28 - 06 84 59 95 07

Facebook : Cross Training Saint-Cannat

• **NAISSANCE** •Toutes nos félicitations
aux heureux parents.

09.07.2018	Timéo	fil de Michaël Blanc et Sarah Chanel
22.08.2018	Selena	fille de Gilles Granier et Laure-Line Mauro
31.08.2018	Louise	fille de Mathieu Trovato et Laura Martin
13.09.2018	Constance	fille de Loïc Esnault et Émilie Toquet
17.09.2018	Jade	fille de Cédric Toso et Marie-France Salhi
01.10.2018	Norah	fille de Pierre Sorensen et Marie Guillaume
08.10.2018	Jorik	fil de Martial Giraud et Manon Bremond
11.10.2018	Malone	fil de Mathew Shaw et Marion Rimet
14.10.2018	Kylie	fille de Florian Millet et Karine Taddeo

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

• **MARIAGE** •Tous nos vœux de bonheur
aux nouveaux époux.

21.07.2018	Emmanuel Barnier et Delphine Moroni
28.07.2018	Gabriel Tedde et Amélie Ferrandini
24.08.2018	Vladimir Giustetto et Marine Jouret
22.09.2018	Alexandre Veigas Soares et Marion Martin
29.09.2018	Frédéric Demessence-Fauvel et Dominique Fertin
29.09.2018	Mathieu Bouin et Camille Sery
29.09.2018	Jean Castinel et Christelle Sarkissian
06.10.2018	Alain Clement et Hélène Allisio
06.10.2018	Henry Paisse et Anne Guitton

• **DÉCÈS** •Toutes nos condoléances
aux familles dans la peine

02.07.2018	Renée Dumas veuve Guelle à Saint-Cannat
17.07.2018	Jacques Millon à Saint-Cannat
31.07.2018	François Mallet à Saint-Cannat
05.08.2018	Angèle Cabezos veuve Carriere à Saint-Cannat
11.08.2018	Guy Brotons à Aix-en-Provence
16.08.2018	Jean Raynaud à Aix-en-Provence
21.08.2018	Marie Louise Tavernier veuve Rolland à Saint-Cannat
01.09.2018	Georges Thierrée à Aix-en-Provence
06.09.2018	Émilien Souyri à Aix en Provence
20.09.2018	Monique Galligani épouse Bava à Aix-en-Provence
22.09.2018	Josseline Bruneau veuve Moutte à Saint-Cannat
22.09.2018	Yvonne Vernac veuve Azzaretti à Aix-en-Provence
25.09.2018	Jacqueline Gautier veuve Bondil à Saint-Cannat
30.09.2018	Ginette Tchanakian veuve Adjemian à Saint-Cannat
02.10.2018	Georgette Bernon-Fournet épouse Blanc à La Roque d'Anthéron
02.10.2018	Marcel Jaeck à Aix-en-Provence
07.10.2018	Jeanne Lesbros à Saint-Cannat
18.10.2018	Louis Lucciardi à Saint-Cannat
27.10.2018	Georges Villevieille à Saint-Cannat
28.10.2018	Albert Duverne à Saint-Cannat
30.10.2018	Élisabeth Kress veuve Teissonnière à Manosque
03.11.2018	Maxime Isoardo à Saint-Cannat
15.11.2018	Olivier Ranger à Gardanne
17.11.2018	Bernardino Caranta à Saint-Cannat
23.11.2018	Mireille Laurent veuve Brun à Saint-Cannat
01.12.2018	Marthe Réservé veuve Gillet à Saint-Cannat
07.12.2018	Beryl Smith veuve Pope à Saint-Cannat
10.12.2018	Silvette Arzac veuve Troncard-Jouve à Saint-Cannat
12.12.2018	Nelly Gleizes veuve Defoug à Saint-Cannat
12.12.2018	Fidela Calvo Galindo veuve Martin à Saint-Cannat
12.12.2018	Claude Suffren à Saint-Cannat

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Le Service Urbanisme a connu une année assez chargée avec des dossiers importants pour la Commune qu'il fallait finaliser. D'autant plus que le service qui comptait trois agents a été réduit car la responsable du service a été recrutée par la Métropole dans le cadre du transfert de compétence.

Le premier de ces dossiers était le permis de construire du supermarché U Express et du restaurant Mc Donalds qui a exigé beaucoup de travail pour nos services. Ces deux établissements ont ouvert leurs portes fin octobre et début novembre avec en complément la station service rattachée au U Express. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier Vincent Moreno, Directeur du supermarché, et toute la famille Vidal- Daumas qui ont pu mener ce projet à son terme malgré les difficultés, que nous avons conjointement contribué à réduire. Cette moyenne surface était très attendue par une grande majorité des administrés.

Le deuxième dossier concerne la finalisation de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui, après les quelques ajustements et corrections demandées par les PPA (Personnes Publiques Associées) des services de l'État, a reçu un avis favorable du Conseil Municipal du 3 décembre 2018. Et pour achever ce dossier très important pour l'avenir de notre Commune, il a été approuvé par la Métropole le 13 décembre 2018, et il devient exécutoire après les formalités de contrôle de légalité, de publicité.

Et pour achever ce dossier très important pour l'avenir de notre Commune, il a été approuvé par la Métropole le 13 décembre 2018. Il faut préciser qu'en matière d'évolution de notre Commune il ne fallait pas se précipiter, car nous avons toujours travaillé dans l'optique d'une croissance maîtrisée et raisonnable.

Le Maire remercie le personnel communal ainsi que l'équipe municipale pour leur collaboration à la réussite de tous nos projets, sans oublier le réseau associatif particulièrement dynamique sur notre Commune.

Aborder la nouvelle année par nos vœux, c'est avant tout souhaiter qu'elle soit pleine d'espoir, d'horizons optimistes et réjouissants qui nous donnent envie d'avancer, d'entreprendre et surtout de croire en l'avenir.

Nous présentons à la population st cannadène nos vœux les plus chaleureux de prospérité, de réussite et de bonheur.

Le troisième projet très important est celui de la déviation. La dernière consultation publique sur le futur tracé a eu lieu pendant les quinze derniers jours de novembre 2018 en Mairie, avec une exposition de panneaux représentant le projet. Les administrés ont pu faire leurs observations sur un registre qui se trouvait à l'accueil de la Mairie. Ils ont pu également questionner les techniciens de la Direction des Routes présents deux demi journées dans la salle d'exposition. Les remarques pertinentes des citoyens seront prises en compte pour faire certaines modifications, et tous ceux qui se sont manifestés par écrit recevront une réponse de la DRT. Ce dossier avance régulièrement au rythme de la réglementation assez stricte sur ce genre de projet, et il ira jusqu'à sa réalisation étape par étape.

Sur ces trois dossiers complexes, il faut avoir conscience des procédures strictes à respecter et des délais incompressibles qui en découlent. L'autonomie de la Commune s'avère limitée par les nombreux avis et validations des différents partenaires concernés : Services de l'État (avec la DDTM, les Commissions de sécurité et d'accessibilité,...) ; Chambres Consulaires (Agriculture, Métiers, Commerce) ; Direction des Routes du Département ; Métropole et autres collectivités ; Concessionnaires des réseaux, ... Toutes les dispositions réglementaires de concertation ont été respectées afin de prendre en compte les observations pertinentes visant à améliorer les dossiers.

Au final, même si le travail est long et fastidieux, l'important est de faire aboutir ces projets essentiels pour l'avenir de notre Commune.

Yves Falchi

Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme

LES ÉLUS
DE LA MAJORITÉ
VOUS SOUHAITENT
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2019 !

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

POUR UNE AUTRE METROPOLE
Nos derniers articles dénonçaient l'appropriation par les Métropoles des compétences exercées par les communes condamnant les maires et leurs administrés à subir les décisions d'une collectivité territoriale déconnectée de la réalité communale. Nous rappelions qu'éloigner le pouvoir politique des administrés, c'était remettre en cause le mouvement de décentralisation initié en 1982/1983 grâce auquel la démocratie participative s'est développée dans beaucoup de communes. Résister et non démissionner devrait être l'attitude de l'ensemble des maires pour contraindre les pouvoirs publics à réduire les impacts des déséquilibres introduits par cette réforme.

2 exemples de ces déséquilibres :
1- La répartition par commune des sièges de conseillers métropolitains a été définie par le seul critère démographique.

Résultat : sur les 92 communes de la Métropole, 2 d'entre elles (Aix et Marseille) comptent 125 conseillers métropolitains soit plus de la moitié de la totalité des sièges. Cette disproportion de représentativité entre centres urbains et zones rurales est symptomatique de la fracture territoriale mais aussi de cette volonté affichée de favoriser l'émergence économique des grands centres urbains au détriment du monde rural. **Limiter l'impact du critère démographique en le pondérant avec le critère "superficie" permettrait de rééquilibrer la représentativité des différents espaces de vie du territoire.** La cohésion territoriale serait alors préservée du moins en apparence.

2- Affirmer que la démocratie est en crise relève du lieu commun. Des manifestations type "gilets jaunes" sont l'expression populaire de ce désarroi induit

par le sentiment de ne pas être entendu, ni considéré et surtout de ne pas disposer de l'espace d'expression et d'implication permettant d'exister en tant que citoyen. Les communes, de par leur proximité constituaient le seul espace de démocratie permettant aux administrés d'être écoutés et compris. La réforme territoriale en privant les maires de toutes latitudes décisionnelles a confisqué cet îlot de démocratie. Comment compenser et faire entrer un peu de citoyenneté au sein de l'hémicycle marseillais? Les Conseils de développement rendus obligatoires par la réforme territoriale sont des instances consultatives censées introduire une démarche participative au niveau métropolitain. Mais voilà, les 180 membres du Conseil de développement de notre Métropole sont désignés par l'exécutif de cette même Métropole et par les organisations professionnelles,

économiques, associatives. Ce mode de cooptation a abouti à un Conseil constitué d'élites et d'experts non-représentatif de la diversité de la population. La Métropole, c'est 240 conseillers + 180 membres du Conseil de développement ...mais pas un seul citoyen "ordinaire" pour exprimer un avis ou émettre une solution qui soit l'émanation du quotidien de 90% de la population. **Nous préconisons de substituer au moins 50% des membres de l'actuel Conseil de développement par un panel d'habitants volontaires permettant d'introduire une dose de citoyenneté sans laquelle la technocratie éloignerait un peu plus le pouvoir politique de la réalité de notre quotidien.**

" Une démocratie doit être une fraternité ; sinon, c'est une imposture."
Antoine de Saint-Exupéry

LES CONSEILLERS MINORITAIRES DE SAINT-CANNAT VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019

Écrit le 25/11/2018 par les élus minoritaires : Serge Ellena, Laure Straton, Gilles Cany, Mireille Hel, Paul Vidalou, Valérie Olivari.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

20 ans

1999 - 2019

